



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



5^a - 672

7/15

23193

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

NOVEMBRE, 1772.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

- JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.
- Franc de port en Province, 20 l. 4 s.
- L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
- L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.
- JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.
- En Province, port franc par la poste, 14 liv.
- GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, 18 liv.
- JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol. 33 liv. 12 s.
- JOURNAL politique & supplément, 18 liv.
- EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an, port franc, à Paris, 18 liv.
- En Province, 24 liv.
- LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an;
à Paris, 9 liv.
- En Province, 12 liv.
- LA NATURE CONSIDÉRÉE, Lettres périodiques
sur les trois Régnes, animal, végétal & mi-
néral, &c. vingt-cinq cahiers par an, 14 liv.
- En Province, 18 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- F**ABLES orientales, comédies, poësies & œuvres diverses, par M. Bret, 3 vol. in-8°. brochés, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br.* 2 l. 10 f.
- *Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig.* 4 l.
- Essais de philosophie & de morale, volume grand in-8°. br.* 4 liv.
- Les Muses Grecques ou traductions en vers du Plutus, comédie d'Aristophane, d'Anacréon, Sapho, Moschus, &c. in-8°. br.* 1 l. 16 f.
- Les Nuits Parisiennes, 2 parties in-8°. nouv. édition, broch.* 3 liv.
- Les Odes pythiques de Pindare, traduites par M. Chabanon, avec le texte grec, in-8°. broché,* 5 liv.
- Le Philosophe sérieux, hist. comique, br.* 1 l. 4 f.
- Du Luxe, broché,* 12 f.
- *Traité sur l'Equitation & Traité de la cavalerie de Xenophon, in-8°. br.* 1 l. 10 f.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton,* 24 l.
- *Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture, in-4°. avec figures, rel. en carton,* 12 l.
- Les Caractères modernes, 2 vol. br.* 3 l.
- *Maximes de guerre du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 f.*
- Airs choisis de Maîtres Italiens avec des paroles françoises, .* 36 f.



MERCURE DE FRANCE.

NOVEMBRE, 1772.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ODE A LICINIUS 13, liv. 2.

Reflius vives, Licini, &c.

VOULEZ-VOUS être heureux ? voulez-vous être
sage ?

Evitez tout excès.

Malheur à qui trop loin s'écarte du rivage,
Ou le suit de trop près !

Le Ciel entre le faste & la triste indigence
Plaça la sûreté.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Qui borne ses desirs , fait trouver l'abondance
Dans la sobriété.

Sur les monts foudroyés les pins offrent leurs
têtes

Aux coups des aquilons ,
Tandis que les roseaux , à l'abri des tempêtes ,
Croissent dans les vallons.

Le vrai sage , aux destins qui maîtrisent sa vie ,
Se soumet sans effort ;
Malheureux , il espère ; heureux , il se défie
Des caprices du sort.

Ce jour vous est funeste ; un autre jour peut-être
Finira vos revers ;
Ainsi que le printems fait fuir & disparaître
Les rigoureux hivers.

Le Dieu cher aux neufs sœurs n'est pas armé sans
cesse
D'un arc & d'un carquois ;
Il accorde souvent sa lyre enchantresse
Aux accens de leurs voix.

Quand la tempête gronde , en pilote intrépide
Affrontez les dangers ;
Si le beau tems renaît , devenez plus timide
Et craignez les rochers.

Par M L. R.

L A M A R I E U S E ,*Comédie en un acte, en vers.***P E R S O N N A G E S :****THRASIMON** , père.**Mde MARIANTE** , parente de Thrasimon
& tutrice de Sophie.**SOPHIE** , pupille.**THRASIMON** , fils ; amant de Sophie.**FARDET** , laquais de Mde Marianne.**MANON** , suivante de Mde Marianne &
confidente de Sophie.*La Scène est à Paris , dans une salle-
basse de la maison de Mde Marianne.**L'Amour n'est pas toujours une folie.***SCÈNE PREMIERE.****THRASIMON** père , **THRASIMON** fils ,
& **MANON** , *qui est occupée à ranger la
salle.***THRASIMON** père.**B**on jour, Manon. Est-il jour chez Madame ?**M A N O N .**

Oh ! je l'ignore ; & je crois, sur mon ame ,

A iv

8. MERCURE DE FRANCE.

Qu'elle pourra dormir jusqu'à demain
Sans que je sois son reveille-matin.

T H R A S I M O N père.

Eh ! qu'as-tu donc ? tu paroiss en colère.

M A N O N.

Ma foi, Monsieur, ce train me désespère.
Toujours en l'air, toujours en action !
Qui vit jamais une telle maison ?
Eh ! que chacun se marie à sa guise,
Sans nos avis & sans notre entremise !
Mais non. Il faut que, de tous les pays,
Chez nous il pleuve & Robins & Marquis,
Jeunes & vieux, & laides & gentilles,
Bref; jouvenceaux, barbons, veuves & filles
Qui, s'ennuyant du poids du Célibat,
Sont cause ici d'un éternel sabat.

T H R A S I M O N père.

Là là, ma bonne, est-ce donc à ton âge
Qu'on crie ainsi contre le mariage ?

M A N O N.

Hé non, Monsieur. Je suis de bonne foi ;
Le mariage est chose bonné en foi !
Mais permettez que je m'impatiente
Lorsque je vois Madame Mariante,
(Ce nom pour elle est, je crois, fait exprès)
Quand je la vois, dis-je, se mettre en frais

Pour marier & la cour & la ville,
Souvent!... Mais chut.

Bas à Thrasimon fils.

Monfieur, foyez tranquille;
Ferme fur-tout; car je me doute bien
Que fi matin...

THRASIMON père.

Que lui dis-tu là?

MANON.

Rien.

Je dis, Monfieur, qu'il fera tard, peut-être;
Quand ma maîtrefle ici pourra paroître.
De l'éveiller!... j'irois bien... mais...

THRASIMON père.

Non, non.

Fais ton affaire. Et nous, dans ce falon,
En attendant notre digne parente,
Nous jaférons.

MANON.

Je fuis votre fervante.

SCÈNE II.

THRASIMON père & TTHASIMON fils.

THRASIMON père.

Eh bien, mon fils, je vous l'avois bien dit;

Av

10 **MERCURE DE FRANCE.**

Notre cousine a le plus grand crédit.
L'esprit , les biens , les talens , la naissance ,
Le goût , l'amour... rien n'a de consistance ,
S'il n'est muni du sceau de son aveu.
Tout assortir , pour elle n'est qu'un jeu.
Dans l'Univers il n'est point sa pareille.
Seule pour tous il semble qu'elle veille.
(Bien entendu qu'il est des favoris.)
Tout grand qu'il est , ce gouffre de Paris
Recèle-t-il une pupille riche ?
En vrai furet , elle vous la dénêche.
Cette trouvaille est faite , mon ami :
C'est pour cela que l'on nous mande ici.
L'on me prévient qu'il faut brusquer l'affaire ;
Et que , ce soir... qu'avez-vous donc ?

T H R A S I M O N fils.

Mon père !

Sans la connoître !

T H R A S I M O N père.

Oh ! nous la connoîtrons :

Ce soir , parbleu ! ce soir , nous la verrons.
Et puis , mon cher , la dot , la dot est sûre.
On la connoît celle-là. Pour conclure ,
C'est ce qu'il faut.

T H R A S I M O N fils.

Ne faut-il rien de plus ?

Les agrémens , la douceur , les vertus ,

Conformité d'humeurs, de caractères...
N'est-ce donc là que de vaines chimères?

THRASIMON père.

Oh ! non , mon fils. Mais tout cela se suit.
Primò , sçavoir ce que la dot produit ,
Voilà le centre : à la circonférence
Le reste , ami , de soi-même s'agence ;
Et l'on ne vit jamais cent mille écus
Sans agrémens , sans esprit , sans vertus.

SCÈNE III.

Les Acteurs précédens & MANON.

MANON , à *Thrasimon* père.

Monsieur. . .

THRASIMON père.

Eh bien !

MANON.

Madame vous supplie...

THRASIMON père.

J'entends ; j'y cours... (*Il sort.*)

SCÈNE IV.

THRASIMON fils , MANON.

THRASIMON fils.

As-tu dit à Sophie ? ...

A Vj

M A N O N, *ironiquement.*

Oh ! que non... quoi?... que vous êtes ici ?...
 J'aurois été lui donner ce fouci !
 J'aurois été, confidente zélée,
 A son réveil, l'assassiner d'emblée,
 En l'assurant que Messieurs Thrásimon
 Cherchant fortune...

T H R A S I M O N fils.

Ah ! quelle trahison !

M A N O N.

Entendons-nous, Monsieur. J'en suis certaine,
 Pour épouser, ici l'on vous amène.
 Qui ? je l'ignore. Et vous, qu'en pensez-vous ?

T H R A S I M O N fils.

Puisse du Ciel l'implacable courroux
 M'anéantir, si du sort qu'on m'apprête
 Je fais le mot ! mais, quoique l'on projette,
 Je le fais bien, rien ne réussira.
 Je t'en réponds ; & ma mort prévendra.
 Tu ris, cruelle !...

M A N O N.

Oui, de ce grand courage:
 De tout amant voilà le beau langage.
 Les gêne-t-on ? vite, ils veulent mourir.
 Ne mourons point. Et, sans tant discourir,
 Allons au but. Vous aimez donc Sophie ?

THRASIMON fils.

Ah ! si je l'aime !

MANON.

Eh bien , on la marie.

THRASIMON fils.

Elle y consent !

MANON.

Qui vous a dit cela ?

Non , non , jamais ; & *sa mort* prévientra . . .

J'avois grand tort d'oublier ce beau style !

THRASIMON fils.

Elle me tue avec son air tranquille.

Eh bien enfin ?

MANON.

Oh ! daignez m'écouter.

Voilà la mine ; il la faut éventer.

De vos amours a-t'on eu connoissance ?

A-t'on eu vent de notre intelligence ?

Je n'en fais rien. Mais je fais qu'à tous deux ;

Pour ce soit même , on prépare des nœuds.

(avec emphase)

Pour vous , Monsieur , pupille jeune , belle ,

Riche sur-tout , noble , spirituelle . . .

C'est votre lot. On me l'a dit ainsi.

Quant à Sophie , on n'a rien éclairci.

14 MERCURE DE FRANCE.

Mais que je crains un tour de sa tutrice !

THRASIMON fils.

Je souffrirois un pareil sacrifice !

Le penſes-tu ?

MANON.

Non... mais...

THRASIMON fils.

Chère Manon ;

Connois-tu bien le fils de Thraſimon ?

Qu'une parente , avide de fortune ,

Exerce ailleurs ſa manie importune.

Qu'elle marie , à ſon gré , l'univers.

A ſes tréſors je préfère mes fers.

Sans bien , ſans dot , ſi l'aimable Sophie

Se ſouvient bien du beau nœud qui nous lie ,

Qui le rompra , ce nœud délicieux ?

Ah ! ne pourrois-je , un moment , à ſes yeux ,

Lui proteſter...

MANON.

Calmez un peu votre ame

Et ſongeons tous à dénouer la trame

Des grands projets que l'on ourdit là haut.

Je ſuis à vous , dans l'inſtant.

SCÈNE V.

THRASIMON fils, *seul.*

Peu s'en faut

Que, sur ses pas, je n'échappe à l'attente
 Et de mon père & de sa mariante.
 Vit-on jamais une telle fureur ?
 Unir les gens en dépit de leur cœur !
 « Amour, Amour, quelle est donc ta puissance ? »
 Impunément est-ce ainsi qu'on t'offense ?
 Et jusqu'à quand, à beaux deniers comptans,
 Prétendra-t'on traiter des sentimens ?
 Des sentimens ! quoi ! l'or en feroit naître !
 Abus, abus, qu'entends-je ?

SCÈNE VI.

THRASIMON fils, MANON.

MANON.

: : . . . On va paroître.

THRASIMON fils.

Dieux !...

MANON.

Mais sur-tout point de fadeurs d'amans.
 Avec prudence employez les momens.
 Bientôt enfin quelqu'un pourroit descendre.
 Et si tous deux on alloit vous surprendre !...
 Voilà Sophie. Ici faisons le guet.

16 MERCURE DE FRANCE.

*Elle va au fond du théâtre. Elle y rencontre
Fardet , qu'elle veut arrêter.*

S C È N E V I I.

THRAS. fils, SOPHIE, FARDET, MANON.

M A N O N.

La male-peste ! eh ! que veut Mons Fardet ?

F A R D E T.

Oh , oh ! bijou , quelle mouche te pique ?
Tu m'as fait peur.

THRASIMON fils, à Sophie.

... Que votre cœur s'explique ;
Belle Sophie ; à quoi ? ...

S O P H I E , à demi bas.

Paix , Thrasimon ;

Entendez-vous le bruit que fait Manon ?

F A R D E T , en pouffant Manon.

Oh ! j'entrerais. Tu nous la donnes belle.

(En appercevant Thrasimon & Sophie.)

Ha ha ! Monsieur avec Mademoiselle !

Ou je me trompe , ou cette vision

S'accorde mal avec ma mission.

THRASIMON fils.

Que dis-tu là ?

NOVEMBRE. 1772. 17

F A R D E T.

Je dis... Monsieur... Excuse... :

Je dis...

T H R A S I M O N fils.

Eh bien ?

F A R D E T.

Qu'ici quelqu'un s'abuse.

M A N O N , à *Fardet*.

Hé! qui s'abuse ici , si ce n'est toi ?

Finira-t'il ?

F A R D E T , *vivement*.

Est-ce ma faute , à moi ,

Si ma maîtresse eut , hier , la migraine ,

Et m'ordonna d'aller chez Célimène ,

Pour l'assurer que Monsieur , que voici ,

Seroit , ce soir , son très-humble mari ?

Est ce ma faute...

T H R A S I M O N , fils.

Arrête...

F A R D E T.

Oh ! Je vous prie ,

Ce n'est pas tout. Pour Mamzelle Sophie

J'étois chargé d'arrêter , pour époux ,

Certain Monsieur... comment... la nommez-

vous...

18 **MERCURE DE FRANCE.**

De... de.. for.. fant. . oui de Forfanteville.
Pour le trouver j'ai fait toute la ville.
C'est un Normand ; mais plus fin qu'un Gascon ,
Qui joue ici le rôle de Baron. . .
Mais entre nous. . .

M A N O N.

De tous ces beaux messages
Quel est le fruit enfin ?

S O P H I E, à part.

Dieux ! quels présages !

F A R D E T.

Le fruit, ma foi, c'est que l'on vient, ce soir,
Dans le dessein, chacun, de se pourvoir.
Et, s'il te plaît, nous en serons, ma mie.

S O P H I E.

Cher Thrásimon !

T H R A S I M O N fils.

Adorable Sophie !

M A N O N.

N'allez-vous point faire les langoureux ?
Viens-ça, Fardet ; soyons termes pour eux ,
Il faut partir. Cours , sans reprendre haleine ,
Chez ton baron & chez ta Célimène.
Dis-leur tout net que , par un qui-pro-quo ,
Tu fus chez eux. Que tout est à-vau-l'eau.

NOVEMBRE. 1772. 19

F A R D E T.

Mais...

M A N O N.

Point de mais.

F A R D E T.

Madame Mariante

Voudra savoir...

M A N O N.

Bon ! elle est si changeante !
Toi-même , ami , la vis-tu quelquefois
Ou raisonnable , ou ferme dans ses choix ?
Tout est égal , pourvu qu'elle marie.
Sans barguigner , va , cours , vole , expédie.
Je prends sur moi le reste du roman .
Ecoute encor. Je l'oubliois vraiment ,
Reviens sur-tout ; & puis tu diras comme
Le cher Baron est parti pour... pour Rome.

F A R D E T.

Et Célimène ?

M A N O N.

Oh ! Dame celle-là
Nous pourrions bien la mettre.. à l'opéra.

T H R A S I M O N fils.

A l'opéra !

20 **MERCURE DE FRANCE.**

M A N O N.

Pourquoi non ?

T H R A S I M O N fils.

Ta maîtresse

Le croira-t'elle ?

M A N O N.

Eh bien , cette Lucrece

Plaçons-là mieux. Dis que subitement ,

Elle est , d'hier , envolée au couvent.

Es-tu parti ?

F A R D E T.

De cette manigance

Je crains bien...

M A N O N.

Va , j'en prends sur moi la chance !

S C È N E V I I I .

T H R A S I M O N fils, **S O P H I E**, **M A N O N.**

M A N O N.

Vous maintenant , voyez. Votre contrat

Est-il bien fait ?

(Elle retourne au fond du théâtre.)

S O P H I E.

Hélas ! le cœur me bat.

Comment m'y prendre , ignorant l'artifice ,

Pour échapper aux loix de ma tutrice ?
 Ah ! Thrasimon , vous connoissez ce cœur ;
 Il est à vous. L'amour , d'un trait vainqueur ,
 Pour Thrasimon le blessa , pour la vie.
 Parlez. Que peut , que doit faire Sophie
 Pour prévenir , pour arrêter les coups
 Que nous prépare un caprice jaloux ?
 Je le sens bien ; Madame Mariante
 Pour me forcer n'est pas assez puissante ;
 Et ce sera toujours , toujours en vain
 Qu'elle voudra disposer de ma main.
 Mais que je crains son humeur , sa colère !
 Et vous , comment disposer votre père ?
 Vous le savez , la fortune , pour moi ,
 Fit peu de chose. . .

T H R A S I M O N , fils.

Ah ! que ne suis-je Roi !
 Vous vous verriez aussi riche que belle.
 Mais seriez-vous plus tendre , plus fidelle ?
 Vous avez tout : & mon cœur , près de vous ,
 Ne connoît rien de plus grand , de plus doux
 Que d'être aimé ; que de l'entendre dire
 Par une bouche où la candeur respire.

S O P H I E , *un peu bas.*

Que pensez-vous du manège ? ..

T H R A S I M O N (*idem.*)

Ah , vraiment !

22 MERCURE DE FRANCE.

Il est hardi. J'avoûrai franchement
Qu'il m'en coûtoit un peu pour y souscrire.
(*Plus haut*) Mais avouez aussi que le délire
De votre Argus est à tel point monté,
Que...

M A N O N.

(*Faisant signe de la main, & se rapprochant
des Acteurs.*)

Paix-là, paix.

(*à Sophie*) Fuyez de ce côté.

S C È N E I X.

Mde MARIANTE, THRASIMON fils.

Mde MARIANTE. (*d'un air important.*)

Long-tems, Monsieur, l'on vous a fait attendre.
J'ai cru, vraiment, ne pouvoir pas descendre.
Lorsque l'on veut faire un arrangement,
Ce sont toujours des pourquoi, des comment ?
Pour chaque Saint il faut nouvel office.
Et quoiqu'ici, l'on n'y soit pas novice,
A dire vrai, j'en ai tant sur les bras,
Que je m'admire en n'y succombant pas.
Croyez-vous bien que la Cour, la province,
Le Citadin, le Magistrat, le Prince,
Lorsqu'il s'agit de faire un choix bien sûr,
N'ont pas toujours le jugement trop mûr ?
Grâces au Ciel, on n'est point sans ressource.
Des bons conseils on trouve ici la source ;

Nous y laissons puiser à pleines mains,
 Par charité pour les foibles humains.
 D'ailleurs, Monsieur, combien de jeunes têtes,
 Combien de cœurs simples autant qu'honnêtes,
 D'un petit-maître en rabat, en plumet,
 Sans mon secours, deviendroient le jouet ?
 A certain âge, on fait assez qu'aux filles...
 Je prévien tout. A toutes les familles
 J'étends mes soins & mon inspection,
 Et rien n'échappe à ma direction.
 Vous voyez bien qu'on a plus d'une affaire.

M A N O N, *à part.*

Ce n'est pas mal, pour un préliminaire.

T H R A S I M O N fils.

Je vois, Madame, avec étonnement,
 Comment, pour vous, il vous reste un moment.
 Vingt magistrats, à tête bonne & saine,
 A tant de soins suffiroient avec peine.

Mde M A R I A N T E.

Le cher enfant ! .. vous ne l'entendez pas.
 Ce sont des jeux que tous ces embarras.
 Je conçois bien qu'en suivant les rubriques
 De nos Regnaults & de nos Angéliques,
 S'il nous falloit filer le pur amour,
 J'en ferois moins en dix ans, qu'en un jour.
 Mais tous ces preux du bon Roi Charlemagne,
 Nous leur laissons leurs châteaux en Espagne.

24 **MERCURE DE FRANCE.**

Et si je veux unir brune & blondin ,
Un jour , une heure en fixe le destin.

T H R A S I M O N fils.

Aux deux époux , sans doute que Madame ,
D'un amour tendre inspire aussi la flamme ?

Mde M A R I A N T E.

Bon ! cela vient. Parlons un peu raison :
Vous êtes jeune & fort joli garçon ;
Mais , si j'en crois ce qu'en dit votre père ,
Votre esprit tient encore à la chimère.
Monsieur ne veut que tendres sentimens ,
Que pur amour . . . grands mots vuides de sens !
Soyons solide. Il vous faut une femme ;
Ici , ce soir , vous la prendrez.

T H R A S I M O N fils.

Madame . . .

Mde M A R I A N T E.

Allons , allons , cent mille écus au bout . .
Vous marchandez ! . .

T H R A S I M O N fils.

Madame , point du tout.

Mde M A R I A N T E.

Ah ! bon , cela. Je savois bien . . ton père . .
Il est si simple !

T H R A S I M O N

THRASIMON fils.

Et moi , je suis sincère ,
Et je ne puis , Madame , consentir . . .

Mde MARIANTE.

Je vous conseille ! . . encore ? . sans mentir ,
Je suis bien folle ? . Il veut m'en faire accroire !
Mais , patience ; une petite histoire
Abrégera , je pense , le roman. (à Manon)
Menez Monsieur à mon appartement ;
Et , tout de suite , envoyez-moi Sophie.

SCÈNE X.

Mde MARIANTE , seule.

Est-ce bien moi qu'ainsi l'on contrarie ?
« Je suis sincère . . & ne puis consentir . . .
Oh ! tu sauras du moins t'en repentir.
De ces blancs-becs écouter le délire !
Que deviendroient ma gloire & mon empire ?
Il ne sait pas , ce galant Paladin ,
Que , sans avoir recours au grand Merlin ;
Je puis d'un mot enchanter sa Sophie.
Ce mot est dit. Ce soir , je la marie.
Les sots enfans ! on pouvoit les unir !
Je l'ai voulu. Mais eux me prévenir !
Sans mon aveu , s'aviser de se plaire !
Le trait est noir. Aussi prétends-je en faire
A l'instant même , un exemple frappant

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Qui puisse apprendre à vivre à tout amant.
 Tout est d'accord avec Thrasimon père.
 Je lui promets une riche héritière.
 A dire vrai , je la connois fort peu ;
 Mais je ne puis retirer mon eu-jeu.
 La chose est simple. Hier , l'après-dînée ,
 Je m'apperçois de certaine menée
 Entre Sophie & le fils Thrasimon. .
 Ah! m'écriai-je, ils s'aiment ! trahison !
 Sans déshonneur , je ne puis , sous silence ,
 Laisser passer une telle insolence.
 Je fais mon plan. Je donne ordre à Fardet. . .
 Mais le faquin qu'a-t'il dit ? qu'a-t'il fait ?
 Il ne vient point. . Que n'ai-je pu voir comme
 L'aura reçu notre bon gentilhomme
 Qui , de Sophie , aura tantôt la main.
 Je crois le voir , quoique sur son déclin ,
 Comme un cabri , faire un saut en arrière.
 Mais quel échec pour notre aventurière ,
 Qui , pleine encor du douxereux jargon
 Dont l'endormoit son tendre Céladon ,
 N'entendra plus parler que de la guerre ,
 Que de la chasse ou bien du ministère !
 Mais elle-même ici ne se rend pas !
 Manon , je gage , en ce dangereux pas ,
 De ses avis lui prête la boussole.
 Pour Thrasimon , Di u fait qui le console !
 Son père & lui sont à présent aux mains.
 Toujours faut-il que j'en vienne à mes fins.

SCÈNE XI.

Mde MARIANTE, SOPHIE.

Mde MARIANTE, *d'un air indifférent.*

Ha, ha ! c'est vous ? je vous croyois perdue.

Mais vous voilà : soyez la bien venue.

Depuis hier, je m'occupe du soin

De vous trouver un époux au bon coin.

Chacun le fait : grace à l'expérience,

J'ai le tact sûr pour faire une alliance ;

Et je prévois que, sans difficulté,

Vous agréerez ce que j'ai projeté.

S O P H I E.

Ainsi que moi, vous le savez, Madame,

D'un vain détour je connois peu la trame.

Toujours soumise aux vœux de votre cœur

De vous aimer le mien fit son bonheur.

Privée hélas ! dès ma plus tendre enfance,

Des chers auteurs de ma foible existence,

Je fus remise à vos soins généreux.

Je leur dois tout ; je ne vis que par eux.

Mais si je mis quelque prix à mon être,

Ah ! ce ne fut que pour les reconnoître.

Mde MARIANTE.

On ne peut mieux, ma fille ; & je vois bien

Qu'il est flatteur de vous vouloir du bien.

(à part) Dans mes soupçons me serois-je déçue ?

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Mon but est donc de vous voir bien pourvue.
Mon choix est fait ; & , bientôt , en ces lieux ,
Votre futur va prévenir vos vœux.
Mais qu'est-ce donc ? vous changez de visage ?
Le nom d'époux fait-il peur , à votre âge ? (*à part*)
Ils s'entendoient ; oui , rien n'est plus certain ,
Eh quoi ! l'on veut fixer votre destin ;
Et vous pleurez !

S O P H I E .

Ah ! Madame , ah ! ma mère ,
A votre cœur si jamais je fus chère...

S C È N E X I I .

Mde MARIANTE , SOPHIE , FARDET.

FARDET , *au fond du théâtre.*

(*Il est un peu pris de vin , & entre sans
regarder les acteurs.*)

La peste soit... des courtiers de Vénus !
Vive , morbleu , le vin.. & saint Bacchus !
Holà , Manon ,

Mde MARIANTE ,

Holà , toi-même , approche ,
D'où reviens tu , Maraut ?

FARDET ,

Point de reproche. .
Pardon , Madame. . On ne vous voyoit pas ,

Si vous sçaviez... combien Fardet est las !

Mde M A R I A N T E.

Il y paroît !... malheureuse cervelle !

Que t'a-t-on dit ?

F A R D E T.

Que diable !... je chancelle ;

C'est de foiblesse...

Mde M A R I A N T E.

Oh ! va, nous t'en croïons ;

Mais qu'as-tu fait de tes commissions ?

F A R D E T.

Commissions ?... si j'en fais de la sorte,

Du Guet, ma foi, .. je veux prendre l'escorte.

Par la corbleu !... me faire assommer. . moi !

J'aime mieux vivre. . & boire. . aussi, pourquoï

Cette Manon !...

Mde M A R I A N T E.

Mais, que vient-il nous dire ?

S O P H I E, *en regardant Fardet.*

Le pauvre enfant ! il est dans le délire.

F A R D E T.

Un peu gaillard. . Mais chut ; remettons-nous.

Or, est il vrai qu'une grêle de coups ?.

Mde M A R I A N T E.

De coups de vin. . le belître d'ivrogne !
 Et c'est donc là le fruit de ta besogne ?
 Mais, s'il te reste un seul grain de raison,
 Peut-on savoir ce qu'a dit le Baron ?
 Ce qu'a promis la jeune Célimène ?

F A R D E T.

Ah ! s'il lui plaît, . . qu'un bon vent les ramène !
 Il est si fort changé. . depuis tantôt. .
 Que je les crois. . noyés. . ou peu s'en faut.

Mde M A R I A N T E.

Depuis tantôt ? . . Mais les as-tu vus, traître ?

F A R D E T.

On a vraiment l'honneur. . de les connoître. .
 Et, sauf respect. . Mais on ne dit pas tout. .

Mde M A R I A N T E.

As-tu juré de me pousser à bout ?

S O P H I E.

Mon cher Fardet, vous manquez à Madame.

F A R D E T.

Voilà t'il pas ? . . c'est Fardet que l'on blâme !
 Fardet a tort ! . . & ce Fardet, pourtant ,
 A bien fait voir. . qu'il n'est pas un enfant.
 Ventre-fin-gris... comme la péronnelle. .
 Et ce Normand. .

Mlle MARIANTE.

Sortons, Mademoiselle;

Je n'y tiens plus.

SCÈNE XIII.

FARDET, *seul.*

Et j'aurois tenu, moi,
 Contre l'enfer ! . . oh ! que nenni. Ma foi,
 Voyant nos gens faire le diable à quatre,
 Chez Ramponneau, . . de crainte de me battre,
 Et puis un peu . . de peur d'être battu,
 J'ai retranché mon dos . . & ma vertu.
 Pour dissiper . . la fatigue & la crainte,
 Il a fallu boire là quelque pinte.
 Le grand malheur ! . en ai-je moins d'esprit ?
 Tantôt, pourtant, j'avois presque tout dit.
 Oh ! que Manon auroit fait beau tapage !
 Mais elle-même est-elle bien plus sage ?
 Le fruit enfin de tous ces mouvemens ?
 Nouveaux travers . . nouveaux accouplemens,
 Plus forts peut-être . . & plus déraisonnables
 Que les premiers . . pourtant insoutenables !
 Belle Sophie, à qui te livroit-on ?
 Et quel trésor s'offroit à Thrasimon ?
 Pauvres enfans qu'ainsi l'on sacrifie !
 Oui, malgré moi, j'en ai l'ame attendrie.
 Que diable ! on s'aime, & l'on s'épouse après ;

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Le cœur est là. N'est-il pas fait exprès
Pour s'y connoître ? oh ! non , dit ma maîtresse ,
Il faut brider la fougueuse jeunesse.
Expliquons-nous. Bridez-moi maintes gens ;
Ces faux marquis , ces blondins élégans ,
Qu'on voit courir de toilette en toilette. -
Bridez encor la prude & la coquette ,
Dont l'art trompeur , par différens chemins ,
Egalement fait aller à ses fins ;
Ce Financier , fléau de l'innocence ;
Ce grand Seigneur , qui croit que la puissance
Consiste à vivre & sans loix , & sans mœurs :
Que fais-je , moi ? tant d'autres séducteurs
De toute espèce & de toute encolure ;
Bridez-les bien ; j'en rirai , je vous jure.
Mais deux amans jeunes & vertueux ,
Qui de l'amour sentent les premiers feux ,
Qui de s'unir ont une égale envie ;
Voilà les gens qu'il faut que l'on marie.
Tout au rebours. On fait tout de travers ,
Et ma maîtresse , au bout de l'Univers ,
Je le parie , iroit chercher querelle
A deux amans qui s'uniroient sans elle.
Oh ! j'en suis las. Et le train d'aujourd'hui
A mis enfin le comble à mon ennui.
Je n'ai pas bu pour en perdre la tête.
Tout bien compté , Fardet n'est pas si bête ;
Si j'ai battu la campagne tantôt ,
Je sentoís bien qu'il étoit à-propos.

Quoique Valer, de mentir il m'en coûte.
Mais il falloit mettre tout en déroute.
J'ai réussi. Reste à voir si Manon. . .

SCÈNE XIV.

F A R D E T M A N O N.

M A N O N.

Ha-ha, l'ami, l'on vous dit beau garçon !

F A R D E T.

Non pas autant que l'on voudroit bien l'être.

M A N O N.

Oui dà ?

F A R D E T.

Sans doute. En te voyant paroître
Leste, fringante. . On voudroit, sur ma foi,
Etre plus beau, pour approcher de toi.

M A N O N, *affectueusement.*

Dis-nous un peu : quelle est ton aventure ?
On m'a parlé de coups, de meurtriture ;
Es-tu blessé ?

F A R D E T.

Moi ? non, graces au Ciel,
Ton cher Fardet aime peu le duel
Je t'avouërai pourtant, avec franchise,
Que tu m'as mis en dangereuse crise.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Tu conviendras aussi que le goujon ,
 Pour le porteur , sentoît fort le bâton.
 Mais brisons-là. J'ai découvert , sans peine ,
 Le nom , l'état de notre Célimène.
 Tu la plaçois tantôt à l'opéra.
 Elle en revient , ma chère ; & *cætera*.
 Quant au Baron , c'est un franc escogriſſe
 Indéchiffrable autant qu'un logogryphe.
 Ce qu'on m'a dit , au reste , en mots exprès ,
 C'est qu'il est chef du régiment des Grecs.
 Voilà les coups de Dame Mariante !
 Dieu ! quelle femme ! ..

M A N O N .

Elle est extravagante.
 Si tu savois comme elle t'en promet !

F A R D E T .

Je suis , ma foi , son très-humble valet.
 Mais point de bruit ; & , si tu veux m'en croire ,
 Il est aisé d'abrégé cette histoire.
 Tu me connois. Je t'aime...

M A N O N .

Oh ! nous verrons.
 Songeons d'abord à ce que nous ferons
 Pour Thrasimon , pour l'aimable Sophie.
 Pour ces enfans je donneroîs ma vie.
 Ils sont si bons ! il me vient un projet :
 Je voudrois bien que notre ami Fardet

Pût s'expliquer avec Thrasimon père.
 Tu lui dirois ce qu'il faut de l'affaire.
 Lui détrompé, c'est là le nœud gordien;
 Et je prévois que le reste iroit bien.
 Je vais là-haut dire qu'on le demande.
 Et, sur le champ, si j'obtiens qu'il descende,
 Je reviendrai t'avertir.

F A R D E T.

Va, mon cœur.
 Mais songe un peu toi-même, à mon bonheur.

S C E N E X V.

F A R D E T, *seul.*

Oh ! tout de bon, si j'en juge à sa mine,
 Au dénouement notre amour s'achemine.
 Puisse le Ciel, de nos jeunes amans,
 Finir de même, en ce jout, les tourmens !
 Quel coup fatal pour notre Marieuse !
 Je crois la voir outrée & furieuse.
 Quoi ! sous les yeux, quatre cœurs, en un jout,
 S'aimant par choix, s'unissant par amour !
 Jusqu'à tantôt ne chantons pas victoire ;
 Je me défie encor de son grimoire.
 J'en ai tant vu de ses tours !..

B.vj

SCENE XVI.

SOPHIE, MANON, FARDET.

MANON, à *Fardet*.

Thrasimon

Va se trouver dans le petit salon.

Souviens-toi bien...

FARDET.

Compte sur moi, ma mie.

SCENE XVII.

SOPHIE, MANON, FARDET.

MANON.

Je veux dresser aussi ma batterie.

Je veux qu'ici le père furieux,

Sans y songer, vous trouve sous ses yeux.

SOPHIE.

Le beau moment pour m'offrir à sa vue!

Tu vois hélas! qu'interdite, éperdue,

Je puis à peine articuler deux mots.

MANON.

Il est encor du remède à vos maux;

Je vous l'ai dit. Seulement, je vous prie,

Dépêchez-vous de cette rêverie;

Et n'allez pas rendre vains mes efforts.

Que Thrasimon, découvrant les ressorts
Qu'a mis en jeu Madame Mariante,
Ecoute encor sa très-chère parente,
Le pensez-vous ? pour moi, je n'en crois rien.

S O P H I E.

Après ?

M A N O N.

Après ! ce que je crois très-bien,
C'est que son fils, profitant de la crise,
Peut dire tout, oui tout, avec franchise.

S O P H I E.

Ah ! tu veux donc nous perdre !

M A N O N.

Constamment,

Vous assurer la main de votre amant,
C'est à tous deux faire un tour bien perfide ?
Oh ! décidons ; & soyez moins timide.

S O P H I E.

Mais lui, Manon, comment le prévenir ?

M A N O N.

C'est l'embarras.

SCENE XVIII.

SOPHIE, MANON, THRASIMON père,
F A R D E T.

THRASIMON père.

. Je n'en puis revenir.
Sans sûreté, sans connoissance aucune,
Leurer les gens d'une dot peu commune,
Faire entrevoir l'état le plus brillant,
Et sur le tout, l'objet le plus charmant !
Et cela, rien ; moins que rien ! mais peut-être
Tu t'es mépris ? . Ainsi me compromettre !
Non, je ne puis le penser. . Des jaloux
T'auront séduit ?

F A R D E T.

Ah ! Monsieur, croyez-nous.

(*En montrant Manon.*)

Daignez l'entendre, & , bientôt, je l'espère,
Vous verrez clair à cette étrange affaire.

MANON, *haussant les épaules.*

Il me fait rire ! étrange ! . . eh ! tous les jours,
Ne voit-on pas , ici , de pareils tours ?
Interrogez dix mille infortunées
Sous leurs tyrans à gémir condamnées ;
Interrogez plus encor de maris
Par leurs moitiés , ruinés ou trahis ;

Ce sont , Monsieur , le fruit de tant d'intrigues ,
De tant de soins & de tant de fatigues
Que , malgré nous , par fois nous partageons ;
Mais dont , hélas ! toujours nous enragons.
Oui , c'en est fait , & je leve le masque :
N'en doutez point , c'est à quelque boursaque
Que vous devez l'assortiment exquis
Qu'on préparoit à Monsieur votre fils.

S O P H I E.

Chère Manon , la colère t'emporte.
Convient-il donc de parler de la sorte ?
C'est ta maîtresse enfin...

M A N O N.

Et le bourreau

De maintes gens qu'elle envoie au tombeau.
Croyiez-vous bien que l'aimable Sophie
Étoit , Monsieur , aussi de la partie ?
Croyiez-vous bien qu'un soi-disant Baron ,
En bon François , un escroc , un fripon ,
Par un effet du plus sanglant caprice ,
Dût l'obtenir , ce soir , de sa tutrice ?

T H R A S I M O N père.

Il se pourroit que la mauvaise humeur !..

M A N O N.

Dites plutôt , dites que la fureur
D'antécéder tout penchant raisonnable
Lui suggéra la méthode d'innable

40 MERCURE DE FRANCE.

De marier & *ab hoc* & *ab hac* ,
Et de brasler tant d'énormes mic-mac.

THRASIMON père.

En vérité , je la croïois plus sage.
Mais , après tout , que faire ? du tapage ?
J'en rougirois le premier. Ses remords
La puniront micux que nous , de ses torts.
Mais le moyen d'avoir mon fils sans elle ?
Que , de ma part , cependant on l'appelle.
Lui descendu , je pars , sans dire adieu ;

*Manon sort pour aller chercher le fils Thrasimon.
Elle est censée le prévenir de tout.*

Pour ne revoir jamais ce triste lieu
Où l'on manqua d'empoisonner ma vie. (*à part.*)
Pourquoi faut-il que la jeune Sophie
N'ait pas de biens , autant qu'elle a d'appas ?
Fortune aveugle ! . . (*haut*) Eh bien ? l'on ne vient
pas ?

FARDET.

J'entends quelqu'un , ce me semble. . .

SCENE XIX.

THRASIMON père , SOPHIE , THRASIMON
fils , MANON , FARDET.

THRASIMON fils.

• • • • • Ah ! mon père ,

Au nom des dieux , calmez votre colère ;
Ou qu'à l'instant , elle tombe sur moi !

THRASIMON père.

Hé quoi , mon fils , l'on agit contre toi !
C'est toi qu'on mène au bord du précipice ;
Et contre toi tu veux que je sévise !
Fuyons , fuyons.

THRASIMON fils.

Daignez m'entendre encor ;
De votre fils vengez-vous , s'il a tort.
Il est aisé de réparer la perte...

TARASIMON père.

J'entends : Madame est à la découverte ;
Et, pour ne point avoir le démenti ,
Offre à tes vœux quelque nouveau parti.
Ainsi , Monsieur , une autre Célimène ! . .
Y pensez-vous ? . . (*Il veut sortir.*)

THRASIMON fils.

Souffrez qu'on vous retienne.
C'est moi , c'est moi qui , par un choix heureux ,
Aime un objet. .

THRASIMON père.

Mais..

THRASIMON fils.

Il est en ces lieux.

42 MERCURE DE FRANCE.

THASIMON père.

D'un air plus tendre que courroucé.

Qu'avez-vous fait ? cet amour téméraire ,
L'avoir conçu sans consulter un père !
Fût-il encor plus merveilleux , cent fois ,
Ce rare objet dont ton cœur a fait choix ;
Te crois-tu donc assez d'expérience
Pour combiner les traits de convenance ,
Et la fortune , & l'état & le nom ,
Sur quoi se fonde enfin une maison ?
Il nous manquoit ce coup d'étourderie !

THRASIMON fils , *se jetant à genoux,*
Grace , mon père ; & regardez Sophie.

SCENE XX^e. & dernière.

Mde MARIANTE , & les Acteurs
précédens.

Mde MARIANTE , (*avec humeur.*)

Hé bien , Messieurs , là-haut je vous attends ,
Et vous restez , par choix , avec mes gens !
Mais qu'est-ce donc ? Et quelle contenance ?
Il s'agissoit d'affaires d'importance ;
A vos genoux j'ai trouvé votre fils.

THRASIMON père.

Sans lui , parbleu , vous nous trouviez partis.

De vos projets la bisarre tournure
Me donne ici bien de la tablature.

Mde MARIANTE.

Que voulez-vous ?

Elle montre Fardet & Manon.

Ils nous servent si mal !

Ai-je pu faire à ce franc animal
Articuler tantôt une parole ?

MANON.

Il avoit beau pourtant.

Mde MARIANTE.

Taisez-vous, folle.

Vous parlerez , quand on vous parlera. *à Fardet.*
Dieu fait enfin si Monsieur répondra !
Pourquoi , Maraur, ne nous vient-il personne ?

FARDET.

Oh ! Dame ! moi , des ordres qu'on me donne,
Comme je peux , je m'acquitte ; & bon soir.
Vos Epouseurs , ne comptez pas les voir.
Ils ont , vraiment , d'autre fil à retordre.

Mde MARIANTE.

Une autre fois , nous y mettrons bon ordre ;
à Thrassimon père.
On peut encor réparer tout cela.

44 MERCURE DE FRANCE.

THRASIMON père.

On peut aussi, Madame, en rester là.
Et c'est le mieux, si vous voulez m'en croire.

Mde MARIANTE.

(D'un air de dépit.)

Aussi, voyez : sans leur chienne d'histoire,
Tout étoit dit ; & tout étoit en paix.
Car l'un pour l'autre enfin ils semblent faits :
De les unir je nourrissois l'idée.
J'allois parler. L'entrevue hasardée
D'hier au soir, excite mon courroux. . .

THRASIMON père.

Quelle entrevue ? & de qui parlez-vous ?

Mde MARIANTE.

(En montrant Sophie & Thrasimon fils)

De ces enfans, dont le cœur téméraire
A mon empire a voulu se soustraire.
Ils ont osé s'aimer, à mon insçu.

MANON, à part.

Voilà le nœud ; je l'avois bien prévu.

THRASIMON père.

Et voilà donc ce qui formoit la chaîne
Qui dût unir mon fils & Célimène ?

Mde MARIANTE.

Oui.

NOVEMBRE. 1772. 45

THRASIMON. père.

Mais enfin la connoissiez-vous bien ?
La vîtes-vous , cette fille de bien ?

Mde MARIANTE.

Jamais.

THRASIMON père.

Jamais ? vous m'étonnez , Madame,
Et ce Baron sans foi , sans mœurs , sans ame , .

Mde MARIANTE.

Tout-beau , Monsieur , .

THRASIMON père.

Vous le connoissiez mieux ?

Mde MARIANTE.

Je ne l'ai vu qu'une fois , ou bien deux ;
Mais..

THRASIMON père.

Mais , Madame , on ose vous le dire ,
Abandonnez pour toujours un empire ,
Où la raison n'exerce point ses droits ;
Où du sang même on étouffe la voix ;
Dont le caprice est le vrai baromètre ;
Qui de malheurs..

THRASIMON fils.

Ah ! daignez le permettre ;

46 MERCURE DE FRANCE.

Que sous vos yeux , mon père , que , ce soir ,
Madame exerce encore son pouvoir !
Vous l'entendez : elle-même eut envie
D'unir , un jour , Thrasimon & Sophie.
Tout , aujourd'hui , parle en notre faveur.
Nous nous aimons ; & vous avez un cœur..

Mde M A R I A N T E.

Vous vous aimez ! c'est ce qui m'humilie.
Mais je vous cède , & je me sacrifie.
(à la cantonade.)

Sans m'ârier , j'allois perdre ce jour.
Mieux vaut encore écouter leur amour.
(à Thrasimon père.)

Votre boutade annonce quelque chose ,
Dont j'aurois peine à deviner la cause ,
Si , tous les jours , en dépit de mes soins..
Mais votre emplette est sûre de tous points.
Quant à la dot , sur-tout , soyez tranquille.
(Elle va pour sortir.)

F A R D E T.

Chère Manon , puisqu'on est si facile ,
Ne veux tu pas profiter du moment ?

Mde M A R I A N T E.

Quoi ! vous aussi ? .. sans mon consentement !.
(En se radoucissant.)

Cela nous donne au moins deux mariages ;
Quitte à chercher ailleurs des gens plus sages.

M A N O N , *au Parterre.*

Vous qui traitez tous les amans de foux ,
Je soutiens , moi , qu'ils le sont moins que vous.

*L'ENTHOUSIASME VERTUEUX.**Conte du temps passé.*

ELEVÉ par un père honnête & sage, Lisidor, en entrant dans le monde, ne promettoit rien moins que de se rendre aussi estimable que son guide. Dissipé, léger & volage, il s'étoit précipité vers les plaisirs qui ne détruisent que trop aisément les germes d'une bonne éducation. Heureusement le véritable amour s'en mêla, & Lisidor suspendit la course de ses premiers égaremens.

Il avoit vu Lucile, & les regards qu'il avoit portés sur elle, lui avoient fait trouver dans la beauté, ce qu'il n'y avoit point encore apperçu, la modestie, la décence, une certaine noblesse qui, sans ôter à nos desirs ce qu'ils ont de vivacité & de feu, les plie au respect de la personne aimée, & sur-tout au besoin de s'en faire estimer, pour être digne de lui plaire.

Attentif à la conduite de son élève,

48 MERCURE DE FRANCE.

Lisidor le père s'étoit apperçu plutôt que son fils même du changement qui venoit de s'opérer en lui. Il en chercha la cause; il la découvrit, & s'occupa dès - lors des moyens de l'unir à l'objet qui venoit de lui rendre ses mœurs.

Il connoissoit peu le père de Lucile, & il apprit avec peine qu'un esprit d'intérêt grossier étoit le mobile de toutes ses actions. Cependant, comme leurs fortunes étoient assez égales, il ne désespéra de rien, & chercha à négocier en faveur de son fils.

Un ami commun facilita l'entrevue des deux pères, & il fut convenu que Lisidor le fils pourroit venir voir Dorimon; que celui-ci, en le présentant à Lucile, étudieroit le cœur de sa fille, pour se déterminer ensuite au parti qu'il auroit à prendre.

Lisidor étoit jeune, bien fait, & d'une figure agréable; il fut embelli par le desir de plaire, & Lucile en fut frappée. Leur première conversation fut aussi timide, aussi embarrassée que s'ils s'étoient déjà confié ce qui se passoit dans leur ame; c'est à ceux qui se voyent avec plus d'indifférence à se montrer mutuellement plus d'esprit & d'aisance au premier coup-d'œil.

La

La convenance se découvrit si évidemment entre les jeunes gens , que bientôt il ne fut plus question entre les pères que de la stipulation des intérêts réciproques ; mais un revers de fortune , arrivé tout à coup à Lisidore le père , changea les dispositions favorables de Dorimon , & vint empoisonner les douceurs dont jouissoient nos deux amans.

Des lettres de Cadix annoncèrent à Lisidor qu'une des plus fortes maisons de commerce de cette ville faisoit une faillite considérable , & que les fonds qu'il avoit confiés à un ancien ami , principal associé de cette maison , couroient les plus grands risques.

Cette nouvelle fatale ne fut que trop tôt confirmée , & Lisidor , en l'apprenant à son fils , ne lui dissimula point qu'il n'étoit plus en état de répondre aux demandes de Dorimon , trop avare & trop dur pour n'exiger au nom de sa fille que l'amour pour dot.

Le jeune Lisidor sentit toute la pesanteur de ce coup affreux ; il passa deux jours dans un abattement & dans un silence effrayans ; mais il s'aperçut qu'il affligeoit encore plus un père qui avoit besoin de consolation ; il revint à lui-même , & ,

C

par un premier effort de vertu dont on l'auroit cru peu capable , il se déterminà à ne plus prononcer le nom de Lucile , à laquelle il ne pouvoit être uni.

La seule foiblesse qu'il crut pouvoir se permettre , fut de lui faire tenir sans mystère & sans cachet le billet suivant.

Mademoiselle, vous savez, sans doute, les malheurs du plus honnête , du plus tendre , du plus vertueux des pères. Il entraîne son fils dans sa perte , & ce fils infortuné , que vous ne verrez plus , n'a désormais rien à demander aux Dieux que de vous destiner un époux qui ait pour vous & son cœur & ses yeux.

Lisidor ne s'étoit point flatté ; il n'attendoit aucune réponse ; cependant deux jours après il reçut avec aussi peu de précaution qu'il en avoit employée , un billet dans lequel Lucile lui écrivoit que dans la dépendance où elle étoit d'un père , elle ne pouvoit faire à ses adieux la réponse qui lui conviendrait , mais que ce qu'elle avoit pû faire , elle l'avoit fait ; qu'elle lui écrivoit du Couvent où elle s'étoit retirée, pour mettre à l'abri de toutes sortes de persécution, un cœur qui lui avoit été si vainement destiné.

Les idées incertaines & confuses de

Lisidor , après la lecture de ce billet inattendu, l'entraînèrent d'abord à vouloir s'informer du Couvent dont elle avoit fait choix ; mais cette vertu que l'amour & le malheur lui avoient fait connoître , s'arrêta bientôt dans ses recherches ; il rentra chez lui pour consulter son pere , qui lui fit sentir que son premier projet de fuir Lucile étoit seul digne d'un galant homme , dans la circonstance où il se trouvoit. Il se rendit, en frémissant, à cette décision qu'il avoit déjà trouvée dans son propre cœur.

Son infortune s'accrut encore par la perte qu'il fit d'un père qu'il adoroit , & qui s'étoit laissé consumer par les chagrins qu'il venoit d'éprouver.

Après avoir recueilli les foibles débris de sa fortune , il prit avec fermeté le parti de se retirer à la campagne dans un petit bien qu'heureusement il avoit été en état d'acheter.

Triste cultivateur d'une ferme médiocre , toujours occupé intérieurement de Lucile , la pleurant chaque jour sans faire aucune démarche pour savoir de ses nouvelles , il imaginoit quelquefois qu'elle n'avoit pu se défendre d'obéir à son père , & qu'elle faisoit le bonheur d'un rival plus heureux que lui.

53 MERCURE DE FRANCE.

Cette image cruelle , en passant dans un cœur qui s'étoit imposé de ne conserver aucun espoir , le déchiroit cependant , & l'effet involontaire qu'elle produisoit, le forçoit alors de se cacher à tous les regards , parce que l'agitation qu'il éprouvoit sembloit tenir quelque chose de la frénésie.

Des torrents de larmes, qui succédoient à ce trouble , à ce désordre de ses sens, lui rendoient un peu de tranquillité. Le travail des mains & le plaisir toujours certain que procurent les soins de seconder la nature dans les efforts qu'elle fait pour subvenir à nos besoins , étoient encore une source de calme pour lui ; c'étoit sur-tout ce qui réparoit ses forces.

Déjà deux années s'étoient écoulées dans cette sagesse & ce trouble successifs, lorsqu'un Notaire lui écrivit qu'un de ses oncles , nommé Germain , qui passoit pour très-peu riche , lui laissoit , par une mort subite , une succession considérable en argent qui s'étoit trouvé chez lui.

Son premier mouvement fut de s'étonner qu'un particulier qui avoit eu peu de patrimoine & peu d'industrie, laissât à sa mort autant d'argent qu'on lui en annonçoit , & , lorsqu'il arriva dans la maison

NOVEMBRE. 1772. 51

du défunt pour recueillir sa succession, il ne put se persuader que son oncle avoit eu, comme on le disoit, le secret de la pierre philosophale.

A peine eut-il jeté les yeux sur les cinquante mille écus qui étoient effectivement sous les scellés de Germain, que son cœur, qui du premier moment s'étoit tourné vers Lucile, s'enflamma du desir d'apprendre si elle étoit encore libre.

Agité par cette incertitude qui ôtoit à sa nouvelle fortune tout ce qu'elle auroit eu de charmes pour un autre, il alloit risquer de s'informer de ce qu'elle étoit devenue, lorsqu'il vit entrer Dorimon chez lui..... Le père de Lucile, Dorimon lui-même.

Le bon homme, quoi qu'infirmes depuis quelque tems, avoit voulu sortir de son lit pour s'assurer par lui-même du bruit arrivé jusqu'à lui que Lisidor venoit d'hériter. Le jeune homme entrevit bientôt sa curiosité, & mit sous ses yeux les cinquante sacs de mille écus que lui laissoit le frère de sa mère, outre un patrimoine de vingt cinq à trente mille livres.

Dorimon, transporté du riche spectacle qu'on lui offroit, ne levoit ses regards de dessus les sacs comptés & sou-

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

pesés par lui plus d'une fois, que pour sourire à Lisidor, auquel il serroit tendrement la main par intervalles. O mon ami ! s'écria-t-il , bientôt il ne tiendra donc qu'à vous de me rendre ma fille ! Depuis les malheurs de votre père..... honnête homme , & c'étoit grand dommage qu'il restât presque sans pain.... On l'estimoit , mais c'est un pauvre bien que cette estime ; cela ne donne pas à vivre , n'est-il pas vrai ?..... Pour revenir donc ; depuis ce désastre , ma Lucile s'obstine à rester chez les Dames de C.... Et me prive de la douceur de l'établir richement avant ma mort. En vain lui ai je fait dire que je m'affoiblissois chaque jour , & qu'il falloit que mes yeux fussent fermés par un gendre & par elle ; rien n'a pu l'engager à sortir de la maudite retraite qu'elle a choisie. Lisidor , mon cher Lisidor , vous n'êtes point marié ? — Non , Monsieur. — C'est bien fait à vous , on l'est toujours trop tôt.... Mais n'importe ; écoutez - moi ; vous avez aimé ma fille ? — Avec fureur, comme je l'aime encore , comme je l'aimerai toujours. — Fort bien ; voilà ce que je souhaitois ; vous êtes riche aujourd'hui , Lucile vous plaît ; vous ne lui êtes pas désagréable , j'en suis sûr ;

je vais de ce pas lui faire écrire tout cela ; car , voyez-vous , j'ai une paralysie sur le bras droit qui ne me permet plus d'écrire une quittance , & cela est bien cruel, qu'il faille faire passer ses affaires sous les yeux & la main d'autrui..... Or donc ma Lucile va savoir dès aujourd'hui votre nouvelle fortune & vos dispositions pour elle ; je la reverrai bientôt chez moi , je n'en doute point ; ne différez pas de l'y venir revoir. Oubliez, de grace, tout ce qui s'est passé de ma part , & nous reprendrons les choses où nous les avions laissées chez le Notaire, avant la déroute de votre pauvre père.

On imagine bien que Lisidor ne tarda pas à aller chez Dorimon s'informer si sa fille étoit revenue. Elle y étoit rentrée depuis une heure au plus , lorsqu'il se fit annoncer à elle. Que de vivacité ! que de feu dans leurs regards mutuels ! Cette avidité avec laquelle un tendre fils , après avoir cru son père enseveli , le verroit tout à coup rendu à la vie , se peignoit vivement dans les yeux de Lisidor , & même dans ceux de Lucile , qui se vit adorée & qui crut devoir permettre à Lisidor de se croire aimé. Cependant à peine avoient-ils prononcé quelques mots l'un & l'autre ; mais ils s'étoient dit tout ce que la

36 MERCURE DE FRANCE

rendresse a de plus animé , de plus expressif. C'est dans ces silences que l'amour déploie avec succès ce qu'il a de plus éloquent. Un tiers même entendroit ce muet & doux langage.

Dorimon , poussé par l'espoir de voir transporter chez lui tout l'argent qu'il avoit vu au pouvoir de Lisidor , fut le premier à presser nos deux amans de conclure le plutôt qu'ils le pourroient. Il ne se sentoît pas de joie de revoir sa fille à ses côtés : & quoiqu'il eût pû peut-être , (à ce qu'il leur dit ingénument) trouver un gendre encore plus riche , il vouloit bien , ajoutoit-il , en faveur du goût de Lucile , se contenter du bien que Lisidor avoit.

Ce qu'il y avoit de singulier dans le caractère de Dorimon , c'est qu'il ne croyoit pas qu'aucune raison d'intérêt l'eût déterminé à accorder Lucile à Lisidor , & qu'il ne connoissoit pas de meilleur père de famille que lui , puisqu'il alloit se dépouiller d'une petite partie de son bien en mariant sa fille.

Le temps des formalités préliminaires abrégé autant qu'il fut possible , on prit jour pour les signatures. Ce moment , si désiré par l'un & l'autre des amans , alloit

N O V E M B R E. 1772. 57

arriver , lorsque Lisidor le prévint , & se présenta seul chez Lucile , qu'il effraya par la pâleur & la consternation de son visage. Lisidor , s'écria-t-elle , que venez-vous m'apprendre ? Que s'est-il passé de nouveau ? Je ne retrouve en vous ni les traits de mon ami , ni ceux de mon époux. — Tout est perdu , Lucile , je tombe dans mon premier crime , & les Dieux ne m'offroient l'image du plus grand bonheur que pour la retirer tout-à coup , & pour me rendre mille fois plus malheureux. — Quoi ! Lisidor , quelque difficulté de la part de mon père..... — Aucune. Il n'est point encore mon ennemi , mais mon infortune va le forcer à le devenir. — Quelle infortune ? Expliquez-vous ; seriez vous volé ? — Non , Lucile. — On vous dispute donc l'héritage de votre oncle , & c'est un procès que vous aurez à soutenir ? Hélas ! je connois mon père : sans doute tout va se différer ; il ne signera point avant l'événement Mais enfin vos droits sont incontestables , vous n'avez pas eu besoin de testament , vous êtes l'héritier naturel de votre parent , l'événement ne peut être douteux : vous triompherez , Lisidor , de l'avidie chicanne. — Ecoutez-moi , Lucile , écoute-

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

rez - moi. Si dans une succession qui vous feroit échue , le hasard vous faisoit trouver des preuves que le bien qu'on vous transmet n'appartient pas à celui qui vous le laisse , que ce bien a d'autres propriétaires vrais & sacrés , qu'une..... négligence peu pardonnable..... l'a conservé chez la personne au nom de laquelle vous en seriez revêtue , & qui n'en étoit que dépositaire ; parlez , vertueuse Lucile , quelle feroit votre conduite ?

Lisidor , qui avoit baissé les yeux en découvrant le crime de son oncle , ne s'étoit pas aperçu que Lucile s'étoit presque évanouie. Il se lève , il s'écrie , il voit Dorimon qui entre dans ce moment , & , par un côté opposé , il fuit sans être vu.

Le père de Lucile étoit accompagné de quelques parens & d'un Notaire , qui se met sur le champ en devoir d'écrire ; tandis que Lucile , revenue à elle même , & ne voyant plus Lisidor , supplie son père , pour éviter un plus grand éclat , de remettre , au jour suivant , une affaire que l'absence d'une des parties ne permettoit pas de conclure.

Il est assez singulier , dit Dorimon irrité , que ce soit Lisidor qui manque à notre rendez-vous , & je ne conçois pas , ma

fille , qu'il soit aussi peu reconnoissant de vos bontés & des miennes.

Après plusieurs propos de cette nature , on se sépara ; & Lucile , restée seule , après avoir réfléchi douloureusement que le vertueux Lisidor alloit se dépouiller d'un bien qu'il avoit cru d'abord posséder légitimement , qu'il n'en feroit point misère à Dorimon , & que dès lors toute union entre eux , devenoit impossible , prit le parti de se retirer , le même soir , dans son couvent , après avoir écrit à son père que Lisidor , retombé dans sa pauvreté , alloit , sans doute , essuier encore , de sa part , les mépris dont il l'avoit couvert autrefois , qu'elle ne pouvoit en être témoin , & qu'elle le supplioit de la laisser dans la retraite qu'elle avoit choisie.

Dorimon , affligé de la nouvelle disparition de sa fille , se contraignit , dans la crainte qu'elle ne mît pour condition de son retour , son mariage avec Lisidor redevenu pauvre comme auparavant. Il n'avoit garde aussi de trop faire valoir son autorité de père pour la ramener à lui , dans la crainte de la pousser au point de lui demander compte du bien de sa mère , dont il ne vouloit pas se dessaisir.

Elle put donc , en liberté , s'abreuver

C vj

de ses larmes dans le triste silence de sa retraite, tandis que Lisidor, déchiré par la passion la plus vive, mais soutenu par l'honneur & la vertu, s'immoloit généreusement à cette dernière.

En quittant Lucile, il étoit revenu à la maison de son oncle pour y lire encore son arrêt. Il reprend la lettre fatale qu'il avoit trouvée, le matin même, dans une armoire secrète, & que peut-être on n'eût jamais découverte; il la relit; aucune obscurité n'en enveloppe le sens; c'étoit à son oncle qu'elle avoit été adressée, il y avoit plus d'un an. La voici :

A M. Germain, à . . . le 15 Août 16 . . .

« Prêt à quitter la vie, mon cher & vieux
 » ami Germain, c'est à toi que j'ai recours
 » pour réparer mes injustices sans compro-
 » mettre cependant l'honneur de ma fa-
 » mille. Par des intrigues inutiles à re-
 » révéler, j'ai dépouillé de leur fortune
 » deux malheureux orphelins, & leur
 » mère. Ils respirent tous trois dans votre
 » ville, pauvres & misérables. Leur nom
 » est Gerard. Le moyen sûr de les décou-
 » vrir est de s'adresser aux Curés des pa-
 » roisses, à la charité desquels ils doivent
 » sûrement leur subsistance. Je te fais pas-
 » ser de S. . . . où je suis mourant, cin-
 » quante mille écus, qui seront remis à

» ton adresse. Dès que tu les auras touchés,
 » mon cher Germain, remets-les aux in-
 » fortunés que je t'indique, en exigeant,
 » de leur part, le secret. Ta probité m'est
 » connue, & je meurs tranquille. L. . . .

Rien n'est plus positif, dit Lisidor,
 voilà cette pierre philosophale dont les
 voisins de mon oncle lui supposent le
 secret. Voilà les cinquante mille écus dont
 il n'étoit que fidei-commisnaire. Mais
 comment ? . . . Ô ciel ! depuis un an. . .
 Ah ! c'est à moi de réparer sa faute horri-
 ble. . . . Courons aux sources qu'on m'in-
 dique pour trouver les indigens à qui cet
 or appartient. . . . Lucile ! ah , Lucile !
 je vous perds.. & moi-même, je travaille
 à vous perdre. . . . Oui, je le veux, je le
 dois, je serois indigne de vous, & du
 jour, si je balançois un instant.

La bienfaisance, la Justice éternelle
 guidoient les pas du vertueux Lisidor. Le
 premier Pasteur auquel il s'adressa le
 conduisit assez près de chez lui, à un
 sixième étage, où ils trouvèrent une femme
 languissante, couchée sur un grabat, &
 entourée de deux jeunes fils, travaillant
 auprès d'elle, à enluminer des papiers
 communs.

La vûe du charitable pasteur répandit
 quelque sérénité sur le front de la bonne

62 MERCURE DE FRANCE.

femme & de ses enfans. Ainsi , lorsque sous la zône brûlante un vent frais s'élève , on voit les hommes respirer plus à l'aise & porter au ciel des yeux satisfaits & pleins de reconnoissance.

Vous le voyez , Monsieur , dit au Pasteur un des deux fils , nous cherchons , par notre travail , à soutenir notre mère & à nous mettre en état de solliciter moins souvent les généreux secours que vous aimés à répandre sur ceux qui n'ont ni la force , ni les occasions de travailler.

Je vous connois , répondit le Pasteur , & je vous respecte tous trois. Ecoutez-moi , ajouta-t-il , en montrant Lisidor , voici quelqu'un qui veut savoir qui vous êtes , & auquel il vous est important de ne rien cacher.

Monsieur , dit alors l'aîné des frères , nous nous appellons Gerard , nous naquîmes à Léogane ; à peine sortis du berceau nous perdîmes notre père. Il avoit sur son habitation un associé qui s'empara de tout , qui fut se servir des loix même pour chasser notre mère de chez elle , & pour la faire repasser en France avec nous , où , depuis ce tems-là , elle vécut dans l'opprobre & dans la misère.

Honnêtes indigens , malheureuses victimes de l'intérêt & de l'injustice , s'écria

Lisidor, c'en est assez, vos malheurs vont finir. Une chaise à porteur peut transporter votre mère, venez, descendons-la; mais, avant tout, promettez moi religieusement de jouir de la fortune qui va vous être remise, sans en rechercher la source, sans parler jamais de rien, & surtout de moi.

On donna cette parole qu'exigeoit Lisidor, entre les mains du Pasteur étonné, & l'on se transporta dans la maison de Germain, où l'on remit aux deux frères, & à leur mère, les cinquante mille écus qui leur appartenoient.

Vous savez nos conventions, dit Lisidor accablé des témoignages de reconnaissance des trois indigens. Vous ne me devez rien, & je ne suis ici que l'instrument de la Providence qui veilloit sur vous.

Lisidor, resté seul, bien loin de sentir quelque altération fâcheuse de ce qu'il venoit de faire, n'avoit jamais passé de momens plus délicieux que ceux qui succédèrent à sa ruine. Lucile se présenta à son idée, mais sans y apporter de trouble; il n'étoit plus au pouvoir des maux de l'humanité de frapper sur une ame qui venoit de s'aggrandir & de s'élever aux plus hauts sacrifices que demande la vertu. L'action de Lisidor n'étoit que juste en

64 MERCURE DE FRANCE.

foi ; mais les circonstances la rendoient sublime.

Sans savoir la retraite de Lucile , il l'imita , il revint à son hermitage. Le petit patrimoine de son oncle le mettoit en état d'être bienfaisant , & l'épreuve qu'il avoit faite de ces délices dont une ame est payée après une bonne action , le décida bientôt à le devenir. Personne , avec une fortune aussi bornée , ne s'enivra plus souvent du plaisir d'obliger.

Le respect qu'il se concilia dans son village , & dans tous les environs , le fit rechercher de tout le monde ; mais il tint fermement au projet qu'il avoit formé de ne sortir de sa retraite que pour être utile. On lui proposa quelques partis assez avantageux ; c'est alors que l'image de Lucile se représentoit à sa vue & défendoit son cœur de toute séduction.

Telle étoit la vie de Lisidor lorsque la paralysie de Dorimon le détacha , malgré lui , & pour toujours , des biens de la terre. Lucile , devenue libre , laissa passer les tems que la décence consacroit à la douleur ; mais dès qu'elle put , sans trop de précipitation , disposer d'elle-même , elle pria une de ses amies de l'accompagner à un petit voyage qu'elle avoit à faire.

Curieuse de savoir, par elle même, de quelle façon Lisidor vivoit dans sa petite ferme, elle s'y présenta, mais sans annoncer, par son deuil, qu'elle eût perdu son père.

Etonné de cette démarche, Lisidor, en la voyant, ne put que prononcer son nom. Lucile, ô ciel ! s'écria-t-il, est ce vous, Lucile ? Moi-même, répondit-elle. Ah ! reprit Lisidor, je ne vous ai jamais vue que pour vous perdre. Ce tems n'est plus, dit Lucile attendrie ; mon père vous fit essuyer des mépris que j'ai dû réparer, & c'est ce qui m'amène. Il ne vit plus, je suis libre, & ne fais point estimer les hommes par leur fortune. En un mot, Lisidor, je suis à vous si votre cœur est encore à moi.

Lisidor, aux pieds de Lucile, y mérita qu'elle lui renouvelât l'assurance de son bonheur. En effet, ils furent bientôt unis, & Lisidor fut le plus heureux des époux : mais ce bonheur ne l'emporta jamais sur celui que lui avoit procuré le moment d'enthousiasme qui avoit décidé sa ruine en faisant la félicité de trois infortunés.

B. . .

*STANCES à Madame de C**.*

L'ÉCLAT de ta naissante aurore
Brilla sur mon heureux printemps.
J'essayais mes faibles talens ,
Quand tes appas venaient d'éclorre.

Cet instinct de nos jeunes ans
Qui nous éclaire & nous enflamme ,
Grava tes attraits dans mon ame,
Et plaça ton nom dans mes chants.

Dirigeant mes premières veilles,
Ton goût me prescrivit des loix.
Les premiers accens de ma voix
Ont voulu flatter tes oreilles.

Nous étions dans l'âge brillant
Et des projets & des conquêtes.
Tes yeux tournaient toutes les têtes ,
Ma muse en voulait faire autant.

Je l'avouârai sans jalousie ;
Tu fus plus heureuse que moi.
Tes charmes , pour donner la loi ,
En savaient plus que mon génie.

Le bonheur qui suit la beauté
Ne se fixe point sur nos traces ,
Et les Muses , en vérité ,
Ont plus d'ennemis que les Graces.

Les mortels , les héros , les dieux
Sont tous aux pieds de Cythérée.
Elle est triomphante , adorée ;
Apollon est chassé des Cicux.

L'ignorance nous persécure ;
La haine veut nous avilir.
Un lecteur chagrin nous dispute
Et nos talens & son plaisir.

Mais l'amour veille à votre gloire.
Deux beaux yeux n'ont point de censeur ;
Et nous chantons notre bonheur ,
Quand nous chantons votre victoire.

Amis , s'il faut être rivaux ,
Soyons-le aux genoux de Glycère.
Sur le Pinde on trouve la guerre ,
Et les fêtes sont à Paphos.

Deux jeunes hôtes des bocages ,
Brouillés assez mal-à-propos ,
Se querellaient dans leurs ramages ;
Leurs chants affligeaient les échos.

68 MERCURE DE FRANCE.

Flöre parut fraîche & brillante ,
Pour elle ils unirent leur voix.
Leur voix alors fut plus touchante ,
Et la paix revint dans nos bois.

Qu'à jamais elle nous enchaîne ,
Puisqu'elle a su nous désarmer.
A-t-on des momens pour la haine ?
On en a si peu pour aimer !

Par M. de la Harpe.

A mes Amis , au retour de la campagne.

Je vous retrouve enfin , je vous vois réunie ,
Douce société que mon cœur a choisie ,

O mes guides ! ô mes amis !
Dans le tourbillon de Paris ,
Où l'on porte au milieu de la foule étrangère ,
Et l'ennui d'être solitaire ,
Et le besoin de s'attacher ,
Qu'il est doux de se rapprocher
De ceux qu'on aime & qu'on préfère !

L'été nous avait tous dispersés dans les champs.
La nature alors est si belle !
Pour des besoins nouveaux elle éveille nos sens ;
Son règne est commencé ; l'on est heureux par
elle ;

Pour elle l'on veut tout quitter;
Et, tranquille, on se livre au plaisir d'exister.

Croyez moi cependant , quelque ivresse qu'ins-
pire
Le spectacle enchanteur des beaux jours renais-
sans ,
Quand je trouvais l'air pur , les ombrages char-
mans ,
Il manquait à mon cœur de pouvoir vous le dire.

Que je suis heureux avec vous !
N'en vaut-on pas bien mieux , lorsque l'on est en-
semble ?

N'a-t'on pas , quand on se rassemble ,
Plus d'esprit , de gaieté , des sentimens plus doux ?
Le travail a son prix ; j'en estime l'usage.
Je veux bien de mes jours lui laisser la moitié.
S'il les occupe tous , il devient esclavage ;
Il ôte trop à l'amitié.

Je fais qu'il nourrit l'ame & qu'il la fortifie.
Mais si l'on n'entremêle aux travaux de l'esprit,
Ces nœuds intéressans qui font chérir la vie ,
L'ame se sèche & s'endureit.

Le cœur ne peut pas se suffire,
Il faut qu'un autre cœur vienne le ranimer.
On se lasse souvent de penser & d'écrire ;
Se lasse-t-on jamais de sentir & d'aimer !

Par le même.

** STANCES sur la Mort de Tircis.*

TIRCIS n'est plus ; la faux du sort
A tranché cette rose à peine épanouie.
Hélas ! au matin de sa vie ,
Tircis n'est plus, Tircis est mort !

Je ne te verrai plus , homme sublime & tendre ,
Que j'admirais , que j'adorais ;
Je ne te verrai plus ; je n'aurai désormais
Que des larmes à répandre ;
Des ennuis & des regrets.

Je n'aurai plus la douceur de t'entendre ,
D'entendre cette voix qui pénétrait mon cœur ;
Dans tes embrassemens j'avois mis mon bonheur ;
Je ne dois plus y prétendre.

Le glaive de la mort m'a séparé de toi ,
C'étoit pour toi que j'osois vivre ,
Viens donc , ô mort ! & me délivre ,
Du fardeau de mes jours ; viens , anéantis-moi.

* Ces stances & l'ode suivante ayant été confondues & mal imprimées dans le dernier Mercure , on les donne ici telles qu'elles doivent être.

Que fais-je sur la terre ? enseveli dans l'ombre ,
 Méprisé des humains , témoin de leurs travers ;
 Malheureux , j'augmente le nombre
 De tant d'infortunés errants dans l'Univers ,
 Dont l'orgueil inexorable ,
 Qui , de ses dédains amers ,
 Sans relâche , les accable ,
 En riant serre les fers.

Où suis-je ? .. dans les murs de ma chère patrie. ..
 O de mon père , amis tendres & généreux ,
 Venez , consolez-moi des horreurs de la vie ,
 Soulagez mon sort rigoureux.

Que vois-je ? où courez - vous , ingrats ! de ma
 misère ,
 Sourds à ma timide prière ,
 Vous détournez vos regards effrayés ;
 Vous êtes mes amis , traîtres , & vous fuyez !

Des Cieux où t'a placé l'éternelle Justice ,
 Daigne un moment jeter les yeux
 Sur ce mortel audacieux
 Qui d'un œil sec regarde mon supplice ;
 Ce faux ami dont l'artifice ,
 Enchanté si long-tems ta crédule amitié. ..
 Tu n'es plus , avec toi ton fils est oublié.

Où fuir ? .. où porter ma misère ?
 La douce consolation

71 **MERCURE DE FRANCE.**

N'habite point ce sauvage hémisphère ,
Tout les cœurs sont fermés à la compassion.

La voix du malheur importune ;
Le pauvre humble & plaintif choque par-tout les
yeux ,

Et par-tout règne la fortune.

O mon père ! & c'est là ce séjour odieux ,
Qui , dans son sein contagieux ,
Produit le crime audacieux ,
Et l'implacable tyrannie ;
Ce dédale artificieux

Où doit couler ma languissante vie ?

L'honneur sera mon guide & conduira mes pas ;
Quand l'honneur a parlé , que m'importe le reste ?
Du haut de la voûte céleste ,
D'un regard tu m'animeras.

Environné de ta lumière ,
Tranquille , passant au travers
Des écueils dangereux dont ces bords sont cou-
verts ,

Je finirai ma fatale carrière ,
Heureux , si je revois au séjour de la paix ,
Le père qui m'aima, l'ami que j'adorais !

Par M. Latour de la Montagne.

Imitation

*Imitation des vers de Catulle à Lesbie.**Vivamus, mea Lesbie, &c.*

AME de mon ame, ô Lesbie!
 Aimons-nous, vivons pour aimer;
 C'est à l'amour que nous devons la vie,
 C'est l'amour qui doit nous charmer.

L'astre brillant qui nous éclaire,
 De ses rayons naissans peins, chauffe les Cieux;
 Tout renaît; bientôt sa lumière
 Pâlit, tombe, meurt à nos yeux.

Mais à peine la jeune Aurore
 Voit fuir l'ombre devant ses feux;
 Il s'élève, il paroît encore
 Dans son éclat majestueux.

Pour nous, ô ma chère Lesbie,
 Dès que le ciseau du destin
 A coupé le fil de la vie,
 Pour retourner au jour il n'est plus de chemin!

Donne-moi deux baisers, donne m'en deux en-
 core,

Donne-m'en mille, & mille après,
 Lesbie... hélas!.. mon cœur brûle... il t'adore...
 Viens, de nos bras unis serrons-nous à jamais;

D

Que l'envieux nous regarde & frémissé ;
C'est de notre bonheur que naîtra son supplice.

Par le même.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du second volume du mois d'Octobre 1772, est le *Bouquet* ; celui de la seconde est le *Masque* ; celui de la troisième est la *Note de Musique* ; celui de la quatrième est *Papier*. Le mot du premier logogryphe est *Lit* ; celui du second est *Marbre*, où on trouve *arbre* ; celui du troisième est *Liard*, où se trouve *lard*.

É N I G M E.

QUOIQUE le plus souvent je reçoive mon être ,
Des jeux de l'amour-propre & de la vanité ,
Je ne suis point flatteur ; quand on me fait pa-
roître ,

Au peuple, comme aux grands, je dis la vérité.
Mille jeunes *Laïs*, & cent nouveaux *Thersites*,
Viennent à tous momens, sans savoir bien pour-
quoi ,

Me rendre, en grimaçant, visites sur visites ;

Souvent on s'en retire , en boudant contre moi.

Quelque fois j'habite dans l'onde :

Mes traits sont sans cesse changés :

Je pleure avec les affligés :

Je m'accommode à tout le monde :

Contre les irrités je me mets en fureur ;

Mais avec ceux de bonne humeur ,

Je ris toujours de bonne grâce.

Si pourtant quelques impudens

Viennent à me faire grimace

Je leur montre les dents.

Par Mlle V. N. G d'Angers.

A U T R E.

LECTEUR , je suis un meuble utile à la nature :

Mais comme tout enfin dégénère en abus ,

Je sers à ménager , dans une alcove obscure ,

D'un mutuel amour les clandestins tributs.

Quand la nuit a fait place aux rayons de l'au-
rore ,

Pour vous , lecteur , peut-être , il seroit trop ma-
tin ,

L'artisan m'abandonne , & rentre dans mon sein

Quand le jour est fini , pour me quitter encore.

Par M. M... étudiant.

D.ij

A U T R E.

FILS d'un Etre puissant révéé des mortels,
 Et pour qui même encore , en certain coin du
 monde,
 On dresse des autels ,
 Je répands les bienfaits sur la terre & sur l'onde.
 Si pour les uns mon cours est limité ,
 Ils jouissent en paix du fruit de mon absence ;
 Pour les autres bientôt je suis ressuscité ,
 C'est un nouveau plaisir pour eux que ma nais-
 sance ;
 De mon éclat enfin , l'Univers est frappé.
 Il se peut , & tel est le sort de la beauté ,
 Que je montre aux mortels par fois de l'inconfi-
 tance.

Par M. le Général des B...

A U T R E.

J E suis de la couleur du lis ,
 Et ma compagne est noire
 Au-delà de ce qu'on peut croire.
 Etant faite pour moi , nous sommes assortis.
 Ce n'est qu'en m'offensant qu'elle m'est enlevée ,
 Tant elle est dans mon sein profondément gra-
 vée !

Avec elle j'ai du pouvoir ,
 Je mets chacun dans son devoir.
 Je condamne , & je justifie ;
 J'accélère la mort & prolonge la vie.
 Je dis le bien , le mal également.
 Tout ce que l'on peut dire , & ce que l'on doit
 taire.

De la maîtresse & de l'amant
 Je garde les secrets , j'en suis dépositaire.
 Je fais pleurer , je diverts ;
 Je fais des gueux & j'enrichis.
 Je console l'amant éloigné de la belle ,
 J'en rends l'absence moins cruelle.
 Je tiens enfin de très-jolis propos.
 Sans ma compagne hélas ! je ne dis pas deux
 mots.

Par M. Bouvet , à Gisors.

LOGOGYPH E.

JE suis un instrument d'un nécessaire usage ,
 Petit , pointu , long , poli , délié ,
 Et n'ai qu'un œil , par où je suis toujours lié :
 On me trouve à la ville , on me trouve au village
 Ici , je joins la laine , & là la soie à l'or.
 A plus d'une beauté , je fais faire grimace ,
 Quand je blesse par fois un doigt rempli de grace.

D ii j

78 MERCURE DE FRANCE.

Lecteur, que te dirai-je encor ?
 Qui que tu sois , & , sans quitter la place ,
 Où que tu jettes tes regards
 Sur toi , tu vois toujours , en mille endroits épars ,
 De mon passage , & l'ouvrage & la trace.
 Dans la première des trois parts
 Dont tu diviseras mon être ,
 Tu trouveras le cœ qui arrache la douleur.
 Fais deux moitiés d'une égale valeur
 De mes deux autres tiers , & tu vas me connoître.
 Mon triple & nouveau chef vient offrir à tes yeux
 La plante qu'honoroient les Gaulois , nos ayeux.
 Veux-tu mon tout à sa place remettre ?
 Fouille en mon sein , & tu verras paroître
 Cette puissante faction
 Qui méconnut un Roi cher à ta nation ;
 Ce qu'il faut pour aller chasser à la pipée ;
 L'oiseau de Jupiter , la femme de Pompée ,
 Un Calife fameux , révééré du Persan ;
 Cet oiseau si commun , aussi sot que superbe ,
 Qui voulut se parer du plumage du Paon ;
 Un mets cher au Gascon , si l'on croit le proverbe ;
 Mais je reprends mon petit instrument ,
 C'est bien assez pour passer un moment.

Par Mlle H. Watelin de Rieux.

A U T R E.

QUOIQUE je ne sois qu'un , je suis quelquefois
deux :

Lecteur , tu dois à l'art cet assemblage heureux ;
Quoique être inanimé , sans ame , sans courage ,
Je défends , au besoin , les jours dans un voyage.
Je suis rarement seul , nous sommes deux ju-
meaux ,

Petits , moyens ou grands , tantôt laids , tantôt
beaux.

Quand armé par l'honneur , je termine une af-
faire ,

Je fais souvent forcé d'être contre mon frère.

Je soutiens l'attaqué , je soutiens l'agresseur ,

Et soudain sur leur front j'imprime la terreur.

D'après ce beau début , lecteur , tu t'épouvante ,

Crois - moi , c'est une erreur , je trompe ton at-
tente ;

Semblable aux habitans d'un chaume ou d'un
guéret ,

Je perds tout mouvement sous un chien en arrêt.

Huit lettres font mon nom , si tu me décomposes ;

Combine-moi par trois , que de métamorphoses !

Je deviens un autel où le dieu du repos ,

Dans les sens des humains fait couler les pavots.

D i v

80 MERCURE DE FRANCE.

Un oiseau babillard ; une pièce courante ;
L'espoir du laboureur pour la moisson présente ;
Ce qui fut autre fois favorable aux Romains ;
Un vent impétueux , inutile aux marins ,
Et dont on ne parla jamais sur la boussole ;
De la mort d'un parent , ce qui souvent console ;
Prends moi par quatre & cinq , on me trouve à l'instant

Un pays entouré d'un fluide élément ;
Je couvre les palais , je couvre la chaumière ;
Sérieux dans Young , élégant dans Voltaire ;
Agréable aux amans , commode aux voyageurs ;
Un instrument sur tout utile aux arpenteurs ;
Change-moi de nouveau , je suis avec aisance
Ce qu'un vil animal trame de sa substance ;
Une ville étrangère ; un bout de l'Univers ;
Combine-moi par six ; je brave sur les mers
Les vagues & les flots , les rochers , la tempête ;
Je deviens un poignard que la fureur apprête.

Par un Citoyen d'Auxonne.

A U T R E.

Je suis une herbe potagère.
Neuf lettres composent mon nom ;
Je n'y fais point d'autre mystère ;
Je n'y vois point d'autre façon.

LE BAISER

Ariette.

Par Madame la Comtesse de Vidampierre.

Novembre

1772.

Volup.....té! douce er : reur !

Toi , que mon cœur que mon cœur ap :

pel : le! Viens sur les lèvres d'Isabel :

le, Etablir ton trône enchan : : teur :

el : le ne sera point cruel : le; Un bai :

ser fe : ra mon bon : heur, un baiser

fe : ra mon bon : heur, un bai : ser

fe : ra mon bon : : heur ,

Une de mes moitiés ne change point d'espèce,
Et l'autre a pour tombeau le sein de ta maîtresse.

Par le même.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

- * *Lettre Amoureuse d'Héloïse à Abailard*, traduction libre de M. Pope, par M. Collardeau: nouvelle édition, revue & corrigée par l'auteur. A Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint Jacques, au Temple du goût.

IL n'en est pas de cette nouvelle édition comme de tant d'autres où il n'y a de nouveau que le titre que l'on a réimprimé, artifice usé dont il y a fort peu de dupes, mais qui pourtant est une espèce de dédommagement pour ceux qui ne pouvant avoir beaucoup de lecteurs, veulent au moins avoir beaucoup d'éditions. L'ouvrage de M. Collardeau a été souvent réimprimé, parce qu'il a été beaucoup lû. Comme il y a ajouté des mor-

* *Cet Article & le suivant sont de M. de la Harpe.*

D v

ceux qui n'avoient point encore paru, nous entrerons dans quelques détails critiques, d'autant plus convenables aujourd'hui, que peut-être après quelques années le jugement du public est mieux établi sur les productions distinguées qui dans leur naissance n'ont guères que des censeurs & des panégyristes. En effet, au milieu des justes éloges donnés à la traduction de la lettre d'Héloïse, il n'y a personne qui ait eu le courage de relever les défauts qui la déparent. C'est pourtant cette manière de louer qui seule prouve une véritable estime, & l'intérêt sincère que l'on prend à la gloire de l'auteur & à la perfection de l'ouvrage. M. Collardeau, né avec le talent le plus heureux pour les vers, auroit, sans doute, retouché les siens, si on lui en eût démontré la nécessité.

D'abord nous applaudirons avec plaisir au début de l'ouvrage.

Dans ces lieux habités par la simple innocence,
Où règne, avec la paix, un éternel silence,
Où les cœurs, asservis à de sévères loix,
Vertueux par devoir, le sont aussi par choix;
Quelle tempête affreuse, à mon repos fatale,
S'élève dans les sens d'une faible vestale!
De mes feux mal éteints, qui ranime l'ardeur ?

Amour , cruel amour , renais-tu dans mon cœur ?
 Hélas ! je me trompais ; j'aime , je brûle encore.
 O nom cher & fatal ! Abailard !... je t'adore.
 Cette lettre , ces traits , à mes yeux si connus ,
 Je les baise cent fois , cent fois je les ai lus.
 De sa bouche amoureuse Héloïse les presse , &c.

Ces vers sont naturels , doux & faciles ,
 & naissent les uns des autres , ce qui est
 un des secrets du style aujourd'hui les plus
 méconnus ; mais le morceau qui le suit
 est il digne de ce commencement ?

Prisons , où la vertu , volontaire victime ,
 Gémît & se repent , *quoiqu'exempte de crime ;*
 Où l'homme , *de son être imprudent destructeur ,*
 Ne jette vers le Ciel que des cris de douleur ;
 Marbres inanimés , & vous , froides reliques ,
 Que nous orçons de fleurs , qu'honorent nos can-
 tiques ,

Quand j'adore Abailard , quand il est mon époux ;
 Que ne suis-je insensible & froide comme vous ?

Mon Dieu m'appelle en vain du trône de sa gloire :
 Je cède à la nature une indigne victoire.

Les cilices , les fers , les prières , les vœux ,
 Tout est vain , & *mes pleurs n'éteignent point mes*
feux.

Quoiqu'exempte de crime , n'est-il pas
 un hémistiche beaucoup trop foible ? &c

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

ne falloit-il pas peindre par une combinaison de termes plus forte & plus heureuse, cette alliance si étrange de l'innocence & du repentir ? *De son être imprudent destructeur* offre un concours de sons qui blessent l'oreille. *Imprudent* n'est-il pas d'ailleurs une épithète un peu déplacée ? N'y a-t'il pas plus que de l'imprudence à détruire son être ? *Quand j'adore Abailard, quand il est mon époux, que ne suis je insensible, &c.* Y a-t-il entre ces deux vers une connexion bien marquée ? Ne falloit il pas , au contraire :

Quand je perds Abailard, quand je n'ai plus d'époux ,
Que ne suis-je insensible , &c.

En effet, ce n'est pas depuis qu'elle adore Abailard qu'elle doit désirer d'être insensible, c'est depuis qu'elle l'a perdu. D'ailleurs *quand il est mon époux*, dit moins que *quand j'adore Abailard*, ce qui est encore un défaut de style. *Mes pleurs n'éteignent point mes feux*. Cette antithèse, petite & mesquine, est de mauvais goût. Il est évident qu'il falloit retoucher tout ce morceau.

Ecris-moi, je le veux : ce commerce enchanteur,
Aimable épanchement de l'esprit & du cœur ;

Cet art de converser, sans se voir, sans s'entendre,

Ce muet entretien, si charmant & si rendre,
L'art d'écrire, Abailard, fut, sans doute, inventé
Par l'amante captive & l'amant *agité*.

Tout vit par la chaleur d'une lettre éloquente,
&c.

L'amant agité est un terme impropre qui finit mal une peinture intéressante du commerce de deux amans. *Tout vit par la chaleur*, manque absolument d'élégance; mais le morceau qui suit est admirable, à un seul vers près.

Quand tu m'offris l'amour sous le nom d'amitié;
Tes yeux brillaient alors d'une douce lumière;
Mon ame dans ton sein se perdit toute entière.

Je te croyais un dieu, je te vis sans effroi.

Je cherchais une erreur *qui me trompât pour toi*.

Ah! qu'il t'en coûtait peu pour charmer Héloïse!

Tu parlais... à ta voix tu me voyais soumise,

Tu me peignais l'amour bienfaisant, enchan-
teur...

La persuasion se glissait dans mon cœur.

Hélas! elle y coulait de ta bouche éloquente,

Tes lèvres la portaient sur celles d'une amante,

Je t'aimai... je connus, je suivis le plaisir;

Je n'eus plus de mon Dieu qu'un faible souvenir.

86 MERCURE DE FRANCE.

Je t'ai tout immolé, devoir, honneur, sagesse ;
 J'adorais Abailard ; & , dans ma douce ivresse ,
 Le reste de la terre était perdu pour moi :
 Mon univers, mon Dieu , je trouvais tout dans
 toi.

Voilà des vers charmans, pleins de sensibilité, de grace & d'harmonie. *Une erreur qui me trompât pour toi*, n'est ni clair, ni exact. Il faudrait absolument changer ce vers, ainsi que celui-ci qu'on trouve quelques vers après.

Ne cherchons en un mot que *l'amour dans l'amour*.

Phrase qui paroît recherchée.

Quels mortels plus heureux que deux jeunes
 amans

Réunis par leurs goûts & par leurs sentimens
 Que les ris & les jeux, *que le penchant rassemble*
 Qui pensent à la fois, qui s'expriment ensemble,
Qui confondent la joie au sein de leurs plaisirs,
 &c.

Ces vers ne sont ni assez corrects, ni assez travaillés. Il n'y a point d'amans que le *penchant ne rassemble*. Ainsi cet hémistiche ne dit rien. Il faudrait retrancher *les*.

ris & les jeux, expressions trop vagues & trop usées pour le sentiment. *Confondent la joie* est beaucoup plus blâmable ; c'est une phrase qui n'est pas françoise. Voici une transition qui ne paroît pas heureuse :

Mais quelle est la rigueur du destin qui nous perd ?

Nous trouvons *dans l'abîme un autre abîme ouvert.*

Et quelques vers après :

On vit une *viñime immoler la viñime*,

Ne vaut pas mieux que *l'abîme ouvert dans l'abyme.* Ces métaphores trop générales ne conviennent pas au langage de la passion qui doit toujours ou dire la chose même, ou trouver des figures qui aillent au delà, bien loin de l'affaiblir.

Du temple tout-à-coup les voûtes retentirent ;

Le soleil s'obscurcit & les lampes pâlirent :

Tant le Ciel entendit avec étonnement

Des vœux qui n'étaient plus pour mon fidèle
amant !

Tant l'Eternel encor doutait de sa victoire !

Je te quittais... *Dieu même avait peine à le croire*

Ce dernier vers, qui même n'en est pas un, est d'une faiblesse inexcusable. C'est

38 MERCURE DE FRANCE.

répéter, dans une prose languissante, ce que le vers précédent disoit très-bien.

Mais, pour oublier ces fautes qu'il est facile à l'auteur de faire disparaître, citons encore ces morceaux dignes de sa muse aimable, & que tous les amateurs sensibles savent par cœur.

Chères sœurs, de mes fers compagnes innocentes,

Sous ces portiques saints, colombes gémissantes,
Vous qui ne connaissez que ces froides vertus,
Que la Religion donne. . . & que je n'ai plus ;
Que vos cœurs sont heureux, puisqu'ils sont insensibles !

Tous vos jours sont sereins, toutes vos nuits paisibles.

Le cri des passions n'en trouble point le cours.

Ah ! qu'Héloïse envie & vos nuits & vos jours !

Héloïse aime & brûle au lever de l'aurore,
Au coucher du soleil elle aime & brûle encore,
Dans la fraîcheur des nuits elle brûle toujours.

Elle dort pour rêver dans le sein des amours.

A peine le sommeil a fermé mes paupières,

L'Amour, me caressant de ses ailes légères,

Me rappelle ces nuits chères à mes desirs,

Douces nuits qu'au sommeil disputaient les plaisirs :

Abailard, mon vainqueur, vient s'offrir à ma vue ;

Je l'entends... je le vois... & mon ame est émue.
 Les sources du plaisir se rouvrent dans mon cœur ;
 Je l'embrasse , il se livre à ma brûlante ardeur.
 La douce illusion se glisse dans mes veines ;
 Mais que je jouis peu de ces images vaines !
 Sur ces objets flatteurs , offerts par le sommeil ,
 La raison vient tirer le rideau du réveil.

Non , tu n'éprouves plus ces secousses cruel-
 les ,

Abailard ; tu n'as plus de flammes criminelles.
 Dans le funeste état où t'a réduit le sort ,
 Ta vie est un long calme , image de la mort.
 Ton sang , pareil aux eaux des lacs & des fontai-
 nes ,
 Sans trouble , sans chaleur , circule dans tes vei-
 nes.

Ton cœur glacé n'est plus le trône de l'Amour.
 Ton œil appesanti s'ouvre avec peine au jour :
 On n'y voit point briller le feu qui me dévore.
 Tes regards sont plus doux qu'un rayon de l'au-
 rore.

Viens donc , cher Abailard ! que crains tu près de
 moi ?

Le flambeau de Vénus ne brûle plus pour toi.
 Désormais insensible aux plus douces caresses ,
 T'est-il encor permis de craindre des faiblesses ?
 Puis-je espérer encor d'être belle à tes yeux ?
 Semblable à ces flambeaux , à ces lugubres feux ,

Qui brûlent près des morts sans échauffer leur
cendre ,

Mon amour sur ton cœur n'a plus rien à prétendre.

L'auteur a traduit, dans cette nouvelle édition, des endroits de l'original qu'il avoit d'abord passés. Il y a joint, à propos de cette omission, une note un peu chagrine. » Quelques personnes ont regretté » dans cette lettre des morceaux de l'original Anglois. M. de la Harpe, *sensible* » encore à cet oubli, a traduit l'un de ces » endroits, & l'a inséré dans les réflexions » critiques qui précèdent ses héroïdes ; » ce qui a déterminé l'auteur à donner » lui-même dans cette édition ce qu'il » avoit retranché volontairement, soit » comme retour des mêmes idées, soit » comme des beautés étrangères au génie, » de notre langue. Le public jugera s'il a » eu tort ou raison. »

Il paroît par le ton de cette note que c'est M. Colardeau lui-même qui a été un peu trop sensible à la liberté qu'on a prise de relever un oubli qu'il ne justifie pas trop bien. Il n'y a dans les morceaux qu'il avait omis, ni *retour des mêmes idées*, ni *beautés étrangères au génie de notre Langue*. M. Colardeau a répondu beaucoup mieux en donnant une traduction des

NOVEMBRE. 1772. 91

vers qu'il avait d'abord supprimés, bien supérieure à celle qu'en avait faite, avant lui, l'auteur de cet article. Malgré cette différence, on mettra ici les deux versions que le public jugera. Voici celle de M. Colardeau.

Une nuit... je veillais à côté d'un tombeau ;
La torche funéraire, obscur & noir flambeau,
Poussait par intervalle un feu mourant & sombre.
A peine il s'éteignit & disparut dans l'ombre,
Que du creux d'un cercueil, des cris, de longs
accens,

Ont porté jusqu'à moi cette voix que j'entends.
Arrête, chère sœur ; arrête, me dit-elle !
Ma cendre attend la tienne, & ma tombe t'appelle.

Du repos qui te fuit c'est ici le séjour.
J'ai vécu, comme toi, victime de l'amour.
J'ai brûlé, comme toi, d'un feu sans espérance.
C'est dans la profondeur d'un éternel silence,
Que j'ai trouvé le terme à mes affreux tourmens.
Ici l'on n'entend plus les soupirs des amans.
Ici finit l'amour, les soupirs & les plaintes.
La piété crédule y perd aussi ses craintes.
Mets, mais sans redouter la mort ni l'avenir.
Ce Dieu, que l'on nous peint armé pour nous punir,

Loin d'allumer ici des flammes vengeresses,
Assoupis nos douleurs, & pardonne aux faiblesses.

92 MERCURE DE FRANCE.

Voici maintenant l'autre version.

Dans l'ombre de la nuit, au milieu des tombeaux,

Je veillais à genoux sous ces voûtes fatales

A la pâle lueur des lampes sépulcrales.

De leur dernier rayon la funèbre clarté

Mourait dans une sombre & vaste obscurité.

Je priais, & mon front s'inclinait sur la pierre.

Une voix jusqu'à moi s'éleva de la terre.

Viens ma sœur, disait-elle, & descends près de moi.

Cet asyle éternel est préparé pour toi.

Viens, ô ma triste sœur. Brise un joug qui t'opprime;

Comme toi, de l'amour je fus long-tems victime.

J'ai tremblé, j'ai gémi, j'ai répandu des pleurs.

La mort a dans son sein endormi mes douleurs.

Du malheur en ces lieux on n'entend point les plaintes.

Le scrupule timide y dépose ses craintes;

La clémence y fait grace au cœur infortuné,

Et Dieu pardonne ici, quand l'homme a condamné, &c.

Il s'en faut de beaucoup que l'héroïde suivante, *Arminide à Renaud*, soit comparable à la *Lettre d'Héleïse*. Si M. Colardeau a lutté heureusement contre Pope, il est resté bien au dessous du Tasse & de

Quinaut. Quel début, par exemple, que celui d'Armide ?

Farouche Européen qui, des rives du Tibre,
Viens au sein de la paix troubler un peuple libre,
Et qui, dans tes fureurs nous préparant des fers,
Veux à tes préjugés soumettre l'Univers,
Détestable Croisé, Chrétien lâche & perfide,
Tremble, cruel Renaud, &c.

Cette emphase périodique, ce *peuple libre* que l'on ne connoît pas (car les Sarrafins n'étaient pas libres) ces *préjugés* dont il est ici question fort mal à propos, ce titre de *croisé*, qui n'est rien moins que poétique, tout cela est également opposé à la nature, à la vraie passion & au bon goût. Armide parle ensuite du pouvoir de son art magique, elle rappelle les jardins qu'elle a su créer.

Quoi ! sous le Ciel épais des plus affreux climats,
Sur des monts couronnés par d'éternels frimats,
Sous ces pôles glacés où, *froide & moins féconde*,
La nature languit aux limites du monde,
J'aurais pû, dans des lieux sauvages & déserts,
Créer pour mon amant un nouvel Univers, &c.

Quand cette poésie descriptive serait bonne, elle serait encore très-déplacée au

94 MERCURE DE FRANCE.

commencement d'une pièce passionnée ; mais la nature qui est *moins féconde*, est une expression bien impropre en cet endroit. Armide passe tout d'un coup des menaces & de la fureur à l'attendrissement & à l'amour.

Moi me venger ! de qui ? d'un mortel que j'adore ,
Qui me fuit ; mais hélas ! que j'idolâtre encore.
Non , Renaud , ne crois pas qu'Armide, en sa fureur ,

Achete la vengeance au prix de son bonheur.

Ce passage brusque & sans gradation , cette douceur langoureuse sont une peinture bien infidèle des sentimens que doit éprouver Armide. Ce n'est pas là la douleur d'une amante ; ce n'est pas ainsi que dans le Tasse & dans Quinault , Armide passe des éclats de la rage & du désespoir à la faiblesse involontaire , à l'attrait invincible qui l'entraîne vers Renaud.

Ah ! lorsqu'abandonnant le sein de ta patrie ,
Tu portais le ravage au sein de la Syrie ,
Quand le souffle infecté de ta noire fureur ,
D'une fureur égale. empoisonnait mon cœur ,
Aurais-je pu penser que , pour toi plus humaine ,
J'allumerais l'amour au flambeau de la haine ?

Combien ce style est vague & incorrect ! Armide doit elle dire qu'elle a été *plus humaine* pour Renaud ? Et qu'est ce que le *souffle infecté de la noire fureur* ? Mais voici des vers où l'on retrouve le talent de M. Colardeau.

Tant d'attraits brillent-ils au front d'un ennemi ?
Je crois te voir encor sous un myrte endormi ,
Les yeux *appesantis* fermés à la lumière ,
Mêlant au doux zéphir ton haleine légère ,
Sur un tapis de fleurs négligemment couché ,
Tel qu'un jeune arbrisseau vers la terre penché ,
Le front à découvert , la bouche demi-close ,
Charmant , semblable enfin à l'Amour qui repose .

Peut être n'y a-t-il à reprendre dans ces vers que *les yeux appesantis*. Armide en cet endroit ne doit se rappeler son amant que sous des traits agréables & sous des circonstances que l'amour ait dû remarquer ; elle a dû voir ses yeux fermés. Elle n'a pas dû les voir *appesantis* ; ce sont là de ces nuances que le goût doit distinguer. Cependant tout ce tableau a de l'intérêt & de la grace. Le dernier trait surtout est très-heureux. Mais comment l'auteur a-t-il pu faire les vers qui suivent immédiatement cette peinture agréable ?

96 MERCURE DE FRANCE.

Tes blonds cheveux flottaient à *l'aventure épars* ;
Un dieu semblait alors s'offrir à mes regards.

Sans parler de ce mauvais hémistiche ; à
l'aventure épars , n'est ce pas une faute
grave d'être revenu à *ces blonds cheveux* ,
après avoir terminé ce tableau par ce
trait ?

Semblable enfin à l'Amour qui repose.

Et l'auteur devait-il ajouter à ce vers celui-
ci qui est si faible :

Un dieu semblait alors s'offrir à mes regards.

Les vers suivans qui retracent la fameuse
situation d'Armide le poignard à la main ,
prête à frapper Renaud , offrent encore
de nouvelles fautes.

Dans mes mains *cependant* le poignard étincelle ;
Je m'élançe vers toi . . . je frémis . . . je chancelle.
Déjà je ne veux plus ni frapper , ni punir :
J'aime Renaud . . . je l'aime ! . . . ai-je pu le haïr ?
Reçois , mon cher Renaud , ce doux baiser d'Ar-
mide.

Ce n'est plus la fureur , c'est l'amour qui la guide.
Il dort ! . . . *Vents , taisez-vous ; respectez son som-*
meil ,

Dicux ,

Dieux , qu'il sera charmant à l'instant du reveil !
 Il va me préférer à l'Europe , à la terre.
 Il est fait pour l'amour , & non pas pour la guerre.

Le talent se manifeste toujours , même
 dans les endroits où il s'oublie le plus.

Dieux ! qu'il sera charmant à l'instant du reveil

est un très beau vers. Mais d'ailleurs étoit-il permis de traiter si froidement cette situation après le célèbre monologue de Quinaut ? Devait-on y trouver ces vers d'Opéra : *Vents , taisez-vous ; respectez son sommeil ?* Comme si c'étoit aux vents qu'Armide doit parler dans un pareil moment. Doit-elle dire que *l'amour la guide ?* Le *doux baiser* n'est il pas encore très-déplacé ?

Il est fait pour l'amour , & non pas pour la guerre.

Est mot à mot dans Quinaut. Mais qu'il y est bien mieux , & que les vers qui le précèdent sont pleins d'une sensibilité pénétrante !

Ah ! quelle cruauté de lui ravir le jour !

A ce jeune héros tout cède sur la terre.

Qui croirait qu'il fût né seulement pour la guerre ?

Il semble être fait pour l'amour.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Voilà l'accent de l'amour & la voix du poëte qui l'a senti. Cet accent se retrouve-t-il dans des vers tels que ceux-ci ?

L'amour, dans nos embrassemens ,
De deux fiers ennemis fait deux tendres amans.
L'ardente activité de ses rapides flammes
Fond nos cœurs , les unit , & concentre nos ames.
D'un seul & d'un même être il vient nous animer ,
Renaud vit de ma vie , & je vis pour l'aimer.

Est ce bien la muse de M. Colardeau qui parle ce jargon mystique & entortillé ? Combien le goût est nécessaire au talent ! On ne poussera pas plus loin cet examen qui ne peut intéresser que les lecteurs qui aiment la poésie , & les jeunes gens qui s'en occupent. Il ne serait pas inutile , s'il pouvait engager M. Colardeau à travailler ses vers avec plus de sévérité. Il doit avoir le courage d'aimer la vérité , & l'on doit avoir celui de la lui dire.

On trouve dans ce Recueil une réponse d'Abailard à Héloïse , dont plusieurs morceaux nous ont paru pleins de mérite & de talent , témoin celui-ci.

Je reverrai ces lieux , par mon zèle élevés ,
 A l'innocence ouverts , par tes soins cultivés ;

Ces lieux où la vertu , fière de son supplice ,
 S'impose le tourment & la peine du vice.
 Oui , je puis de tes soins soulager le fardeau ,
 Diriger de tes sœurs le timide troupeau ,
 Ecarter les dangers que leur ame redoute ,
 Et du triste devoir leur applanir la route.
 Dans ce réduit obscur , séjour du repentir ,
 Elles verront briller les rayons du plaisir.

Malheureux ! à ce mot , je sens croître ma rage :
 Puis-je réaliser une si douce image ?
 Moi , j'irais dans des lieux où d'innocens appas
 Livreraient à mon cœur d'inutiles combats !
 La beauté gémissante assiègerait sans cesse ,
 Sans cesse irriterait ma honteuse faiblesse ;
 Je reverrais l'objet des plus tendres amours ,
 Et , sans jamais jouir , je brûlerais toujours !

Ah ! tout fuirait plutôt un mortel déplorable ,
 Que le désir dévore , & que son être accable ;
 Et toi-même , évitant la trace de mes pas ,
 Détesterais l'amour expirant dans mes bras.
 Sous un chêne brisé par les coups du tonnerre ,
 Voit-on se reposer la timide bergère ?
 Voit-on dans la prairie un essain attaché
 Sur le pavot mourant ou le lys desséché ?

Voilà des vers très-bien faits ; mais si
 l'auteur revoyoit son ouvrage , il s'apperr ;

E ij

cevrait que le sujet n'est pas rempli, & il est digne de le remplir. On aurait fait quelques observations sur cette réponse, si cet article sur des ouvrages réimprimés n'était pas déjà trop long.

Réflexions sur les Sermons nouveaux de M. Bossuet, par M. l'abbé Maury, vicaire général, chanoine & official de Lombez. A Avignon, chez François Mérande, libraire, & se trouve à Paris, chez Antoine Boudet, imprimeur du Roi, rue St. Jacques.

« L'évêque de Meaux parut oublier ses
 » Sermons pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, &, quoiqu'il dût
 » à la chaire une partie de sa célébrité, il
 » ne prêcha plus que par occasion ; il ne
 » daigna pas même mettre ses Sermons
 » au net, & il avait coutume de dire qu'il
 » ne les avait point écrits. Est ce écrire en
 » effet que de jeter rapidement ses idées
 » sur des feuilles volantes qu'on remplit
 » ensuite de ratures, de renvois, de corrections & d'interlignes ? C'est dans cet
 » état informe que les Sermons de M. de
 » Meaux, dont M. Bossuet, évêque de
 » Troyes, & M. le président de Chazot,
 » furent successivement dépositaires, sont

» enfin parvenus aux éditeurs de la col-
» lection.

» A la mort de M. de Chazot, on a
» trouvé ces feuilles éparfes dans un mon-
» ceau de papiers de toute espèce, sans
» que personne s'y attendît, & vraisem-
» blablement sans que ce dernier héritier
» des Bossuets ait jamais su qu'il possédait
» un trésor si précieux, ou du moins sans
» qu'il ait eu le courage de débrouiller ce
» chaos ».

Voilà ce que nous apprend l'auteur de ces réflexions, qu'on dit avoir été jetées rapidement dans une lettre que l'auteur écrivait à un de ses amis. On le croira volontiers, à voir l'enthousiasme qui les anime. M. l'abbé Maury semble profondément pénétré du mérite de Bossuet, & son admiration, qui peut être exagérée quelque fois, s'explique toujours avec éloquence.

« Ces Sermons doivent être regardés
» comme la véritable rhétorique de la
» chaire. En effet, le jeune orateur qui
» saura se pénétrer du génie de Bossuet,
» sentir, penser, s'élever avec lui, n'aura
» pas besoin de se dessécher sur les pré-
» ceptes des rhéteurs pour se former à
» l'éloquence. Il n'y aurait aucun mérite

E iij

» à relever les incorrections & les répétitions de ce grand homme ; ce ferait
 » dire d'un grand général , qu'il fait gagner des batailles , mais qu'il ne connaît
 » pas l'art de l'escrime. Le goût qui admire les beautés , est plus rare & plus
 » utile que le misérable métier de borner ses découvertes à indiquer des fautes de
 » grammaire. Celui qui aurait étudié toutes les poétiques de la chaire , je
 » dirai plus , celui qui les aurait toutes composées , ferait beaucoup moins
 » avancé , dans la carrière de l'éloquence , que le lecteur qui aurait profondément
 » senti une seule page de ces discours. Ce que les autres ont dit , Bossuet l'a fait. »

M. l'abbé Maury a bien raison de faire peu de cas du purisme vétilleux qui cherche des fautes de grammaire dans ces productions du génie. Mais on pourrait observer que ce n'est pas seulement des fautes de grammaire que l'on reproche à Bossuet ; ce sont des inégalités marquées , des choses ou trop bisarres ou trop communes , enfin du mauvais goût. Voilà ce que des critiques ont cru appercevoir même dans ses plus belles harangues. Nous n'en applaudissons pas moins à la peinture forte que trace M. l'abbé Maury

N O V E M B R E. 1771. 103
des effets que produit la lecture de Bos-
suet, & à la manière dont il analyse la
composition sublime de ce grand écrivain.

« Dès son exorde, dès sa première
» phrase, vous voyez son génie en ac-
» tion, vous ne rencontrez ni formules
» oratoires, ni commentaires des pen-
» sées d'autrui, ni lenteurs, ni stéri-
» lité, ni redondances; il ne marche
» pas, il court dans un sentier nou-
» veau que son imagination lui décou-
» vre; il se précipite vers son but, &
» vous emporte avec lui. Lorsqu'une vé-
» hémence rapide entraîne ce grand hom-
» me, on se sent transporté dans une
» région inconnue, on ne sait plus où il
» prend ses expressions & ses idées; son
» style se passionne & s'enflamme, son en-
» thousiasme porte de toute part la con-
» viction & la terreur, & alors il n'est
» plus possible de le lire; il faut qu'on le
» déclame. Voilà le triomphe de l'élo-
» quence écrite.

» On a besoin de revenir plusieurs fois
» sur ces morceaux sublimes pour étudier
» les règles de l'art. Il faut que le lecteur
» ému, troublé, hors de lui même, laisse
» refroidir son imagination en revenant
» souvent sur ses pas, s'il veut respirer

E iv

» quand Bossuet lui a fait perdre haleine.
 » Qu'il contracte, par l'analyse, une cer-
 » taine familiarité avec les élans impé-
 » tueux de l'orateur, & il maniera, pour
 » ainsi dire, tous les ressorts qui ont pro-
 » duit de si grands mouvemens. Ces effets
 » extraordinaires sont toujours le résultat
 » des traits véhémens & rapides qui par-
 » tent du génie de Bossuet. Que voit-on
 » lorsqu'on observe le mécanisme de son
 » éloquence ? Il établit d'abord son sujet,
 » il s'empare de votre attention par la
 » nouveauté ou par l'intérêt de son plan ;
 » c'est le moment de la raison. Il pose
 » ensuite les principes, il donne de l'au-
 » torité à ses preuves ; vous êtes bientôt
 » convaincu. Tout à coup son génie prend
 » l'essor, & un grand tableau tiré, soit
 » de l'histoire sainte, soit de la peinture
 » des mœurs, vous rend spectateur de
 » ses vastes pensées. Votre imagination,
 » devenue toute puissante par le secours
 » de la sienne, crée & voit tout ce qu'on
 » lui présente ; l'orateur écarte tout rai-
 » sonnement abstrait, toute discussion ré-
 » fléchie ; il n'aspire qu'à vous émouvoir ;
 » bientôt il s'arrête à une maxime grande
 » & neuve, & cette sentence, gravée
 » fortement dans votre esprit, ne vous

» paraît à vous-même que le résultat de
 » vos propres pensées ; je dis les vôtres ,
 » parce que tout ce que l'orateur doit faire ,
 » quand il vous a touché , c'est de vous
 » interpréter ce qu'il vous suggère , de
 » vous raconter ce qu'il vous inspire , &
 » de faire passer dans votre ame tout l'en-
 » thousiasme dont il était transporté lui-
 » même au moment de la composition. »

C'est peut-être louer beaucoup Bour-
 daloue que de dire *qu'il sera éternellement*
le désespoir des prédicateurs. Peut-être n'en-
 tend on pas trop bien l'éloge qu'on lui
 donne, lorsqu'on dit : « Je lui rends grâce
 » de ce qu'il n'a pas connu ce misérable
 » jeu de la phrase qui dégraderait le génie ,
 » si le génie pouvait s'y abaisser , & de ce
 » qu'il n'a jamais écrit que pour le besoin
 » de sa pensée. » On ne fait trop ce que
 c'est que ce *jeu de la phrase*. Si c'est la
 combinaison symétrique des tournures
 froides & petites , l'auteur a , sans doute ,
 raison. Si c'est l'élégance de la diction ,
 élégance qui manquoit à Bourdaloue &
 qu'avait Cicéron , il ne faut pas trop *lui*
en rendre grâces. Nous nous rapprocherons
 bien davantage de l'avis de l'auteur sur
 l'aimable & heureux rival de Bourdaloue ,
 Maffillon.

Ev

• Cet éloquent Massillon, abusant quelquefois de la facilité qu'il a d'écrire, commente & paraphrase peut-être trop ses idées. Son petit Carême, si justement célèbre, & qui me paraît cependant fort inférieur à son grand Carême & à son Avent, offre, à chaque page, la preuve de mon observation. Prenez le à l'ouverture du livre, vous verrez qu'on ne trouve souvent, dans chaque *alinéa*, qu'une seule pensée différemment & élégamment énoncée. Sans cette élocution enchanteresse qui a toujours de nouveaux charmes pour les lecteurs-sensibles, on ne lirait Massillon qu'une fois, & l'on se contenterait ensuite de ses analyses; mais ses Sermons sont si supérieurement écrits, si touchans, si affectueux, qu'on les trouve trop courts: c'est un ami qui vous embrasse en vous reprochant vos fautes, & , malgré cette stérilité de pensées, dont l'esprit mûre quelquefois, le cœur est tellement satisfait, que Massillon vivra autant que la langue française. »

On voit, par ce morceau plein de goût, que l'admiration de M. l'abbé Maury pour Bossuet ne ferme point ses yeux sur le mérite des orateurs qui ont eu une manière

différente. C'est encore le goût qui lui dicte les éloges qu'il donne à Bossuet pour ne s'être point trop enfoncé dans les arides discussions de la controverse. « Mal-
 » gré son penchant pour la dialectique ,
 » dit M. l'abbé Maury , il sort de l'école ,
 » & , toujours théologien , sans affecter de
 » le paraître , il met plus de religion dans
 » ses Sermons que de théologie. » M.
 l'abbé Maury donnerait-il le même éloge
 à Bourdaloue ? Et quand il dit un mo-
 ment après, des larmes ! des larmes ! voilà
 les seuls applaudissemens dignes des ora-
 teurs ; s'est-il souvenu que Bourdaloue ,
 qu'il appelle le *désespoir des orateurs chré-
 tiens* , ne fait pas verser beaucoup de
 larmes ?

Mais nous croyons que tous les gens
 de goût se rangeront à l'avis de M. l'abbé
 Maury dans la définition qu'il donne du
 style , appliquée à Bossuet.

« J'ai connu des gens de lettres qui
 » n'ayant jamais lu un volume de ce grand
 » homme , regardaient comme un dogme
 » fondamental , en matière de goût , que
 » c'est un écrivain sans style. Si par style
 » on entend la froide monotonie des
 » antithèses , les énigmes qu'on appelle
 » réticences , le ton du madrigal , les

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

» petites phrases épigrammatiques , la
 » prétention de montrer par-tout de l'es-
 » prit, le néologisme à la mode, les grands
 » mots alembiqués , & cette phrénésie
 » épileptique qu'on est convenu d'appel-
 » ler chaleur oratoire ; il faut avouer que
 » Bossuet n'a point de style , car il n'a
 » certainement pas celui-là : mais si l'on
 » attache à ce mot la signification qu'il
 » doit avoir, c'est-à dire, si le style n'est
 » autre chose que l'arrangement naturel
 » des idées : s'il suffit , pour bien écrire ,
 » d'être clair , simple , noble , pur , précis ,
 » varié , nombreux , pittoresque , rapide ,
 » véhément , harmonieux , passionné , pé-
 » riodique : s'il ne faut que donner aux
 » expressions le ton du sujet , aux méta-
 » phores la couleur de l'image , aux tours
 » oratoires le caractère de la passion & le
 » trait du sentiment : si le style , en un
 » mot , n'est que la représentation de la
 » pensée avec tous ces caractères divers ;
 » contempteurs de Bossuet , humiliez-
 » vous , & lisez ses écrits jusqu'à ce que
 » vous soyez dignes de les admirer. Vos
 » yeux , accoutumés à l'élégante symétrie
 » de nos jardins , ne sauraient-ils donc
 » plus contempler l'antique majesté des
 » forêts ?

Il est vrai qu'on pourrait demander à

M. l'abbé Maury quels sont les plaisans critiques qui disent que Bossuet n'a point de style. On le compte généralement parmi ceux de nos écrivains qui ont donné à notre langue un caractère plus grand & une expression plus mâle. Le plus grand reproche qu'on puisse lui faire, & celui que lui ont fait de très-bons esprits, c'est peut-être qu'on ne trouve pas assez, dans ses ouvrages, cette raison supérieure & ce fonds de vérités utiles & générales qui s'adressent à tous les âges & à toutes les nations.

P. S. Au surplus, c'est par une méprise de nom qu'on a dit, dans le dernier Mercure, que le Panégyrique de St Louis, qui parut sous le nom de M. l'abbé Segui, était de M. de Voltaire. Ce Panégyrique, qui est fort au dessous de la réputation qu'il eut dans sa nouveauté, n'est point l'ouvrage de M. de Voltaire. Il est bien vrai que ce grand homme en a composé un qui a été prononcé, mais il est inutile de nommer celui à qui on en fit présent. C'est une anecdote connue des gens de lettres.

Histoire véritable & merveilleuse d'une jeune Angloise, précédée de quelques circonstances concernant l'Enfant hy-

110 MERCURE DE FRANCE.

droscopie, & de beaucoup d'autres traits & phénomènes les plus singuliers dans ce genre : suivie d'un parallèle des rapports que ces phénomènes paroissent avoir entre eux, de quelques vues patriotiques à ce sujet, & d'une manière, rien moins que physique, d'envisager ces miracles de la nature. Ouvrage soumis aux lumières des savans Naturalistes, Physiologistes, Chymistes, à celles des Sociétés & Académies des Sciences; enfin aux observations des curieux & amateurs d'histoire naturelle; avec les autorités & pièces justificatives.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

Virg. Géorg. 11, v. 489.

Brochure in-12. imprimée à Physicopolis; & se trouve à Paris, chez Lotrin le jeune, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

Les observations hydroscopiques du jeune Parangue n'ont point été rapportées dans les nouvelles publiques avec cette exactitude que demandent de pareils faits, & parce que quelques écrivains ont mis dans leur récit du merveilleux, plusieurs lecteurs ont conclu que ce jeune homme

N O V E M B R E. 1772. 111

étoit un imposteur, & qu'il vouloit abuser de la crédulité publique ; d'autres , plus modérés ou plus crédules ont pensé qu'il avoit un don surnaturel. Il étoit plus simple de croire que s'il y avoit du merveilleux dans tout ceci, ce merveilleux n'existoit que dans le récit de ceux qui le faisoient agir. La plupart des hommes sont flattés d'exciter l'admiration de ceux qui les écoutent, & se portent volontiers à exagérer les faits qu'ils rapportent. Le plus sûr moyen, sans doute, de les corriger de ce défaut, est d'employer les armes du ridicule, & de leur montrer la caricature de leurs exagérations ; & c'est le parti qu'a pris l'auteur ingénieux de cette brochure contre les Hydroscopistes. Vraisemblablement tous les recits merveilleux que l'on a faits jusqu'à présent, & que l'on fera par la suite, des Hydroscopes & Introsopes, disparaîtront devant l'histoire de cette jeune fille Angloise que l'on nous représente dans cette brochure, comme ayant la faculté non-seulement de voir à travers les terres & de distinguer tout ce qui s'y rencontre, mais encore de pouvoir porter la vue jusques dans l'intérieur du corps humain, & d'y considérer toutes les parties qui composent son mécanisme. Cette fille

pénètre même dans la substance du cerveau, y découvre la glande pinéale, y lit distinctement les pensées de l'individu, de manière, ajoute-t-on, qu'elle vous dira vos desseins, vos réflexions, vos premières idées mêmes, avec la précision & dans l'ordre qu'elles y naissent & s'y rangent.

M. de Maupertuis, dans sa *Vénus Physique*, demande que l'on accouple certaines espèces d'animaux pour avoir de nouvelles races; l'auteur de la brochure contre les hydroscopistes s'est saisi de cette idée. Il propose de rassembler les hydroscopes mâles & femelles dont parlent aujourd'hui les journaux, & de les marier ensemble afin d'avoir une race de lynx, ou de télescopes vivans, que l'on pourroit dresser, tout jeunes, & employer ensuite chacun suivant leur goût & leurs talens. « L'état » en tirera des services réels dans le gouvernement civil, dans la politique, & » même dans le spirituel. Par rapport à » la police, quand ce ne seroit que pour » découvrir & réprimer les désordres & » les fraudes nocturnes : *perfidus hic » caupo...* Ce fripon de cabaretier qui, la » nuit ne s'endort pas, & le lendemain » vous vend le *vin de Bourgogne* fait la » veille ; pour découvrir cet imprimeur

» des marons & des éditions de *Hollande*
 » faites à Paris ; chez cet apothicaire ,
 » chez cet épicier , comment s'y fabrique
 » le véritable quinquina & café moka , &c.
 » alors que de délinquans découverts ! &
 » combien la seule crainte de l'être ne
 » corrigeroit-elle pas mieux que toutes
 » les sentences & édits contre le dol ?
 » Pour le spirituel , je voudrois que les
 » premiers titulaires , ceux qui ont à leur
 » nomination & disposition les plus forts
 » bénéfices du royaume , eussent effecti-
 » vement à leurs gages & services un de
 » ces hommes linx. Par leur moyen , ces
 » bénéfices , c'est à-dire , grâces ou récom-
 » penses de services rendus à l'état , ne
 » seroient plus dorénavant que le prix du
 » mérite & de la vertu. Il seroit enjoint
 » aux supérieurs temporels des maisons
 » religieuses d'en avoir aussi un à leur
 » suite ; par ses yeux ils verroient que
 » tout ce qui se passe dans ces maisons de
 » retraite & de pénitence n'est pas toujours
 » exemplaire ni religieux. Un nombre de
 » ces yeux clairvoyans , *introsopes* , ne
 » seroient point inutiles à la Cour , où
 » les complimens sont faux comme les
 » éloges académiques , où les souhaits ne
 » sont pas plus vrais , où tout est plâtré

114 MERCURE DE FRANCE.

» & recouvert. » Ce n'est pas qu'il n'y ait
 à la Cour de belles ames & pleines de
 franchise , & l'auteur en cite quelques-
 unes que le lecteur avoit nommées avant
 lui. « Mais ces exemples, ajoute t-il , sont
 » rares. Que de gens se trouveroient dé-
 » masqués & fots ! D'un autre côté, la
 » vertu & le vrai mérite brilleroient dans
 » tout leur jour & dans tout leur éclat.
 » O vous ! Princesse auguste , que je ne
 » nommerai point, & dont quelques traits
 » grossièrement crayonnés de ma main,
 » suffiront pour vous faire connoître ; vous
 » qui, dans cette cour , tenez la première
 » place auprès du thrône par toutes sortes
 » de droits , par vos vertus , par la nais-
 » sance , par le rang , par l'amour de Louis
 » & de ses peuples ; vous qui avez été
 » quelque tems l'objet de l'admiration ,
 » puis des régrêts de toute une nation ,
 » pour faire les délices de la nôtre ; Prin-
 » cesse admirable , que de vertus , que de
 » bienfaits cachés aujourd'hui à tous les
 » yeux par trop de modestie , se trouve-
 » roient alors, malgré vous, en évidence !
 » Alors cette circonstance défavorable à
 » beaucoup d'autres , ne feroit que confir-
 » mer mes sentimens à votre égard ; &
 » elle prouveroit à tout l'univers que cette

NOVEMBRE. 1772. 119

» physionomie , où brillent la douceur ,
» l'affabilité , la sérénité , l'hilarité même ,
» est le miroir de votre ame , où règnent
» l'humanité & la bienfaisance. Son au-
» guste époux mérite les mêmes éloges.

Di lei digno egli , è digna ella di lui ,

Nè Meglio s'accopiaro unqu'altri dui.

» On verroit que parmi ce tourbillon , qui
» entraîne tout , il n'en est point emporté ;
» qu'au milieu de l'abondance & des plai-
» sirs de la cour la plus brillante , il a réflé-
» chi plus d'une fois sur le sort des habi-
» tans de nos campagnes , ce peuple , bien
» différent des gens de cour , ces hommes
» qui arrosent de leurs sueurs , quelquefois
» de leurs larmes , les moissons qu'ils ar-
» rachent à la terre. On sauroit que ce
» Prince a désiré d'adoucir leur misère ;
» on verroit qu'il ne songe qu'au bonheur
» d'une nation sur laquelle il a déjà des
» droits assurés par l'empire qu'il a sur les
» cœurs François , dont il fait la plus douce
» espérance. » Tous les lecteurs applaudiront à ces éloges , & n'auront pas besoin , pour en appercevoir l'application & la vérité , d'avoir les yeux de l'introscope angloise dont parle cette brochure ingénieuse.

Histoire générale d'Allemagne, depuis l'an de Rome 604, jusqu'à nos jours ; par M. Montigny. A Paris, chez J. P. Costard, rue St Jean-de-Beauvais.

On ne publie encore que les deux premiers volumes de cette importante histoire, qui en aura douze, suivant que l'auteur nous l'annonce dans sa préface. Mais cet auteur, en entreprenant d'écrire l'histoire d'Allemagne, s'est proposé un objet plus vaste encore. Comme c'est de son sein que sont sortis la plupart des peuples dominateurs de l'Europe moderne, il espère montrer comment se sont formées leurs monarchies des débris de celle de Rome. On verra d'abord les Allemands, sous le nom de Germains, attaquer cette superbe république & laisser tout ce qu'elle eut de chefs importants. Ces mêmes peuples, après avoir opposé une digue à l'ambition des Césars, se partagèrent le sceptre de leurs successeurs. Ceci forme la matière du premier volume, qui, à quelques égards, contient l'histoire universelle de l'Europe, depuis la magistrature de Marius jusqu'à celle d'Augustule, en qui s'éteignit l'empire d'occident. Le deuxième volume commence au partage des états

de Clovis, entre le fils de ce conquérant ; c'est, à proprement parler, l'histoire des guerres civiles des Germains. Ce peuple, qui avoit des armes pour vaincre les Césars, n'en avoit pas pour se défendre contre les Pepin. Charles, deuxième du nom, issu de cette illustre race, force tout le corps germanique à lui rendre hommage, &, par une suite continuelle de succès, il parvient à fonder une des plus puissantes monarchies. La mort de cet Empereur termine le second volume de cette histoire, dont le style n'est pas dépourvu de chaleur dans les endroits qui en sont susceptibles. L'historien a quelquefois, à l'exemple des anciens, prêté à de grands personnages ses propres pensées. Cette espèce d'infidélité, tolérable peut-être lorsqu'elle est nécessaire pour peindre les mœurs du tems, & lorsque les mémoires contemporains gardent un silence absolu, seroit supportée impatiemment dans toute autre circonstance. Aussi le nouvel historien se promet bien de ne point user de cette liberté en traitant l'histoire moderne. Les héros de cette histoire sont trop voisins de nous ; ils nous intéressent trop particulièrement pour les voir travestis, au gré de l'historien, en personnages dramatiques.

113 MERCURE DE FRANCE.

Cours d'études des jeunes demoiselles, ouvrage non moins utile aux jeunes gens de l'autre sexe, & pouvant servir de complement aux études des colléges; avec des cartes pour la géographie, & des planches en taille-douce pour le blason, l'astronomie, la physique & l'histoire naturelle; par M. l'abbé Fromageot: prix 3 liv. le vol. in-12, relié. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Il ne paroît encore que deux volumes de ce cours d'études. A la tête du premier est un discours préliminaire où l'auteur rend compte de ses vues, & fait, sur l'éducation des jeunes demoiselles, des réflexions utiles qu'il appuie de celles de plusieurs de nos écrivains moralistes, de M. de Fenelon principalement, qui a écrit un traité sur cet objet important. Ce premier volume nous offre des élémens de géographie clairs, méthodiques & précis, & le second des élémens d'histoire. L'instituteur, après avoir, dans une introduction, fait connoître le but moral & philosophique que doit se proposer l'histoire, & celui qui s'adonne à l'étude de

l'histoire, trace, en peu de mots, les différentes formes de gouvernement adoptées parmi les hommes formant des sociétés; un abrégé de l'histoire sainte, accompagné d'un extrait du discours de l'abbé Fleury, sur les mœurs des Israélites, précède les histoires des Egyptiens, des Babyloniens, des Médes & des Perses. Le volume est terminé par un parallèle des mœurs & usages des anciens Perses, avec les mœurs & usages des Perses modernes.

Nous exhortons M. l'abbé Fromageot à nous donner promptement la suite de ce cours d'études, propre à la jeunesse, & sur-tout aux jeunes demoiselles, dont l'éducation est toujours trop négligée. Le plus souvent on leur laisse ignorer que l'empire qu'elles peuvent obtenir par leurs charmes, est de peu de durée; que l'estime ne s'accorde qu'aux vertus & aux talens; qu'appellées par la nature à être mères, elles doivent inspirer de bonne heure à leurs enfans le goût des choses honnêtes, & qu'une femme ignorante ne parvient ordinairement qu'à les rendre insolens ou craintifs, parce qu'elle ne sait que les flatter ou les menacer.

Supplément à la Diplomatique de M. Lemoine, contenant une méthode sûre pour apprendre à déchiffrer les anciennes écritures, & arranger les archives; avec cinquante-trois planches, tant des alphabets, abbréviations, que des titres anciens & gothiques; par MM. Batteney & Lemoine, archivistes associés. A Paris, chez Despilly, libraire, rue St Jacques, à la Croix d'or; vol. in-4°. Prix, 7 liv. 4 s. broché.

Deux auteurs, souvent sans s'être communiqué leurs desseins, parcourent une même carrière: c'est ce qui est arrivé à MM. Lemoine & Batteney. Le premier travailloit, en 1765, à faire imprimer à Metz sa *Diplomatique pratique*, lorsque M. Batteney faisoit graver à Paris, à ses frais, un grand nombre de planches pour joindre à un livre qui l'occupoit depuis quelques années. L'édition de la diplomatique ayant paru avant la sienne, il suspendit son travail, pour ne point multiplier inutilement les traités sur la même matière. Cependant les conseils de quelques personnes éclairées, qui ont vu que les deux auteurs ne tendoient au même but qu'en partie, & par des voies différentes,

rentes, ont levé les scrupules. Au mois d'Août 1769, il publia le *Prospectus* d'un ouvrage qui devoit être intitulé, l'*Archiviste François*. Le livre alloit se distribuer, lorsque M. Lemoine proposa à M. Batteney de joindre les deux ouvrages pour n'en former qu'un seul corps, avec l'attention de séparer les augmentations en forme de *supplément*, en faveur de ceux qui auroient la première édition de la *Diplomatique-pratique*. C'est ce supplément qui vient de paroître. M. Lemoine espère que les souscripteurs de son ouvrage ne lui opposeront point la promesse qu'il leur avoit faite en 1764, par son prospectus, de leur donner le supplément *gratis*. Il n'avoit point prévu la jonction des travaux de M. Batteney, qui ne lui appartiennent point, & l'augmentation de près de 60 planches.

Il se trouve encore chez le libraire ci-dessus nommé, quelques exemplaires de la *Diplomatique-pratique* de M. Lemoine, du prix de 12 liv. in 4°. broché.

Préceptes de Santé, ou Introduction au Dictionnaire de Santé, contenant tous les moyens de corriger les vices de son tempérament & de le fortifier par le

F

122 MERCURE DE FRANCE.

seul secours du régime & de l'exercice ;
ou l'art de conserver sa santé & de
prévenir les maladies. A Paris , chez
Vincent , Imprimeur Libraire , rue des
Mathurins.

L'étude propre de l'homme est l'homme. Cette pensée de Pope n'est pas moins vraie au physique qu'au moral. C'est en étudiant notre tempérament ; c'est en connoissant toutes les ressources que nous pouvons trouver dans l'exercice , le régime , la gaîté , que nous parviendrons plus sûrement que par les conseils de tous les médecins , à conserver notre santé , ce bien si desirable , si nécessaire même à notre bonheur , & sans lequel tous les plaisirs perdent leur faveur. L'ouvrage que nous annonçons est très-propre à nous donner cette connoissance physique de l'homme ; à nous mettre du moins sur la voie pour y parvenir. L'auteur procède avec ordre ; il considère l'homme dans ses différens âges , il le suit dans toutes les époques & dans les différentes circonstances de sa vie , en santé comme en maladie. Mais , en exposant les maladies particulières à chaque tempérament & aux différens âges , il s'est contenté de donner des préceptes pour les prévenir ; il a renvoyé

NOVEMBRE. 1772. 123

pour le traitement au *Dictionnaire de Santé*, qui se distribue chez le même Libraire, que chacun s'est empressé de se procurer, & auquel l'ouvrage actuel devient une introduction nécessaire.

Réflexions sur le triste sort des personnes qui, sous une apparence de mort, ont été enterrées vivantes, & sur les moyens qu'on doit mettre en usage pour prévenir une telle méprise ; ou Précis d'un Mémoire sur les causes de la mort subite & violente : dans lequel on prouve que ceux qui en sont les victimes, peuvent être rappelés à la vie. Par M. Janin, maître en chirurgie, oculiste de la ville de Lyon & du Collège royal de chirurgie de Paris, ancien chirurgien aide-major des armées du roi, membre de plusieurs académies royales.

Tous les hommes y ont un égal intérêt.

Le Chancelier BACON.

Brochure in-12. A la Haye, & se trouve à Paris chez J. Fr. Didot le jeune, libraire quai des Augustins.

Ces réflexions sont celles d'un bon citoyen, d'un physicien éclairé, d'un ob-

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

servateur attentif, qui voyant beaucoup d'analogie entre le noyé, qui meurt faute de pouvoir respirer, & l'homme étouffé par quelque cause que ce soit, voudroit que l'on administrât à celui-ci des secours pareils à ceux qu'une sage prévoyance a réglés pour le premier. Comme les faits frapperont encore plus le commun des lecteurs que les raisonnemens, nous rapporterons cet exemple d'un enfant étouffé, & que M. Janin a rappelé à la vie.

« Une nourrice, nous dit-il, eut le mal-
 » heur d'étouffer dans son lit son nour-
 » rison. Je traitois cette femme depuis
 » quelque tems pour une maladie des
 » yeux. Désespérée du funeste accident
 » qui venoit de lui arriver, elle me fait
 » appeller à son secours; son mari ac-
 » court, me raconte leur triste situation;
 » il n'y avoit pas un instant à perdre, vu
 » que cet homme ne pouvoit m'apprendre
 » depuis quel tems cet enfant avoit péri.
 » J'arrive, je trouve la petite victime
 » dans son berceau, sans aucun signe de
 » vie, nul pulsation dans les artères,
 » point de respiration, le visage livide,
 » les yeux ouverts & ternes, le nez plein
 » de morve, la bouche béante; enfin il
 » étoit presque froid. Tandis qu'on se hâ-

» toit de chauffer des linges d'une part &
 » descendres de l'autre , je le fis démail-
 » loter , & le plaçai dans un lit très-
 » chaud , & sur le côté , on le frictionna
 » par-tout le corps avec du linge très-
 » fin , de crainte d'écorcher sa peau ten-
 » dre & délicate. Dès que les cendres fu-
 » rent prêtes , je l'enterrai dedans , ex-
 » cepté le visage , & le plaçai sur le côté
 » opposé où jé l'avois mis d'abord , & on
 » le couvrit d'une couverture de laine.
 » Je m'étois muni d'un flacon d'eau-de-
 » luce ; je lui en présentai au nez de tems
 » en tems , & , dans les intervalles , on lui
 » souffloit dans les narrines quelques gor-
 » gées de fumées de tabac : à ces moyens
 » on faisoit succéder celui de souffler dans
 » sa bouche en lui serrant le nez. La cha-
 » leur se ranima peu-à-peu ; bientôt les
 » pulsations de l'artère temporal se firent
 » sentir , la respiration devint toujours
 » plus fréquente & plus libre ; les yeux
 » se fermèrent & s'ouvrirent alternativé-
 » ment. L'enfant finit par jetter des cris
 » en cherchant le mammelon ; on le lui
 » donna , il le prit avec avidité , & têta
 » comme s'il ne lui fût arrivé aucun ac-
 » cident. Moins de demi-heure de soins
 » furent suffisans pour rappeler à la vie

126 MERCURE DE FRANCE.

» ce pauvre innocent. Quoique les pulsa-
 » tions des artères fussent très-bien réta-
 » blies , & que le tems fût chaud , je lais-
 » sai encore pendant trois quarts d'heu-
 » res, sous les cendres, le petit malade ; on
 » l'emmaillota ensuite; un sommeil doux
 » y succéda, il ne survint aucun accident :
 » l'enfant est encore plein de vie & de
 » vigueur. Il me seroit difficile de dépein-
 » dre le désespoir dans lequel étoit cette
 » nourrice lorsque j'arrivai chez elle ,
 » encore moins de pouvoir décrire l'ex-
 » cès de joie auquel elle se livra lors-
 » qu'elle vit son nourrisson rappelé à la
 » vie. Que les larmes qu'elle versoit dans
 » ce moment étoient délicieuses ! Elles
 » succédoient à des larmes d'amertume &
 » de douleur. »

L'auteur cite encore l'exemple d'un
 jeune homme qui s'étoit pendu de déses-
 poir , & auquel il a administré des se-
 cours également efficaces. Ces exemples
 prouvent évidemment la possibilité de rap-
 peler à la vie , non-seulement les noyés ;
 mais encore les personnes étouffées & les
 pendus. Ceci doit donc nous faire conce-
 voir des espérances flatteuses sur les suc-
 cès des secours à administrer aux person-
 nes frappées de mort subite , ou par tout

autre accident. M. Janin n'admet que deux causes générales qui peuvent nous priver de la vie. La première, la perversion ou putridité totale des humeurs; la seconde, la destruction de quelque viscère ou organe principal, ou bien une grande lésion dans ces parties, enfin l'embarras où elles peuvent être par quelle que cause que ce soit. L'auteur conclut de là que toutes les fois qu'une de ces causes n'a pas lieu, il est possible de faire respirer de nouveau un homme qui a perdu le jeu des organes de la respiration. Or, on conçoit d'après ce principe (principe que l'auteur se réserve de démontrer dans le mémoire dont cet écrit n'est que le précis) on conçoit, disons-nous, qu'une multitude d'infortunés ont dû être les victimes de la précipitation avec laquelle ils ont été enterrés. Parmi les traits historiques relatifs à cet objet, contenus dans cet écrit, on n'a point omis de rapporter la triste fin du cardinal Spinosa, malade depuis quelque tems, à la suite de bien des chagrins. Il tombe en syncope, on le croit mort; on s'empresse de l'ouvrir pour l'embaumer. Les poumons étoient à peine découverts qu'on s'apperçoit que son cœur palpite, & cet infortuné, revenu à

F iv

lui, eut assez de force pour porter la main jusques sur le scapel du Chirurgien qui le disséquoit, & de le repousser. Mais il n'étoit plus tems, le coup mortel étoit porté.

Combien d'autres faits pareils qui font frémir l'humanité, & ne cessent d'accuser notre négligence à seconder les ressources de la nature ! L'écrit de M. Jannin est bien capable de réveiller notre attention sur cet objet, & de nous porter à étendre les secours déjà préparés avec succès pour les noyés, sur les infortunés chez qui le mouvement vital est arrêté par des indigestions, des synctopes, ou la gêne des organes de la respiration. Ce bienfait procuré à la société est la plus grande récompense que l'auteur attend de ses recherches & de ses travaux.

Le Clergé de France, ou Tableau historique & chronologique des Archevêques, Evêques, Abbés, Abbeses, & des chapitres principaux du royaume, depuis la fondation des Eglises jusqu'à nos jours. Dédié à S. A. Monseigneur le Prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux, grand prévôt de

NOVEMBRE. 1772. 129
l'Eglise de Strasbourg, &c. Par M.
l'Abbé Hugues du Tems, docteur de
la maison & société de Sorbonne, vi-
caire général de Bordeaux, & d'Acqs,
& chanoine de St Emilion. Cinq volu-
me mêmes format, caractère & papier
que le Prospectus. Ouvrage proposé
par souscription ; pour laquelle on
on n'exige qu'une soumission, & le
payement du prix de chaque volume à
mesure qu'ils paroîtront.

Depuis long tems le Clergé de France
desiroit une histoire qui renfermât l'ori-
gine de ses Eglises particulières & la suc-
cession de ses Evêques, lorsque Jean Che-
nu, natif de Bourges, & avocat au parle-
ment de Paris, jeta les premiers fonde-
mens de cette vaste entreprise : ce fut en
1621, que parut l'ouvrage intitulé, *Ar-
chiepiscoporum & Episcoporum Gallie
Chronologica Historia, Parisiis apud Ro-
bertum Fouet, in .4^o.*

Un essai aussi défectueux dans son exé-
cution, que louable dans son objet, ne
pouvoit pas remplir l'attente du Public &
satisfaire sa curiosité. Claude Robert, prê-
tre du diocèse de Langres, & grand archi-
diacre de Châlons-sur-Saone, osa travail-
ler à la perfection d'un livre dont il con-

130 MERCURE DE FRANCE.

nonoît toute l'importance, & publia, en 1626, le fruit de ses veilles *in-folio* : mais la gloire du succès étoit réservée à des mains plus habiles. Les deux célèbres jumeaux, Sévole & Louis de Ste Marthe, entrèrent courageusement dans le dédale obscur des cartulaires, pour y porter le flambeau de la critique. Leur *Gallia quadripartita* parut enfin en 1656, muni du glorieux suffrage de l'assemblée du Clergé, & déjà la mort les avoit enlevés à la religion & aux lettres. Une édition plus ample & plus correcte, demandoit des écrivains laborieux qui voulussent s'appliquer à de nouvelles recherches. Dom Denis de Ste Marthe, depuis supérieur général des Bénédictins de St Maur, se consacra tout entier à un travail aussi intéressant, & se montra le digne héritier du nom de ceux dont il entreprit de perfectionner l'ouvrage. Un siècle ne lui eût pas suffi pour mettre la dernière main à l'édifice immense qu'il se proposa de réparer & d'agrandir. La savante Congrégation dont il étoit le Chef, lui fournit des successeurs capables d'achever ce monument, le plus précieux, sans doute, que les lettres aient élevé à l'Eglise Gallicane. Déjà leur zèle infatigable les a conduits jusqu'au douzième

N O V E M B R E. 1772. 131
vol. *in-fol.* & laisse encore à desirer six
provinces que le Public attend avec l'im-
patience dont il honore les productions
utiles.

L'ouvrage que nous annonçons remplit
en notre langue l'objet de celui des Bé-
nédictins. Quoique l'auteur les ait sou-
vent pris pour guides ; éclairé néanmoins
par des recherches particulières, il a quel-
quefois osé les contredire. On trouvera ,
en 5 volumes *in-8°.*, l'histoire abrégée
des Archevêques , Evêques , Chefs des
Eglises principales , Abbés & Abbeses
du royaume , divisée par provinces , par
diocèses & par articles, selon l'ordre al-
phabétique des Métropoles , contenant
leur succession chronologique depuis la
fondation des sièges & des abbayes jus-
qu'à nos jours ; les faits les plus remar-
quables de leur vie ; les noms des fonda-
teurs & des bienfaiteurs de leurs Eglises ;
les révolutions ecclésiastiques & civiles
arrivées dans les lieux de leur territoire ;
les réformes introduites dans le Clergé
séculier & régulier du royaume. On a in-
diqué , autant qu'il a été possible , le lieu
de la naissance des Evêques , leur famil-
le , leurs écrits , & le jugement qu'on en
doit porter , le rang qu'ils ont mérité par-

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

mi les dignes successeurs des Apôtres ; les habiles Théologiens & les célèbres Jurisconsultes, leurs travaux pour la défense de la foi & pour la gloire de l'Etat ; les titres sacrés en vertu desquels ils possèdent leurs biens & leurs privilèges, &c. Chaque volume sera terminé par la notice des chartres, bulles, diplomes du *Gallia Christiana*, & par la bibliothèque des écrivains qui ont travaillé sur toutes les parties de l'histoire ecclésiastique de France.

On n'a rien négligé pour répandre dans le Tableau du Clergé tout l'intérêt dont il est susceptible, & pour vivifier sa nomenclature par les traits des grands personnages. L'auteur peut dire, avec vérité, qu'il fait revivre une foule d'hommes illustres qui ont été *le soutien de la Religion, l'ornement de leur siècle, & la gloire de leur maison*. Il a cru que, quoique dignes des regards de tous les âges, ils auroient couru le risque de rester dans l'oubli, s'il ne decernoit pas lui-même les honneurs dus à leur mémoire. Le devoir toujours pressant de la reconnoissance ne lui a point permis d'en laisser le soin à l'auteur du *Prospectus du Dictionnaire des Bénéfices*, dont le projet, annoncé depuis

NOVEMBRE. 1772. 133

trois ans, n'a donné jusqu'ici, au Public, que les regrets de l'inexécution. Un seul exemple de cette sorte suffiroit, sans doute, pour justifier le discrédit des souscriptions. Aussi M. l'Abbé du Tems, jaloux de mériter la confiance du Public, ne s'est déterminé à publier ce prospectus, qu'après avoir entièrement achevé l'ouvrage qu'il propose, & dont le volumineux manuscrit a déjà été entre les mains d'un censeur éclairé & judicieux. Pour mieux mériter encore cette confiance, & pensant, que si c'est une faute de manquer à sa parole envers un particulier, c'est un crime punissable de se jouer des engagements solennels contractés avec le Public, il a pris le parti de n'exiger le paiement de la souscription, qu'à la livraison de chaque volume; se contentant, de la part des personnes qui voudront se procurer l'ouvrage au bénéfice d'un tiers, d'une soumission pure & simple, qui sera adressée à l'un de ceux qu'on indiquera dans les conditions ci après. On espère que les Prélats, & autres Ecclésiastiques, prendront intérêt à un ouvrage qui les mettra à portée de connoître, à peu de frais, l'origine, les progrès & l'état actuel de toutes les Eglises particulières de leurs

134 MERCURE DE FRANCE.

diocèses & de leurs pays; que les Abbés & Abbeſſes , Religieux & Religieuſes verront avec plaifir dans un petit nombre de volumes l'hiſtoire de leurs Monaſtères , & de ceux ou de celles qui les ont gouvernés , qu'enfin un grand nombre de maiſons & de familles ſe plairont à contempler un Tableau où l'on a rasſemblé , comme dans une galerie , tous les Prélats du premier & du ſecond Ordre qu'elles ont donnés à l'Egliſe de France.

Conditions de la Souſcription.

1°. Le prix des cinq volumes , dont chacun contiendra environ 700 pages , format *in 8°.* petit romain , & à deux colonnes , ſera de 21 liv. pour les perſonnes qui ſouſcriront avant le premier Janvier 1773 , & de 30 liv. pour celles qui n'auroient pas ſouſcrit avant ce tems.

2°. On adreſſera à M. l'Abbé du Tems , rue du Regard , hôtel de M. le Prince Ferdinand ; ou au ſieur Gueffier , libraire à Paris , au bas de la rue de la Harpe , une ſoumiſſion ſimple de prendre l'ouvrage , & de payer 4 liv. 4 ſols à la livraison de chaque volume dont on donnera avis à MM. les Souſcripteurs. Cette ſoumiſſion ſera conçue en ces termes :

NOVEMBRE. 1772. 135

*Je promets & m'engage de souscrire pour
le livre intitulé le Clergé de France , &c.
& de faire retirer d'entre les mains de M.*

*chaque volume moyen-
nant la somme de 4 liv. 4 sols que je ferai
remettre alors à mondit sieur*

*dès qu'il m'aura prévenu de la publication
de chacun desdits volumes. A le*

1772. Signé,

3°. Toutes les lettres relatives à cette
souscription , & qui seront adressées à
M. lui parviendront fran-
ches de port , ainsi que le prix de chaque
volume à retirer.

Nota. L'auteur insérera avec plaisir dans
son ouvrage les mémoires succincts qui
lui seront envoyés, francs de port, dans le
cours de l'impression , par Nosseigneurs les
Archevêques & Evêques , par les Abbés ,
Abbeſſes & Chapitres ; il les prie même
de vouloir bien concourir à la plus grande
perfection d'un monument qui réunit tant
de titres pour les intéresser. S'il recevoit
un grand nombre de mémoires , il en for-
méroit un sixième volume que les sous-
cripteurs payeroient comme les précéd-
dens.

Dictionnaire raisonné-universel des Arts & Métiers, contenant l'histoire, la description, la police des fabriques & manufactures de France & des pays étrangers : ouvrage utile à tous les citoyens. Nouvelle édition, revue, corrigée & considérablement augmentée, dédiée à M. de Sartine. Cinq volumes in 8°. proposés par souscription. A Paris, chez P. Fr. Didot jeune, libraire de la Faculté de Médecine de Paris, quai des Augustins; 1772. avec approbation & privilège du Roi.

Le travail & l'industrie naissent avec la société, ils s'accroissent avec elle; plus une société est policée, plus elle enfante d'arts, & plus on voit s'approcher de la perfection ceux auxquels elle a donné naissance.

On ne peut douter que plusieurs peuples célèbres de l'antiquité n'aient joui de tous ces avantages; les monumens de leur industrie, que le tems & la barbarie ont respectés, nous prouvent qu'ils ont porté à un très haut point les arts nécessaires, & même plusieurs arts de commodité & d'agrément. Mais leurs ouvrages nous laissent presque toujours dans l'ignorance sur les procédés que suivoient leurs artis-

res. Lorsque l'éclat de la littérature & des sciences vint dissiper les ténèbres où l'Europe avoit été plongée pendant les siècles d'ignorance, on trouva peu de secours dans les écrits des Anciens : mais on voyoit leurs chefs-d'œuvre, on tâcha de les imiter ; & l'industrie s'animant par le feu du génie, tout fut inventé de nouveau.

Ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a senti combien il seroit utile au progrès des arts de consigner dans des écrits publics les moyens que l'industrie emploie pour satisfaire nos goûts & nos besoins. L'Académie royale des sciences ne fut pas plutôt établie, qu'elle s'occupa sérieusement de ce projet ; & depuis ce tems elle l'a toujours suivi, comme on le voit dans les mémoires de cette illustre compagnie, & dans les ouvrages que plusieurs de ses membres ont composés. Enfin elle a entrepris depuis quelques années de publier des descriptions complètes de tous les arts ; celles qui sont déjà imprimées font la preuve des utilités sans nombre qu'on pourra retirer d'un ouvrage où la pratique la plus détaillée & la plus étendue est éclairée par les lumières d'une théorie savante, & où des planches exactes

138 MERCURE DE FRANCE.

& précises mettent sous les yeux tous les instrumens & la manière de les employer.

Les auteurs de l'Encyclopédie ont cru devoir faire de la description des arts & métiers, un des principaux objets de leur travail : la manière savante dont ils ont traité cette partie mérite certainement les plus grands éloges.

Dès le commencement de ce siècle, & même dès la fin du siècle dernier, plusieurs écrivains particuliers nous avoient donné aussi des notions utiles sur les arts & métiers. On peut nommer, entre autres, la Marre, dans son excellent *Traité de la Police*, & Savari, dans son *Dictionnaire du Commerce*. Nous attendons avec la plus grande impatience la nouvelle édition de ce dernier ouvrage, que M. l'Abbé Morelet, écrivain très distingué, est bien en état de rendre plus précieuse, & qu'il nous promet depuis si long-tems.

Mais les ouvrages dont nous venons de parler sont très-volumineux, & ne sont pas à la portée de tout le monde. Ils renferment d'ailleurs une multitude de choses absolument étrangères aux arts & métiers ; & toutes ces différentes parties ne peuvent avoir le même degré de perfection, parce que l'éditeur ne peut don-

ner tous les soins à tant d'objets différens. Il est vrai que les descriptions de l'académie se bornent uniquement à cet objet ; mais elles exigent un si grand travail & le concours d'un si grand nombre de savants & d'artistes , qu'elles ne peuvent être remplies que par la suite des tems , comme le porte l'avertissement de ce magnifique ouvrage.

Toutes ces considérations ont fait penser que le Public pourroit recevoir avec plaisir un ouvrage moins étendu , dans lequel il trouveroit des notions exactes sur les arts & métiers qui font la gloire & la richesse de la Nation.

Tel a été le but que l'on s'étoit proposé en donnant la première édition de ce dictionnaire en deux volumes *in-8°*. L'empressement du Public à se procurer un ouvrage aussi utile, nous a bientôt engagés à en préparer une nouvelle édition.

Plusieurs Particuliers ont remis des mémoires ; beaucoup d'artistes vouloient bien aider de leurs conseils , & procurer des éclaircissemens , des corrections & des augmentations absolument nécessaires : mais il falloit trouver une personne en état de rédiger & de mettre en ordre tous les matériaux ; qui , aussi laborieuse

que capable de faire de bonnes observations, voulût se donner la peine de voir travailler les ouvriers dans leurs ateliers, leur demander des mémoires, les questionner sur les usages des machines & des outils, rectifier ce qu'ils auroient mal expliqué; qui pût saisir le mécanisme & l'esprit de chaque invention, leur apprendre même quelque fois une manière plus avantageuse de procéder, leur donner enfin des moyens pour épargner la main-d'œuvre, sans rien diminuer de la qualité, de la solidité & de l'agrément de leurs ouvrages.

M. l'Abbé Jaubert, de l'académie des sciences de Bordeaux, connu par plusieurs ouvrages, a bien voulu se charger du soin de cette nouvelle édition; c'est donc à son zèle infatigable, & aux recherches aussi pénibles qu'exactes qu'il a faites, que l'on doit le degré de perfection auquel cet ouvrage est parvenu.

M. Baumé, célèbre apothicaire de Paris, dont nous avons plusieurs mémoires imprimés parmi ceux des Sçavans étrangers, & différens ouvrages de chymie, de pharmacie, qui lui assurent pour toujours une réputation si bien méritée, a revu les arts qui dépendent de la chymie & de la

NOVEMBRE. 1772. 141
physique dont il avoit traité la plus grande partie dans la première édition.

Les ouvrages savans de MM. de Réaumur, Macquer, Hellot, Duhamel, Geoffroy, Bourgelat, la Guérinière, & d'une infinité d'autres, ont été du plus grand secours.

Plusieurs arts ont été traités *ex professo*. L'article *Imprimerie* satisfera ceux qui voudront avoir une idée de ses opérations, & on suivra facilement, par le secours des figures, le mécanisme de cet art si utile.

Les ouvrages techniques étant ordinairement plus propres à instruire qu'à amuser, on a eu grand soin de joindre l'utile à l'agréable, en donnant l'historique de chaque art, son origine, son inventeur, ses degrés de perfection, les matières qui lui sont propres & en quels lieux elles se trouvent; leur préparations, les moyens de distinguer les bonnes ou mauvaises qualités de chacune, quels sont les principaux ouvrages que l'on en fait, & comment on y procède. On y a joint la description des outils & des machines les plus nécessaires; la notice des réglemens auxquels les différens arts sont soumis dans le royaume, & enfin la description de plusieurs arts étrangers dont le travail rou-

142 MERCURE DE FRANCE.

le sur des productions que la nature a refusées à notre climat.

Pour ne rien négliger dans un ouvrage aussi intéressant, l'éditeur y a ajouté un nombre considérable d'arts qui manquoient dans la première édition, y a joint les arts & les procédés nouveaux que l'on a inventés, & a corrigé & augmenté plusieurs articles dont il paroissoit que l'on n'avoit pas été assez instruit. C'est ainsi qu'il a refondu entièrement l'article *Agriculture*, d'après ce que les diverses sociétés d'agriculture ont donné de mieux au Public, & les manuscrits que plusieurs artistes ont bien voulu lui communiquer. Enfin il n'y a rien de curieux & d'intéressant dans tous les arts, dont il n'ait fait mention.

Comme plusieurs outils & machines, dont la figure & l'usage sont totalement différens, ont souvent les mêmes noms, on a cru faire plaisir au Public en lui donnant une nomenclature de tous les mots techniques avec leur explication, & on a eu soin à chaque mot technique de renvoyer à l'art auquel il appartient. Cette nomenclature générale, qui manquoit absolument dans notre langue, étoit désirée depuis très longtems; elle ne pouvoit mieux convenir qu'à la suite de ce dic-

tionnaire , puisqu'en renvoyant à l'art même qui en donne la description , elle fera éviter bien des erreurs dans lesquelles on étoit tombé jusqu'à présent.

Ce dictionnaire peut faire suite à un *Dictionnaire raisonné-universel des trois règnes de l'Histoire Naturelle* , qui s'imprime actuellement des même-format & mêmes caractères. Les deux premiers volumes du règne végétal paroîtront incessamment. Le *Dictionnaire de Chymie* par M. Macquer , que l'on trouve aussi chez le même libraire , peut-être regardé comme une suite & comme le complément de l'histoire de la Nature & des Arts , puisqu'il en explique les agents secrets , les ressorts & les principes. C'est dans cet ouvrage que l'on trouvera l'analyse de la Nature , qui , dans le dictionnaire des trois règnes , est présentée telle qu'elle se montre à nous , & , dans le *Dictionnaire des Arts & Métiers* , telle que nous l'assujettissons & façonnons pour nos besoins & pour nos plaisirs.

Conditions de la Souscription.

Cet ouvrage , dont les premiers volumes sont imprimés , formera cinq volumes in-8°.

144 MERCURE DE FRANCE.

Les personnes qui désireront s'assurer d'un exemplaire payeront en souscrivant. 5 liv.

En retirant l'exemplaire complet en feuilles à la fin de cette année, 15

Total. . . 20 liv.

La souscription n'aura lieu que jusqu'au jour que l'ouvrage paroîtra, passé lequel tems, ceux qui n'auront pas souscrit payeront l'ouvrage complet en feuilles. 24 liv.

Méthode pour étudier l'Histoire, avec un catalogue des principaux Historiens, accompagné de remarques sur la bonté de leurs ouvrages, & sur le choix des meilleures éditions ; par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy. Nouvelle édition, revue, corrigée & considérablement augmentée, par M. Drouet, bibliothécaire de MM. les Avocats. A Paris, chez Debure père, & N. M. Tilliard, libraires, quai des Augustins. Quinze volumes in-12. du prix de 48 livres, reliés. On vendra séparément les neuf premiers volumes, qui contiennent les instructions sur l'histoire, 27 liv. rel.

Les différentes éditions qu'on a faites
de

de cet ouvrage de l'Abbé Lenglet; les traductions que les Allemands, les Italiens & les Anglois se sont empressés d'en donner en leur langue, prouvent suffisamment l'estime dont il est en possession. On l'a toujours regardé comme un des meilleurs livres élémentaires sur l'histoire : on peut même dire que c'est le seul qui ait l'avantage de présenter, d'une manière instructive, toutes les parties de l'histoire dans l'ordre où elles doivent être étudiées, en indiquant les auteurs qui les ont traitées, & qui en ont éclairci les difficultés avec plus ou moins de succès. Le catalogue qui accompagne l'ouvrage fait connoître plus en détail les auteurs qui ont écrit sur l'histoire, & sur toutes les parties qui y ont rapport. Si ce n'est point un catalogue universel, dont le détail seroit immense, c'est encore moins le catalogue d'une bibliothèque dressée suivant les vues d'un particulier, qui pourroit être très-abondante sur certains objets, & très-peu fournie sur d'autres; c'est véritablement un catalogue de choix, qui indique les principaux livres; mais qui ne peut manquer d'être considérable, puisqu'il embrasse l'histoire universelle & toutes ses dépendances.

G

Le succès qu'ont eu les éditions qu'on a déjà données de cet ouvrage, & la réputation dont il jouit encore, & qui le fait rechercher comme un livre vraiment utile, ont fait naître l'idée d'en entreprendre une nouvelle édition, dans laquelle, en refondant le supplément dans le corps de l'ouvrage, on s'est proposé de corriger tout ce qui se trouveroit d'inexact, & d'ajouter ce qui pourroit contribuer à le rendre plus complet & plus intéressant.

Les observations générales sur l'histoire, répandues dans la *Méthode* & dans le *Supplément*, ont été réunies de suite. Elles composent la première partie, & forment un traité dogmatique, dans lequel on établit la certitude de l'histoire, & l'on pose les règles de critique qui servent à distinguer les faits faux des véritables.

Ce qui regarde l'histoire ancienne a été revu & conféré sur le manuscrit d'un homme célèbre, dont l'Abbé Lenglet s'est, en grande partie, approprié l'ouvrage, & à qui on l'a restitué, comme il étoit juste. On a placé les canons chronologiques à la suite de cette partie : ils en font une dépendance nécessaire.

L'histoire moderne, traitée avec beaucoup moins d'exactitude, a été corrigée sur les

meilleurs auteurs , & conduite jusqu'à nos jours. On n'aura pas de peine à s'appercevoir que cette partie a été considérablement augmentée , & qu'on n'a point négligé d'indiquer tous les bons auteurs qui ont écrit sur l'histoire moderne , à mesure que l'occasion s'est présentée de faire connoître leurs ouvrages.

Le *Catalogue des principaux Historiens*, corrigé en une infinité d'articles , & disposé dans un ordre plus exact , est augmenté de tous les livres qui , depuis quarante ans , ont été donnés sur l'histoire & sur les matières historiques. Dans les jugemens qui accompagnent la notice de ces derniers , on s'est abstenu de toute personnalité. Ordinairement on se contente d'indiquer en peu de mots le principal objet de l'ouvrage , suivant ce qu'en ont dit les Journalistes les plus éclairés. Ce catalogue n'ayant rien omis d'essentiel , devient une bibliothèque historique , la plus complète , la plus étendue même qui ait encore été donnée. C'est un supplément nécessaire à la *bibliothèque historique de Struvius*, dont la dernière édition , augmentée par Buder , est déjà ancienne.

Deux articles intéressans , qui manquoient au catalogue , ont été ajoutés dans

cette nouvelle édition : l'un concerne *l'Histoire des Sciences & des Arts* ; l'autre regarde *l'Histoire littéraire*. Une troisième addition considérable , est le détail de tous les morceaux contenus dans les trente-cinq volumes qui composent *l'Histoire & les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres*. On a pensé que ce détail ne seroit pas moins bien reçu , que celui que l'Abbé Lenglet avoit donné des collections de Grævius , de Gronovius, &c.

La *Table générale & raisonnée des auteurs & des Matières* indiqués dans le catalogue , en forme seule le sixième volume. C'est une vraie bibliographie historique , disposée dans l'ordre alphabétique. On n'a pas craint de lui donner l'étendue dont elle étoit susceptible , parce qu'on l'a regardée comme la partie la plus intéressante du catalogue ; celle qui pouvoit être d'un plus grand secours aux gens de lettres , à ceux sur-tout qui consacrent leurs travaux à enrichir la littérature de leurs productions.

Dans le grand nombre de personnes qui font de l'histoire l'objet de leurs études , il en est , sans doute , plusieurs qui , contentes des instructions sur l'histoire qui

composent les neuf premiers volumes, & de la notice qu'on donne des meilleurs auteurs, dans le cours de ces instructions, & dans le petit catalogue qui les termine, se trouveroient surchargées qu'on les obligât d'acheter les quinze volumes, qui forment la totalité de l'ouvrage. C'est en faveur de ces personnes, & pour leur donner les facilités de s'instruire à moins de frais, que l'on donne à part les neuf premiers volumes. Quelqu'intéressant que puisse être ce catalogue, on sent qu'il n'est absolument nécessaire, qu'aux personnes que des études profondes ou un goût particulier pour la bibliographie, met dans la nécessité de connoître un très-grand nombre de livres.

On trouve chez les mêmes libraires trois autres ouvrages de l'Abbé Lenglet, dont on ne peut se passer, quand on veut faire des progrès réels dans l'étude de l'histoire.

La première est la *Méthode pour étudier la Géographie*, dont la dernière édition, en dix volumes *in-12*. a paru en 1768. Cette géographie est la plus complète qu'on ait encore donnée en France. Indépendamment de la description des pays, elle contient une géographie ancienne,

150 MERCURE DE FRANCE.

comparée avec la moderne ; un discours intéressant sur l'étude de la géographie ; un catalogue des principaux ouvrages sur la géographie & les voyages , & un autre catalogue fort étendu de toutes les bonnes cartes.

Les deux autres sont ses *Tables & ses Tablettes chronologiques de l'Histoire universelle* , qui ont été suffisamment annoncées dans le public , & qui sont estimées. Les premières , amenées jusqu'à l'année 1770 , forment deux grands tableaux chronologiques , qu'on doit toujours avoir sous les yeux , quand on étudie l'histoire. Les *Tablettes chronologiques* , dont la dernière édition en deux volumes in-8°. a paru en 1763 , renferment des instructions étendues sur l'étude de la chronologie ; différens canons nécessaires pour fixer les dates anciennes & modernes ; une suite chronologique des événemens remarquables , & les suites de tous les Souverains. C'est en petit , pour l'histoire universelle , ce qu'est *l'Art de vérifier les Dates* , pour l'histoire moderne.

La méthode pour étudier la géographie , dix volumes in-12. rel. se vend 30 liv.

Les tables chronologiques. quatre feuilles gravées en taille douce , 6 liv.

NOVEMBRE. 1772. 131

Les tablettes chronologiques, deux volumes *in* 8°. reliés, 13 liv. 4 sols.

Principes de l'histoire pour l'éducation de la jeunesse, six volumes *in* 12. 15 l.

Les Malheurs de l'Inconstance, ou Lettres de la Marquise de Syrcé & du Comte de Mirbelle, par l'auteur des *Sacrifices de l'Amour*, paroîtront chez Delalain dans le courant du mois de Novembre.

*VERS de M. de Voltaire, adressés au
Roi de Suède.*

JEUNE & digne héritier du grand nom de Gustave,

Sauveur d'un peuple libre, & Roi d'un peuple brave,

Tu viens d'exécuter tout ce qu'on a prévu ;

Gustave a triomphé sitôt qu'il a paru.

On t'admire aujourd'hui, cher Prince, autant
qu'on t'aime ;

Tu viens de refaisir les droits du diadème.

Et quels sont en effet ses véritables droits ?

De faire des heureux en protégeant les loix ;

De rendre à son pays cette gloire passée

Que la discorde obscure a long-tems éclipsee

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

De ne plus distinguer ni bonnets , ni chapeaux ,
Dans un trouble éternel infortunés rivaux ;
De couvrir de lauriers ces têtes égarées
Qu'à leurs dissensions la haine avoit livrées,
Et de les réunir sous un Roi généreux.
Un état divisé fut toujours malheureux ;
De sa liberté vaine il vante le prestige ;
Dans son illusion sa misère l'afflige ;
Sans forces , sans projets pour la gloire entrepris ,
De l'Europe étonnée il devient le mépris.
Qu'un Roi ferme & prudent prenne en ses mains
les rênes ,
Le peuple avec plaisir reçoit ses douces chaînes ;
Tout change , tout renaît , tout s'anime à sa voix.
On marche alors sans crainte aux pénibles exploits.

A C A D É M I E S.

De Villefranche.

MARDI 2, du mois d'Août, l'Académie de Villefranche a tenu sa séance publique ; le Panégyrique de S. Louis fut prononcé le matin , par l'Abbé Dessertine, Chantre, Chanoine du Chapitre.

M. Pesant, Directeur, a ouvert la

féance par des réflexions sur l'utilité des Académies, qui dans les Provinces éloignées de la capitale, siège principal de la République des Lettres, en sont comme les colonies ; répandent insensiblement dans toute une Nation les sciences, les arts, la politesse & le bon goût ; détruisent les préjugés, excitent l'émulation & servent à développer des talens, qui sans elles seroient demeurés enfouis.

M. Briffon, Inspecteur du commerce de la Généralité, a lu un Mémoire intéressant qu'il a simplement annoncé, comme un essai sur l'éloge de J. B. Colbert, Ministre d'Etat, & Contrôleur Général des Finances, sous Louis XIV. Après avoir tracé un tableau de la situation des peuples, au moment de l'entrée de Colbert dans le ministère, l'Auteur a rappelé ce que ce grand homme fit de plus important pour le rétablissement, la conservation, ou le progrès des sciences, des arts, du commerce, des manufactures & de la Marine ; il a tâché de remonter aux principes que suivit Colbert, d'en exprimer les effets, d'en calculer les résultats ; il a fait admirer ce Ministre, il l'a fait aimer.

M. Dessertine, ancien Avocat du Roi,

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

a lû un Discours, dont le sujet est l'influence des femmes sur les mœurs des peuples. L'Auteur, pour ne point s'égarer dans le labyrinthe d'une vaine métaphysique, ouvre les fastes de l'Histoire, & parcourt les annales des Nations. Il paroît résulter de ses recherches historiques & philosophiques, que les femmes influent sur les mœurs à raison du climat & du gouvernement. M. Dessertine a fini son Discours par inviter les femmes à ne jamais employer qu'au profit de la vertu, l'ascendant que les graces & la beauté leur donnent sur les hommes.

La séance a été terminée par une Ode adressée à M. l'Evêque de Châlons, & par une Fable que lut M. l'Abbé Dereche, Archidiacre de l'Académie de Châlons sur Saône.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique a donné le Mardi 27 Octobre, la reprise des Fragmens composés des Actes de Pigmalion, de Tyrté, & du Devin du Village.

Ces Fragmens sont bien remis. Mlle Dervieux a fait plaisir dans la représentation de la Statue animée, par le double talent qu'elle a du chant & de la danse. M. Muguet a joué le rôle de *Pygmalion*, & Mlle Durancy celui de la femme jalouse.

Les rôles de l'Acte de *Tyrte* ont été bien remplis par M. Gelin & Mlle Duplant. M. Gardel, Mlle Heinel, Mlle Asselin, ont dansé dans le divertissement, & ont reçu des applaudissemens malheureusement interrompus par l'accident qui a empêché Mlle Heinel de continuer son pas. Mais on espère qu'il n'aura point de suite.

La musique si naïve, si intéressante du *Devin du Village*, fait un plaisir toujours nouveau. Elle est parfaitement rendue par M. le Gros, qui met beaucoup d'ame & de goût dans le rôle de Colin, par Mlle Durancy, qui joue & chante à merveille le rôle de Colette, & par M. Gelin, qui a très-bien saisi l'esprit du rôle du *Devin*. Les danses de ce divertissement sont très-agréables : on ne peut trop applaudir Mlle Guimard, M. Gardel, Mlle Asselin, si supérieurs dans leur art. Il faut aussi encourager le talent

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ordinaires du Roi ont donné le Samedi 17 Octobre, la première représentation de la reprise de *Manlius Capitolinus*, Tragédie de la Fosse. Ce Drame fut joué pour la première fois le 18 Janvier 1698, & eut alors beaucoup de succès; on le reprend encore quelquefois, il fait toujours plaisir. Le sujet est imité de la conjuration de Venise, de S. Réal. Il est traité & conduit avec beaucoup d'art; les caractères en sont bien dessinés, sur-tout celui de *Manlius*, qui est noble, grand, fier, généreux. Il manque à cette tragédie le charme du stile, & plus d'intérêt. Le spectateur s'attache involontairement au chef de la conjuration, parce que c'est le personnage qui est sur le premier plan, & c'est celui qui est trahi, offensé, & puni. Au reste cette Tragédie est un ouvrage très-distingué. La Fosse eût été bien étonné lui-même, de la manière dont *Manlius*

NOVEMBRE. 1772. 157
est joué par M. le Kain; il eût admiré
dans ce rôle des beautés tragiques qu'il
n'avoit pas soupçonnées, il eût frémi
avec tous les spectateurs du silence terri-
ble de Manlius, qui approche de son ami,
pour le convaincre de trahison ou d'im-
prudence. Quel Acteur! comme ses atti-
tudes, ses gestes, ses regards, son visage,
ses tons, sa voix sont expressifs, sont
éloquents! Il a été aussi très bien secondé
par M. Molé, par M. Brizart, par Ma-
dame Vestris, par M. Dauberval.

*A Madame VESTRIS, jouant le rôle de
Thussenelde dans la tragédie des Chérus-
ques.*

QUE cet habit guerrier sied bien à ta figure!
Est-ce l'Amour, est-ce Mars qui t'attend?
Je vois Pallas sous ton armure,
Mais tu seras Vénus en la quittant.

*A Madame VESTRIS, jouant le rôle
d'Aménaiide.*

DE Tancrède amoureux la mort est le seul prix.
Tout le monde le plaint d'un sort aussi rigide;

158 MERCURE DE FRANCE.

Sans doute il est affreux ; mais en voyant Vestris
Chacun voudrait mourir pleuré d'Amenaïde.

Par M. le Chevalier de B.

COMÉDIE ITALIENNE.

D É B U T.

L Mercredi 21 Octobre, M. Narbonne, âgé de vingt-un ans & demi, Elève de M. Trial Comédien du Roi, a débuté dans le rôle de *Silvain* ; il a joué le même rôle le dimanche suivant, & le mercredi 28, il a joué le rôle de *Werstern* ou du Chasseur, dans *Tom-Jones*. Cet acteur est excellent musicien, ayant exercé la musique dès sa plus tendre enfance. Il a chanté fort jeune le rôle de Colin, dans le *Devin du Village* à l'Opéra. Mais il n'avoit pas encore paru dans le genre des Comédies en musique, & il a débuté par le plus fort rôle qui soit peut-être dans les nouveaux intermèdes. Graces aux soins & aux bons avis de M. Trial, qui a lui-même beaucoup de talent, avec tout le zèle possible pour son état, M. Narbonne a pu entreprendre ce qu'il n'au-

NOVEMBRE. 1772. 159

roit point osé sans un guide expérimenté; il a joué Silvain avec feu, il a rendu ce rôle pathétique avec sensibilité; & il a mis beaucoup de vivacité dans le rôle du Chasseur de Tom-Jones. Le public espère beaucoup de son jeune talent, & lui a prodigué ses applaudissemens. Cet Acteur a déjà eu plusieurs voix: mais l'âge paroît enfin lui donner un concordant, genre de voix très-précieux, parce qu'il participe des sons graves de la basse-taille, & des sons élevés de la taille. Son organe est flatteur, étendu & sensible. Nous l'invitons à ne jamais forcer, parce que le cri n'est pas un ton; & d'ailleurs quand on est bien partagé par la nature, il ne faut pas la contraindre.

ERNESTINE,

Opéra donné à Bruxelles.

LES Entrepreneurs du spectacle de Bruxelles se firent un devoir & un honneur de célébrer le jour de Ste Thérèse, fête de l'Impératrice Reine de Hongrie, par quelque ouvrage dont la célébrité répondît à leur zèle. Ils choisirent l'Opéra d'Ernestine, de M. Philidor, Drame qu'il

suffit de nommer, pour rappeler le stile énergique de la musique. Cet Opéra fut mis avec magnificence en douze jours, au théâtre. M. Wisthumne, Musicien célèbre par son exécution brillante, & par ses compositions savantes, s'étoit chargé de tout l'ensemble musical. Rien ne fut négligé; le succès ne démentit pas l'attente du public & le mérite de cet Opéra François. La musique a été entendue avec transport. L'Orchestre, qui jouit de la réputation la plus décidée & la mieux méritée, l'a rendue avec beaucoup d'intelligence, de goût & de précision, sans rien y ajouter ni ôter dans une exécution sage & fidèle. Les représentations se soutiennent & se continuent avec le plus grand succès; & M. Philidor a été invité d'aller jouer lui-même des applaudissemens donnés à son Opéra. C'est une Anecdote qui prouve qu'on peut faire de bonne musique sur des paroles Françaises, & que les Etrangers savent la distinguer, l'apprécier & y applaudir. C'est aussi une raison d'encourager un Artiste célèbre, dont le génie fécond peut relever l'honneur de la musique Française, ou de la musique faite sur des paroles françaises. On fait que les ouvrages de M. Gretry & de nos autres habiles Compositeurs, sont pareillement

NOVEMBRE. 1772. 161
accueillis & admirés par les Etrangers
qui ne connoissent qu'un genre , celui de
la bonne musique.

A R T S.

PEINTURE.

Peinture de la coupole de la chapelle de
Saint Grégoire de l'Hôtel Royal des
Invalides.

L'EGLISE de l'Hôtel Royal des Invalides
a été décorée des peintures des plus célè-
bres artistes de notre Ecole. Les sujets de
ces peintures ont été gravés & expliqués
dans la *Description historique de l'Hôtel
Royal des Invalides*, publiée en un volume
in-folio en 1735 , & réimprimée en
1756. Lorsqu'on donnera une nouvelle
édition de ce volume , on ne manquera
pas d'y ajouter la description historique des
nouveaux tableaux dont la chapelle de
Saint Grégoire vient d'être décorée. Cette
chapelle , qui est la première du côté de
l'évangile , entre le sanctuaire & la cha-
pelle de la Vierge , avoit été d'abord con-
fiée à Person pour y peindre les principaux

traits de la vie de Saint Grégoire. Cet artiste fit de vains efforts pour répondre aux espérances que l'on avoit conçues de lui. Lorsque ses peintures furent achevées, il y eut ordre pour tout effacer, sans même que l'artiste en fût prévenu; & un soir que Person vint, avec un de ses amis, revoir son ouvrage, il ne vit pas toutes les murailles blanchies sans une émotion très-vive, & qui faillit lui donner le coup de mort. Louis XIV, instruit de cette circonstance, ne consulta que la bonté de son cœur. Ce Prince, attentif à récompenser les efforts mêmes infructueux qu'on avoit faits pour lui plaire, gratifia Person de la place de Directeur de l'Académie Royale de Peinture à Rome. Michel Corneille avoit été choisi pour lui succéder dans la décoration de la chapelle de Saint Grégoire. Cet artiste ne manquoit pas de génie, ses pensées avoient de la noblesse, & il possédoit supérieurement l'intelligence du clair-obscur; mais il étoit peu au fait des travaux de la peinture à fresque, & ses tableaux, exécutés dans ce genre, ont été dégradés en peu de tems. Carle Vanloo, dont le pinceau enchanteur savoit répandre de la grace & de la noblesse sur tous les sujets qu'il trai-

toit , étoit bien capable de nous dédommager de la perte de ces peintures , & de répondre à la confiance du Ministre qui l'avoit chargé de décorer de nouveau cette chapelle. On voit de lui différentes esquisses qu'il avoit préparées à cet effet. Celles qu'il se proposoit d'exécuter ont été exposées au salon du Louvre en 1763. Ces esquisses , que l'Impératrice de Russie a acquises pour servir d'étude à son Académie de Peinture , ont été gravées par les plus habiles artistes François. Ces gravures forment une suite de sept estampes. Elles nous rappellent bien agréablement des compositions qui auroient élevé Vanloo au niveau des plus grands maîtres de l'Ecole Française, si la mort ne l'eût pas surpris au milieu des études qu'il avoit déjà faites pour ce grand ouvrage. Ces compositions méritent d'autant plus d'être recueillies , qu'elles sont absolument différentes de celles que M. Doyen , élève de son propre génie , & de Vanloo vient d'exécuter dans cette même chapelle. Il semble même que M. Doyen , en choisissant des scènes qui n'avoient point été traitées par Vanloo , ait voulu éviter tout objet de comparaison avec un maître qu'il n'a jamais cessé d'aimer & d'estimer. Nous

aurions pu rendre compte plutôt de ces nouvelles peintures exposées aux yeux du public depuis le mois de Juin dernier ; mais nous avons voulu auparavant attendre le jugement des artistes & des amateurs éclairés, de ceux sur-tout qui sont instruits des travaux & des études nécessaires pour ces sortes d'ouvrages, & des fatigues qui les accompagnent. Leur jugement, pour cette raison, ne peut être que très favorable. Ils applaudiront à cet enthousiasme du talent qui a élevé l'artiste au dessus des petites idées du vulgaire des peintres, & lui a fait concevoir son sujet en poëte dramatique.

La première scène, ou le premier tableau, nous représente Saint Grégoire retiré sous la voûte d'un rocher, près la forêt de Viterbe, & tenant une tête de mort sur laquelle il méditoit. Une colombe plane dans l'air & indique la retraite du Saint au clergé & aux principaux citoyens de la ville de Rome. Cette colombe forme ici un épisode d'autant plus heureux, qu'elle peut être regardée comme un symbole du Saint Esprit qui avoit inspiré au clergé & au peuple Romain le dessein de choisir Grégoire pour remplir la chair de Saint Pierre. Le beau

NOVEMBRE. 1772. 165

caractère de tête du Saint, sa surprise de se voir découvert, & le mouvement expressif de son attitude, attirent les premiers regards du spectateur, qui prend ensuite plaisir à détailler les plantes, les eaux, les arbres, les rochers, & tous les accessoires dont l'artiste a enrichi ce lieu solitaire.

Le clergé de Rome fait une procession générale pour demander au Tout-Puissant la cessation de la peste qui affligoit la ville. Grégoire, à la tête de cette procession, adresse au ciel ses vœux, qui sont exaucés. Déjà un ange de paix paroît au-dessus du Mole d'Adrien, appelé depuis le *Mont Saint Ange*, & chasse devant lui le fléau redoutable. C'est le sujet du second tableau, qui produit l'intérêt le plus pathétique, par le choix qu'a fait l'artiste de présenter, sur le devant de la scène, de tristes victimes de la peste, & de placer la procession sur un plan plus éloigné. On applaudira M. Doyen d'avoir pris ce parti qui lui donnoit les moyens de déployer tous les ressorts de son art sur le commun des spectateurs, toujours plus frappés de ce qui peut causer leur destruction que de ce qui doit leur procurer la santé, & chez qui le physique a toujours plus d'ac-

166 MERCURE DE FRANCE

tion que le moral. Quel effet d'ailleurs auroit pu produire une procession qui , étant nécessairement réservée par la grande proportion des figures & par le site même du tableau, qui est en hauteur, n'auroit point répondu à la pompe & à la magnificence que pouvoit s'en former le spectateur ! Mais , en mettant cette procession dans l'éloignement, il y avoit une difficulté à surmonter ; il falloit éviter de faire voir le Saint en face à cause du peu d'intérêt que sa figure, vue dans l'éloignement, auroit produit, sur-tout après la scène effrayante qui se passe sur le devant du tableau ; & c'est ce que l'artiste a sagement fait en donnant à cette figure un mouvement composé qui cache la tête du Saint & laisse, par un trait de génie, à l'imagination du spectateur, le soin de se représenter quelle pouvoit être alors la situation de ce Pontife tendre & compatissant aux maux de ses frères.

L'historien de la vie de Saint Grégoire nous le représente, lors du siège de Rome en 595, par Agiluphe, Roi des Lombards, affrontant les plus grands dangers pour porter des secours aux assiégés blessés. On voit, dans ce troisième tableau, le Saint Pontife occupé à panser la blessure

N O V E M B R E. 1772. 167

sûre mortelle d'un officier général. Cet officier a la tête panchée vers son épouse, tombée évanouie à ses côtés. Cette vue le pénètre. Ce n'est plus la vie qu'il regrette, mais une épouse si fidèle & si sensible. Le spectateur partage cette situation, que l'artiste lui a rendu présente par l'art avec lequel il a su animer sa composition, & exprimer, sur le visage de l'officier & dans toute son attitude, le plus tendre sentiment de l'amour conjugal. Grégoire, qui pansé la plaie de l'officier au milieu du tumulte des armes & des feux de la place, annonce, par un air serein & par une tranquillité sublime, le calme de son ame, sa confiance dans la protection du Très-Haut, & l'espérance où il est de la guérison de l'officier & du salut de la ville assiégée. Cette ville est représentée dans le lointain. Les formes variées des plans & des fortifications semblent ajouter encore au mouvement répandu dans ce tableau, dont le devant ne pouvoit être mieux rempli que par le bel exemple d'humanité, de générosité, de devoir même envers les défenseurs de la patrie, que nous offre Saint Grégoire, & qui nous rappelle, avec tant d'intérêt, la vertue bienfaisante qui a porté Louis XIV à ériger l'Hôtel Royal des Invalides,

Le Saint Pontife, couronné de la thiare, paré de ses habits pontificaux, & accompagné des Cardinaux, est représenté, dans le tableau suivant, assis sur le trône pontifical. Il reçoit le tribut d'hommage & de reconnaissance de Recarede, Roi des Gots d'Espagne, qui lui envoie un Ambassadeur pour le remercier des soins paternels qu'il a pris pour convertir à la foi les peuples d'Espagne. On remarque, à côté de l'Ambassadeur, un jeune page qui porte une cassette très-riche, & que l'on peut supposer renfermer des pierres précieuses. L'artiste n'ayant pu répandre, dans cette composition fort simple, l'intérêt du mouvement & de l'action, a cherché à fixer l'œil du spectateur par le style noble de l'architecture, le grand goût de la décoration, la pompe & la magnificence des habits pontificaux, la richesse & l'élégance de l'habit espagnol, & par une sage distribution de lumière & une intelligence de clair-obscur qui rendent, en quelque sorte, ce tableau un trophée d'ornemens & de couleurs.

Il est assez ordinaire aux hommes, dans leur vieillesse ; de former des projets d'édifices & de constructions pour se distraire de la pensée qu'ils vont eux-mêmes bien-tôt

tôt finir. L'artiste auroit il voulu nous faire faire cette réflexion, en nous représentant, dans ce cinquième tableau qui précède immédiatement celui de la mort de St Grégoire, ce Pontife occupé de la reconstruction de l'église de St Pierre? Grégoire est au milieu des ouvriers. L'architecte répond aux objections que lui fait le Saint Père sur un plan que tient un des piqueurs qui, par respect, s'est mis à genoux. La scène est éclairée par un soleil couchant. C'est, en effet, le soir que l'on a coutume d'aller voir les travaux & de visiter les ouvriers. Les yeux du spectateur sont agréablement fixés par le pittoresque de la composition, l'harmonie des lignes de la perspective, le charme & la vigueur du coloris.

La mort de Saint Grégoire est le sujet du sixième tableau. Le Saint est exposé à la vue du peuple dans une chapelle de Saint Pierre. Le corps du pontife, revêtu des habits pontificaux, est placé sur un lit de parade; mais ce lit étant vu en dessous, on n'apperçoit que les pieds du Saint. Il semble que l'artiste ait voulu éviter de nous montrer le silence de la mort chez un homme qui pendant sa vie fut toujours en action. Le

H

peuple , accoutumé à recevoir les plus douces consolations de Gégôire , vient encore implorer ses restes inanimés. Une mère lui présente son fils mourant. Sa vive confiance dans les vertus de cet ami de Dieu , lui fait espérer la guérison qu'elle implore. Des anges annoncent au peuple que son espérance n'est point vaine , & que son bienfaiteur va prendre sa place au ciel ; ce qui lie cette dernière scène avec celle qui est peinte dans l'endroit le plus élevé de la coupole , & représente l'apothéose de S. Grégoire.

Dans ce dernier tableau , que l'on nous permette cette comparaison : le Saint , tel que la chrysalide , a quitté son enveloppe , & s'élève dans la région céleste. Les anges qui l'accompagnent arborent les uns les attributs de sa dignité , d'autres tiennent un rouleau où sont tracés des caractères de musique qui nous rappellent que Grégoire régla le chant de l'église , appelé depuis *Chant Grégorien* , du nom de son auteur. Toutes les figures , tous les objets plafonnent avec succès & paroissent s'élever perpendiculairement. Le manteau dont est couvert le personnage principal , est développé ; il semble lui prêter des ailes , & il étend la masse

d'une figure , qui , sans cette ressource de l'art , auroit pu paroître trop maigre.

On voit par la description que nous venons de donner des différentes scènes qui composent ce poëme dramatique sur la vie de Saint Grégoire , que M. Doyen a envisagé son sujet sous le point-de-vue du génie. Le spectateur qui aura lui-même quelques étincelles de ce génie qui a animé l'artiste , trouvera dans ces compositions des pensées fortes & sublimes , mais qui par leur grandeur & leur nouveauté pourront déplaire à quelques esprits froids & méthodiques. Tous les spectateurs applaudiront du moins à l'art avec lequel cet habile maître a su surmonter les vices du local pour cadencer ses groupes , varier les formes pyramidales de ses tableaux , & aggrandir, en quelque sorte, le lieu de la scène , en offrant au spectateur des objets qui étendent la composition. Ils loueront l'exakte vérité que l'artiste a mise dans les plans ; & le parti , qu'il a pris , en suivant l'exemple des plus grands artistes italiens , de s'écarter du système adopté par Boulogne , la Fosse , Coypel , Vanloo , qui n'ayant point toujours égard à la place occupée par le spectateur , lui présentoient sou-

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

vent des objets vus en dessus, quoiqu'il ne pût les voir qu'en dessous.

Tous ces tableaux sont exécutés à l'huile. Les six premiers ont onze pieds de large sur seize de haut. Le plafond a soixante pieds de circonférence sur six pieds de flèche. Ces peintures vont être confiées à la gravure, qui est le seul moyen de faire passer à la postérité la plus reculée le souvenir de nos monumens modernes. L'estampe, en effet, quoi qu'une matière bien rendre & bien débile, devient, par la facilité qu'il y a de la multiplier, & par le soin que l'on prend pour la conserver, victorieuse du bronze même & de l'airain.

C'est M. Parizeau, dessinateur exact & précis, & très bon graveur, qui a été chargé de ces gravures qu'il doit exécuter sur les dessins qu'il a faits d'après les tableaux originaux. Ces dessins ont été présentés par M M. Doyen & Parizeau au Roi étant à Choisi. Sa Majesté a bien voulu honorer de son approbation encourageante les compositions de M. Doyen, & accepter la dédicace des gravures.

GRAVURES.

I.

Annete à l'âge de quinze ans , & Annete à l'âge de vingt ans , deux estampes en pendans , d'environ neuf pouces de large sur huit de haut , gravées par F. Godefroy , d'après les tableaux originaux de M. Fragonard, Peintre du Roi. A Paris , chez le Graveur , rue des Francs-Bourgeois Saint Michel , vis-à-vis la rue de Vaugirard. Prix 24 fols chaque estampe.

LE fond de chacune de ces estampes nous représente un paysage. Dans la première, Annete, jolie bergère , qui n'a que quinze ans , paroît moins occupée de la garde de ses moutons que d'un jeune berger qu'elle voit accourir de loin. Dans la seconde estampe Annete a ce berger à côté d'elle , & un petit enfant sur ses genoux. Ces estampes paroissent avoir été gravées d'après des tableaux peints chaudement. La gravûre , qui est d'une taille fine & serrée , est très-colorée.

H iij

I I.

Zémire & Azor, estampe d'environ quinze pouces de haut sur douze de large, gravée par Ingouf le jeune, d'après le tableau peint à gouache par Ingouf l'aîné. A Paris chez Elluin, graveur, rue des Noyers, maison de M. Surugue, la première porte-cochère à droite en entrant par la rue S. Jacques.

On se rappellera, en voyant cette estampe, une des scènes les plus intéressantes de la Comédie-Ballet de *Zémire & Azor*, représentée au mois de Décembre 1771 sur le Théâtre de la Comédie Italienne. La gravure en est exécutée avec soin.

I I I.

Groupes d'Ange & Leda, deux estampes gravées dans la manière du dessin au crayon rouge; par Demarteau, graveur & Pensionnaire du roi. A Paris, chez Demarteau, rue de la Pellerterie. Prix quinze sols chaque estampe.

Ces deux estampes sont gravées d'après les dessins de François Boucher, qu'au-

NOVEMBRE. 1772. 175
un graveur n'a jamais mieux rendus que
M. Dematteau , dans le genre de gravure
qu'il a perfectionné. Ces nouvelles estam-
pes forment les numéros 344 & 345 de
l'œuvre de cet artiste.

I V.

*Vertumne & Pomone , & Les Amusemens
de la Campagne* , deux estampes d'en-
viron quatorze pouces de haut sur
onze de large , gravées dans la manière
du dessin au crayon rouge ; par L. Bon-
net , graveur , demeurant à Paris , rue
Galande , place Maubert. Prix 1 liv. 4
sols chaque estampe.

Ces deux estampes sont pendant. Les
compositions qu'elles présentent sont
renfermées dans des ovales. Ces compo-
sitions sont agréables, & offrent plusieurs
accessaires que le graveur a exécutés avec
soin. Les Amusemens de la campagne
sont traités dans le costume Russe , costu-
me que M. le Prince nous a rendu fami-
lier par plusieurs autres compositions pa-
reilles.

On distribue chez le même Graveur
une étude d'animaux , gravée d'après un

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

dessin de M. Louthembourg , peintre du roi , & une académie d'homme d'après Carle-Vanloo; c'est la dix-septième figure gravée par M. Bonner. Prix une livre la première estampe , & quinze sols la seconde.

V.

Portrait de Mic. J. Sedaine , né à Paris , secrétaire perpétuel de l'académie royale d'architecture. A Paris , chez Bigny , Cour du Manège , aux Tuileries.

Ce portrait est de format *in-8°* ; il est vu des trois quarts , & renfermé dans un médaillon. Il a été gravé avec intelligence par P. C. Leveque , d'après celui peint par J. L. David. Il sera très-bien placé à la tête des Comédies & Inter-mèdes de M. Sedaine.

V I.

Les Femmes laborieuses , vue de Rome ; estampe de 12 pouces de haut sur 17 de large ; le tableau peint par Salvator Rosa , & gravé d'après , par Mde Maugein. Prix, 2 liv. 8 sols.

Cette estampe représente un riche pay-

NOVEMBRE. 1772. 177

sage; à droite sont de superbes ruines, éloignées par un groupe d'arbres distribués de manière qu'on apperçoit entre eux le Ciel & un lointain à perte de vue, ce qui fait un effet très piquant : les côtés sont terminés par de grands arbres; derrière, à gauche, est une cascade qui forme un ruisseau, dont les eaux arrosent cette campagne; les bords sont occupés par des femmes qui lavent, par d'autres qui portent des corbeilles de linge & par un pêcheur en repos; une terrasse sur le devant acheve le tableau.

M U S I Q U E.

I.

Nouvelle méthode pour apprendre à jouer du violon, & à lire la musique, enrichie de plusieurs estampes en taille-douce, dédiée à M. Gaviniex, par M. Labadens; prix 12 livres, gravée par Gerardin. Se vend à Paris aux adresses ordinaires de Musique; & à Toulouse, chez l'auteur, rue du Poids de l'Huile, & chez Brunet & Desprez, marchands de musique.

CETTE Méthode est faite avec beaucoup d'intelligence, d'art & de précision, &

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

mérite d'être distinguée. Elle est très-utile pour ceux qui veulent apprendre les bons principes de la musique & le jeu du violon. C'est le talent éclairé par l'expérience qui offre un guide sûr aux amateurs.

I I.

Six Sonates à violon seul & basse, composées par Frédéric Muller, musicien de la chambre de S. A. R. le prince Henri de Prusse, frère du roi ; prix 6 liv. A Paris, au bureau d'abonnement musical, cour de l'ancien Grand Cerf, rues Saint Denis & des Deux - Portes Saint Sauveur ; & aux adresses ordinaires de musique. A Lyon, chez Castaud, libraire, place de la Comédie.

G É O G R A P H I E.

Carte générale de la Pologne démembrée, dressée par M. Brion de la Tour, ingénieur - géographe du roi, & maître de géographie & d'histoire. A Paris, chez l'auteur, rue de Sorbonne, maison de M. Ride, & chez Desnos, ingénieur-géographe & libraire, rue S.

NOVEMBRE. 1772. 179

Jacques , & Vignon , rue Dauphine ,
vis à-vis celle d'Anjou.

Cette carte est de format grand in-4° ;
elle est exécutée avec soin. L'auteur dit ,
dans une note , que l'on conjecture que
la guerre , la peste & les émigrations , du-
rant les derniers troubles de la Pologne ,
lui ont enlevé près de la quinzième par-
tie de ses habitans , dont le nombre mon-
toit à six millions.

*Lorsque Madame la Comtesse de Pro-
vence , arrivant en France , passa par Lyon ,
l'éloquent Archevêque de cette ville lui fit
un compliment trop peu connu , & que l'on
nous saura gré de conserver ici , parce qu'il
renferme des faits curieux habilement rap-
pelés , heureusement exprimés , & qu'il est
un modèle précieux dans ce genre délicat
d'orner la vérité.*

MADAME ,

Il n'est point d'événemens plus intéressans pour
la France , que ceux qui sont destinés à donner ,
au Trône de nouveaux appuis , & à perpétuer le
sceptre dans la main de ses Maîtres. Ce n'est pas
le seul bien , Madame , que nous atendions de vo-

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

tre glorieux hyménée. Le Ciel vous a fait naître de cette antique & royale Maison qui, depuis une longue suite de siècles, remplit l'Europe de l'éclat de ses vertus. Vous tenez presque immédiatement le jour d'un Roi que sa haute sagesse, sa piété solide, sa justice éclairée, & toujours agissante, sa tendre humanité ont rendu l'admiration des Etrangers, & l'amour de ses Peuples. Vous avez reçu avec son sang, le germe de toutes ses perfections, & il les a encore cultivées par ses leçons & par ses exemples. Vos premières années se sont écoulées au milieu d'une Cour où tout a contribué à développer, à embellir en vous les dons de la nature & ceux de la Religion. Il ne nous a été donné, Madame, de vous posséder encore qu'un moment, & déjà nous sentons se vérifier ce que la Renommée nous avoit annoncé, que vous remplaceriez auprès du Trône cette aimable & vertueuse Princesse qui fit nos délices pendant sa vie, & qui fait encore aujourd'hui notre bonheur, puisque nous lui devons le Monarque chéri qui nous gouverne.

Si la France est heureuse par vous, Madame, nous osons vous promettre que vous le ferez aussi par elle. Vous y trouverez un Roi qui fait consister une partie de sa grandeur à être le plus tendre & le meilleur de tous les pères; un époux sage avant le tems & qui n'est jamais sorti de son caractère de modération & de douceur, que pour manifester la plus vive impatience de voir sa destinée unie à la vôtre; une Famille Auguste qui, en vous chérissant autant que celle que vous pleurez, méritera d'avoir la même place dans votre cœur. Vous y trouverez enfin une Nation que la reconnaissance lie déjà à votre Sang, & à qui

il ne manque que d'être réunie ici toute entière, pour vous vouer, comme nous, tout l'amour qu'elle a pour ses Princes.

Cette Eglise, Madame, si célèbre par l'ancienneté & la constance de sa foi, si vénérable par cette multitude de Martyrs dont vous foulez ici la cendre, a des titres particuliers pour s'intéresser à votre félicité; elle compte dans le nombre de ses illustrations les plus précieuses, celle d'avoir eu deux de vos augustes Ancêtres pour Pontifes & pour Souverains; elle est, plus que tout autre, comblée des bienfaits du Roi; Elle jouit de l'honneur singulier de l'avoir pour le premier de ses Membres; elle va s'honorer encore d'avoir été la première de ce royaume à vous marquer son zèle & à recueillir les témoignages de votre piété: ne doutez donc pas, Madame, qu'elle ne soit aussi la plus empressée & la plus ardente à demander à Dieu de benir & de sanctifier vos liens, d'y répandre tous les jours de nouvelles douceurs, & de combler enfin votre joie & la nôtre, en vous donnant bientôt des Princes qui vous ressemblent.

Réponse à M. Jacquin sur la proposition qu'il a faite d'ajouter le bain de cendres à l'établissement que la ville de Paris vient de faire en faveur des Noyés.

S'il est dû à un citoyen zélé pour le bien de l'humanité des éloges & des remerciemens lorsqu'il témoigne seulement le desir d'être utile à sa

patrie, M. Jacquin est doublement dans le cas d'en mériter. Il vient de donner, dans le *Mercur* du mois d'Août 1772, une lettre par laquelle, non-seulement il approuve l'établissement que la ville vient de faire en faveur des personnes noyées, mais il ajoute encore à cette approbation un moyen qu'il croit plus efficace pour entrer dans les vues patriotiques de la ville. Il propose de se servir des cendres comme ayant réussi, dit-il, dans une infinité d'occasions à rappeler à la vie un très-grand nombre de noyés.

Il faut en convenir avec M. Jacquin ; les cendres ont eu le succès le plus complet sur une fille de dix-huit ans, dont M. Isnard rapporte le traitement ; mais ce fait, qui est arrivé en 1745, étoit encore unique en 1762, lorsque M. Isnard publia un mémoire intitulé, *le Cri de l'humanité en faveur des personnes noyées, &c.* & l'on n'a pas de connoissance que ce moyen ait été pratiqué depuis avec avantage. Peut-être, comme le dit M. Isnard dans son mémoire, cette curation doit elle être attribuée à la jeunesse & à la vigueur du sujet ; d'ailleurs les Hollandois, qui ont fait un pareil établissement qui a servi de modèle à celui de la ville de Paris, ne se sont pas même avisés d'adopter les cendres, & les autres moyens leur ont sauvé des centaines de noyés. La ville de Paris a de plus l'avantage, sans avoir eu besoin de cendres, d'avoir rappelé à la vie six noyés retirés de l'eau sans connoissance depuis le mois de Juin dernier, époque à jamais mémorable du commencement de la présidence de M. de la Michodière, à qui l'on est redevable de cet établissement, & qui nous en promet un second non moins utile en ce qu'il fournira au Public la fa-

cilité de se baigner gratuitement, & par-là diminuera les occasions de se noyer. Quelles obligations n'aura t'on pas à ce digne magistrat qui, depuis qu'il est Prevôt des Marchands, ne s'est occupé que du bien de ses concitoyens!

Maintenant il est nécessaire, après avoir fait à M. Jacquin tous les remerciemens qu'il mérite, de lui démontrer une partie des inconvéniens qui résultent du moyen qu'il propose.

- Les cendres n'ont pour elles que l'avantage de fournir une chaleur modérée si utile pour rappeler celle que les noyés, en sortant de l'eau, paroissent avoir perdue; & si, comme le remarque très-bien M. Jacquin, on doit donner la préférence aux cendres de bois neuf sur celles de bois flotté, c'est parce que les premières contenant beaucoup de sels dont les dernières sont presque privées, elles sont par-là plus susceptibles de prendre un degré considérable de chaleur que les parties salines communiquent à la cendre pour l'entretenir plus long-tems chaude.

Mais la somme des inconvéniens qui accompagnent l'usage de la cendre est trop considérable pour que la ville puisse admettre ce moyen. Voici en quoi consistent ces inconvéniens.

- 1°. La difficulté de se procurer une assez grande quantité de cendres de bois neuf pour en fournir dans chacun des quinze corps de garde des ports & quais de Paris, environ une demie queue. Les cendres de sarment ou celles de genest que propose M. Jacquin ne sont pas admissibles pour Paris, il seroit trop difficile de se les procurer, & d'ailleurs elles ne seroient pas plus utiles que celles de bois neuf.

184 MERCURE DE FRANCE.

2°. L'embarras que causeroit un tonneau qu'il faudroit dans un lieu aussi étroit que le sont tous les corps de garde.

3°. L'appareil que le moyen des cendres exige & qui consiste en un grand trépied, une ou plusieurs chaudières pour faire chauffer les cendres, un lit de fangle (peu commode pour cet usage,) des réchauds pour mettre sous le lit & entretenir la chaleur des cendres sous le noyé, des fers & des briques que l'on feroit chauffer pour mettre sur les cendres qui couvriroient le noyé, &c. &c.

4°. La poussière subtile qui s'éleveroit de ces cendres d'autant moins inévitable que pour les chauffer à-peu-près également, il faudroit les remuer continuellement, & cette poussière qui contient beaucoup de sel alkali seroit susceptible d'incommoder les assistans & le noyé; il y auroit à craindre que, s'insinuant dans la bouche & dans les narines, & s'attachant sur les bords des yeux, elles n'y fissent autant de cautérisations, ce qui seul seroit suffisant pour faire proscrire ce moyen.

5°. Il faut observer que ces secours sont administrés par des gens qu'on ne mettroit pas aisément au fait du degré de chaleur convenable, & que par cette raison on pourroit brûler les malades au point de leur faire venir des cloches par tout le corps, ce qui est d'autant plus vraisemblable que le volume prodigieux de cendres nécessaire seroit fort long à chauffer, & à-coup sûr, celles du fonds seroient rouges pendant que celles de la surface seroient à peine tièdes; ce ne seroit qu'en les agitant continuellement, & avec beaucoup de précision que l'on pourroit leur donner une chaleur à-peu-près égale; mais alors la

poussière qui s'en élèveroit seroit, comme on vient de le dire, dangereuse & pour le malade & pour ceux qui le soigneroient.

6°. La vapeur du charbon allumé, indispensable pour faire chauffer les cendres, seroit suffisante pour donner le coup de mort au malade, & ceux qui le secourroient seroient exposés au même danger; il est vrai qu'on pourroit parer à cet inconvénient en faisant chauffer les cendres hors du corps de garde; mais on aura toujours à craindre les réchauds placés sous le lit de l'angle pour entretenir la chaleur, car les émanations redoutables du charbon allumé, en si petite quantité qu'elles fussent, seroient toujours très-préjudiciables, vû l'espèce d'état de mort dans lequel le trouvent les noyés.

Nota. Il n'est pas hors de propos de faire observer ici que l'état dans lequel sont les noyés étant à-peu-près le même que celui des personnes suffoquées par la vapeur du charbon, ainsi que par celle qui résulte de l'ouverture d'une fosse ou d'un puits, les moyens employés pour les premiers, c'est-à-dire, particulièrement la fumigation du tabac par le fondement, pourroient bien être aussi efficaces pour les derniers. C'est d'après des expériences connues que l'on se croit obligé de faire cette observation.

Cependant, malgré tous les inconvéniens que l'on vient de combattre, les cendres peuvent être citées comme un moyen qui a été utile, & par la même raison l'on pourroit aussi proposer les bains chauds dont on a fait avantageusement l'expérience; mais la Ville de Paris peut s'en tenir à l'établissement qu'elle vient de faire avec d'autant

plus de raison qu'il paroît moins compliqué que tout autre , que la boîte-entrepôt étant d'un très-petit volume , est facile à transporter par-tout , & contient essentiellement tous les secours nécessaires , & que d'ailleurs les succès en sont satisfaisans.

On pourroit seulement ajouter aux secours généraux & gratuits que la Ville présente , des bas drapés de différente grandeur ; par ce moyen les extrémités inférieures , qui sont toujours plus difficiles à échauffer , recouvreroient plus promptement la chaleur qui leur est nécessaire.

On pourroit également ajouter aux récompenses proposées , une médaille allégorique en argent. A l'exemple de toutes les Nations qui ont fait un semblable établissement , elle seroit le prix de celui qui se seroit le plus distingué dans l'administration des secours , & , quoique de peu de valeur en elle-même , elle exciteroit une émulation d'autant plus louable , qu'en favorisant les sentimens & les actes d'humanité , elle rendroit les secours plus utiles & l'établissement de la ville plus célèbre ; elle seroit aussi un monument éternel de la gloire de la Ville de Paris , en transmettant à la postérité son amour & sa sensibilité pour les concitoyens.

Le particulier qui s'est chargé de répondre à M. Jacquin se flatte que le Bureau de la Ville ne l'improvera pas ; il a étudié les différentes pratiques favorables aux noyés , & c'est d'après les connoissances qu'il a tirées des recherches qu'il a faites à ce sujet & des différens avis qui lui ont été donnés , qu'il a cru devoir développer sa manière de penser sur le projet de M. Jacquin , dont on

NOVEMBRE. 1772. 187

doit cependant lui savoir gré ; le même particulier ne doute pas aussi que la Ville ne reçoive avec plaisir les observations que l'on pourroit faire par la suite sur son établissement , & qu'elle n'en profite avec la reconnoissance la plus empressée pour le conduire à une plus grande perfection.

BIENFAISANCE.

I.

DES Citoyens riches de Dresde ont formé entre eux une association, pour secourir l'humanité souffrante, & fournir du travail aux Pauvres de la Ville & de l'Electorat ; ces hommes généreux ayant déjà épuisé leurs fonds, se sont dépouillés volontairement de leurs bijoux, de leurs tableaux, objets de leur curiosité, de leur goût & de leur attachement ; ils en ont fait une Lotterie, qui leur a fourni de nouveaux moyens de satisfaire leur bienfaisance.

II.

M. Salhgren, Directeur de l'ancienne Compagnie des Indes de Suède, Commandeur du nouvel ordre de Vasa, a

188 MERCURE DE FRANCE.

donné une partie de ses biens pour fonder un Hôpital d'Orphelins à Gothenbourg. Ce sentiment patriotique a été consacré par une médaille que l'ordre de la Noblesse a fait frapper.

I I I.

Marie Evrard, ancienne domestique d'un citoyen de Rheims, avoit amassé une somme de 1200 liv. fruit pénible de ses longs services. Elle pria en mourant, son maître, de distribuer cette somme à sa pauvre famille. Les parens sont assemblés; on leur expose l'argent, & le maître offre de le partager. Ceux qui étoient très-pauvres, mais en état de travailler, ne voulurent pas y toucher & demandèrent que l'argent fût distribué entre les autres parens qui étoient vieux ou infirmes.

A N E C D O T E S.

I.

DANS la dernière guerre de Flandres, le Poëte Young suivit l'armée Angloise

en qualité d'Aumonier. Un jour qu'il étoit fort appliqué à la lecture des Tragédies d'Eschyle, il entra par distraction dans le camp des ennemis. Il fut étonné de se voir arrêter; on le prit pour un espion, & on le conduisit devant le Général. Young dit son nom, qui étoit bien connu, raconta naïvement son aventure, se justifia; il fut accueilli avec distinction, & eut bientôt la liberté de retourner dans le camp des Anglois.

I I.

M. N. homme distingué & devenu fort riche par son travail, étant en Angleterre où la curiosité l'avoit conduit, donnoit à dîner à plusieurs des plus grands Seigneurs de la Cour de Londres. Un valet vint annoncer qu'un payfan demandoit à lui parler. M. N. sort, va à lui, & reconnoît son frère qu'il n'avoit pas vu depuis long-temps. C'étoit un payfan Allemand, couvert des habits grossiers de la pauvreté & de son état. M. N. l'embrasse, le prend par la main, le conduit dans la salle où l'on dinoit, le présente aux convives, & leur dit; Messieurs, voici mon frère, c'est un honnête Labou-

190 MERCURE DE FRANCE.

reur; aussi tôt tous les grands Seigneurs se lèvent, on embrasse le payfan, & on lui fait les honneurs de la table.

I I I.

Raoul de Lannoi étant monté à l'assaut à travers le fer & la flamme au siège de Quesnoy, Louis XI, qui avoit été témoin de son ardeur, lui passa au col une chaîne d'or de 500 écus, en lui disant, » par la Pâques-Dieu, mon ami, » vous êtes trop furieux en un combat; » il vous faut enchaîner, car je ne vous » veux point perdre, desirant me servir » de vous plus d'une fois ». Les descendants de Lannoi ont porté long-tems une chaîne autour de leurs armes, en mémoire de cette action.

I V.

Marguerite d'Ecosse, première femme de Louis XI, mourut d'une pleurésie, & peut-être encore plus de chagrin, des calomnies que du Tellay avoit débitées contre elle. Elle eut beaucoup de peine à lui pardonner en mourant, & ses dernières paroles furent, *fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus.*

Moliere, avant de finir sa pièce, ne savoit quel nom donner à son Imposteur, lorsqu'un jour étant chez le Nonce avec deux Ecclésiastiques dont l'air mortifié, mais faux, rendoit assez bien l'idée du caractère qu'il vouloit peindre, on vint présenter des truffes à acheter. Un de ces Ecclésiastiques, qui savoit un peu d'italien, à ce mot de truffes, sembla, pour les considérer, sortir tout-à coup du silence qu'il gardoit; &, choisissant les plus belles, il s'écria, d'un air riant : *Tartofali, tartoffali, Signor Nuntio !* Moliere, qui étoit toujours un spectateur attentif par-tout, prit delà l'idée de donner à son Imposteur le nom de Tartuffe que la scène qui venoit de se passer sous ses yeux, lui faisoit trouver très-plaisant.

CHARVOLANT.

M. DESFORGES, Chanoine de Ste Croix d'Estampes, propose de réaliser le projet du *Cabriolet volant* de la Comédie. Il annonce donc avec confiance & sans plaisanter qu'il a un moyen de faire

voler les hommes dans un char en l'air ; & voici sa proposition qui est trop singulière pour n'être pas rapportée. Elle pourra plaire aux imaginations vives , qui aiment à voyager avec les sylphes.

J'ai toujours pensé , dit M. l'Abbé Desforges , que ma découverte étonnera plus qu'elle ne persuadera , & avant que l'expérience en démontre la réalité , je serois surpris de ne pas trouver des incrédules. Plusieurs savans ont dit que l'air étoit un corps capable de recevoir d'autres corps , & que l'art pouvoit imiter le mécanisme des oiseaux. D'après cette assertion , M. L. D. s'est occupé des moyens imitatifs de ceux que les habitans de l'air employent pour s'élever & se soutenir dans cet élément ; il a cru pouvoir les adapter , proportion gardée , à une machine d'un volume & d'un poids plus considérables que n'a le corps des plus gros oiseaux. Le char volant qu'il fabrique à présent n'est que pour une seule personne ; mais il ne croit pas impossible d'en faire un qui pût en contenir deux. On pourra avoir dans ce char une valise de 15 à 20 livres pesant. La forme de cette voiture aérienne est à peu - près celle d'une gondole ; elle est longue de sept pieds , & large de trois & demi , non compris les accessoires *volatils*. La machine complète pesera au plus 48 livres , le conducteur environ 150 livres , la valise 15 , ce qui fait en totalité un poids de 213 livres à élever. On a vu des cerfs-volans élever de pareils poids & plus. Enfin il croit avoir trouvé de bons procédés pour l'y soutenir & l'y mouvoir ; il regarde le succès de son projet comme assuré. Quant aux moyens de faire en l'air , sans s'égarer , une longue route , il les indiquera à ceux qui feront usage de la voiture.

ture. Ce qu'il peut dire à présent, c'est que la boussole & la carte ne seront pas inutiles pour les voyages aériens de longs cours, & que l'on s'orientera en l'air aussi facilement que sur les autres élémens; mais il conseillera à ses voyageurs de ne pas s'exposer la nuit. Cette voiture, ajoute M. l'Abbé Desforges, est construite de telle manière que les grands vents & les orages ne peuvent ni la briser ni la culbuter, & l'on pourra sans rien craindre, s'en servir par un tems de pluie. Cette voiture est si sûre par elle-même que, si l'on parvenoit à enlever d'un coup de canon les moyens employés pour la faire voler, elle retomberoit très lentement à terre, & trois fois moins vite qu'en volant; & si c'étoit sur sur l'eau, de char-volant elle deviendroit bateau. L'entretien & les réparations n'en seront point considérables; ce qui fatiguera le plus sont quatre charnières de fer; que l'on aura soin de remplacer après une course de 36 mille lieues au moins, c'est-à-dire de trois cent lieues par jour pendant quatre mois. La construction de la voiture est telle qu'on pourra la démonter en grande partie. Il n'y a rien de cloué, pas même les charnières de fer. M. l'Abbé donnera des préservatifs contre la trop grande affluence de l'air. L'usage de son char aérien ne peut être contraire à la santé, il sera au contraire un moyen de guérison dans certaines maladies. On pourra planer cinq cent pas dans les airs, rester presque immobile à sa volonté & s'arrêter où l'on voudra.

M. l'Abbé Desforges avoit annoncé qu'il feroit un char volant pour quiconque voudroit le payer cent mille livres. L'argent n'étant nulle part commun, il n'est pas surpris de n'avoir pas encore eu

de souscripteurs. Il fait une autre proposition ; il déclare qu'il construira un *char volant* pour la somme de dix mille livres dont on payera mille livres d'avance pour les matériaux , & neuf mille livres quand le char sera fini ; mais il déclare qu'il ne mettra pas la main à l'œuvre qu'il n'ait trente souscripteurs. Alors , avec beaucoup d'ouvriers , il commencera les trente chars en même-temps , & au bout de six semaines il les livrera tous le même jour. Au surplus il prie ceux qui lui écrivent d'affranchir leurs lettres , & de les adresser au Sr Lanceleux , marchand épicier , près l'Hôtel-Dieu à Etampes.

Enfin on dit qu'il s'est trouvé un riche particulier de Lyon qui a mandé à M. Desforges que les cent mille francs qu'il demandoit étoient prêts , & qu'il l'attendoit dans son *char-volant*. En effet le Chanoine , très-joyeux , finit sa machine , y entre comme dans un char de triomphe , la fait élever par quatre hommes à une certaine hauteur pour prendre son vol ; mais les aîles de ce char , au lieu de le faire planer dans l'air , le précipitent vers la terre , & vraisemblablement l'inventeur demeurera persuadé , par sa propre expérience , qu'il ne faut point vouloir prendre un vol trop haut.



LETTRE de M. Verdier , docteur en médecine à Paris , &c. sur un nouvel art de guérir les bosses & les autres difformités des os & de leurs articulations.

Le nouvel art que je vous annonce , opère par des principes directement contraires à ceux de toutes les machines qu'on a proposées jusqu'à ce jour. Il a pour objet la construction & l'usage des ressorts dont l'invention est due à M. Tiphaine , Chirurgien Herniaire de Paris. Voulez-vous en avoir une idée juste ; représentez-vous-les comme de vrais muscles artificiels , au moyen desquels l'art opère d'un côté d'un membre , tout ce que la nature a opéré de l'autre , par le moyen des vrais muscles. Il n'a d'autre objet que d'enlever aux muscles trop contractés , l'excès de leur contractilité , pour la donner à leurs antagonistes trop relâchés. Ces ressorts sont ordinairement courbes : leur convexité s'applique sur la bosse , & leurs extrémités , sur les parties voisines ou éloignées , qui offrent des points d'appui commodes & capables de donner la force suffisante au ressort. Les mouvemens de celui qui les porte , augmentent ou diminuent leur courbure , diminuent ou augmentent leur longueur. Par cette action continue ou alternative , la convexité du ressort faisant l'office du ventre ou de la partie contractive du muscle , presse la bosse : les liens attachés à ses extrémités , faisant l'office du tendon , attirent les extrémités de l'os courbé , & par cette mécanique son effort se trouve également réparti sur

I ij

tout l'arc qu'on veut redresser. Sa force est telle que dans la première application de la machine, on donne à un boslu depuis un jusqu'à vingt-deux lignes de hauteur par l'élévation de l'épine; & ainsi continuant trop long temps son usage, on pourroit courber un membre quelconque en sens contraire à celui de sa courbure contre nature.

Un autre avantage propre à ces muscles artificiels, & qui est de la plus grande importance; c'est que l'Artiste en mesure les forces avec le pèson, de manière qu'il est toujours libre d'en proportionner l'emploi, de les continuer avec égalité, de commencer par des forces légères, de les graduer au besoin, d'habituer insensiblement le malade aux forces les plus énergiques, de voir l'effort que chaque âge & chaque constitution peut supporter, & de savoir à la fin de la cure, combien de forces il a été obligé d'employer pour l'opérer.

Quand l'art n'est qu'une imitation de la nature, il sçait imiter jusqu'à la fécondité. Ce n'est point en effet l'épine seule qui peut être redressée par les nouveaux muscles artificiels; l'épaule, les bras, les mains, les hanches, les cuisses, les jambes, les pieds, les doigts, en un mot tous les membres peuvent recevoir leur action. Lorsque la difformité vient des ligamens; on en peut espérer de bons effets dans tous les âges de la vie; moins pourtant à mesure que le sujet est plus voisin du terme de la vieillesse. Ce nouvel art ne se borne pas aux difformités actuelles: il promet de nouveaux secours dans le traitement des luxations & des fractures; en un mot dans tous les cas où le Chirurgien, le Médecin & l'instituteur ont de résistances à vaincre de la part des muscles naturels.

Mais, quelle que soit l'efficacité des machines mobiles, leur action peut être considérablement augmentée par des exercices industrieux, & par des remèdes extérieurs & intérieurs qui tendent à diminuer le ressort dans les muscles & les ligaments trop tendus; à l'augmenter dans ceux qui sont trop relâchés, & à distribuer à tous les organes du membre, le suc nourricier le plus propre à leur développement. L'Instituteur, le Chirurgien & le Médecin, peuvent donc puissamment concourir avec l'orthopédiste à la cure des difformités.

Il n'est pas besoin de réflexions bien profondes, pour sentir le prix de ce nouvel art, aussi fécond qu'efficace. La confusion que les courbures des os mettent dans toutes les parties molles, cause de si grands dérangemens dans leurs fonctions, que ceux qui ont ces difformités, sont ordinairement condamnés à mener une vie foible, languissante, & très pénible, s'ils ne périssent pas après des douleurs plus ou moins aiguës & longues. L'Auteur m'ayant confié la théorie de cet art, je vais me hâter d'en faire part au public, par la voie du Journal Economique. Pour juger de l'efficacité de ces ressorts avec une certitude physique, vous n'aurez besoin comme tous les maîtres de l'art, que des connoissances sur la nature & le jeu des os & des muscles : mais pour en convaincre tout le monde, j'y joindrai l'histoire des principales merveilles que cet art tout nouveau a déjà opéré, sur des difformités considérables de l'épine & des membres. Non-seulement elles se sont faites sous les yeux de Médecins & Chirurgiens de cette Capitale; mais encore l'Artiste a soin de faire dessiner la difformité; de la faire attester par des

19² MERCURE DE FRANCE.

gens de l'art & par les parens ; & cette précaution le met en état de suivre la cure à l'œil , & de la faire suivre par les esprits les plus prévenus.

Je ne vous dissimulerai pourtant pas qu'un habile médecin de Paris vient de donner une idée défavorable des inventions de M. Tiphaine , dans un traité sur le Rachitis : Il en parle comme d'un corps qui a pour effet *de comprimer des bosses par le moyen de rembourremens ou par celui de ressorts larges , étendus & bien recouverts ; & qui quand il seroit aussi commode qu'il est gênant , & aussi simple qu'il est compliqué , ne pourroit cependant jamais redresser les courbures contre nature de la colonne vertébrale , d'une manière complete & satisfaisante*. Dans tout ceci , il n'y a pas un seul mot applicable aux machines de M. Tiphaine ; & sans doute on aura fait illusion à ce savant docteur , en lui présentant quelque mauvaise machine sous le nom de celui-ci.

En effet , le corps , le collier , le soulier ou le gant dont se sert cet artiste , ne sont que des parties accessoiries à son art , comme les attèles à la restauration. Les ressorts qu'ils soutiennent sont larges ou étroits , plats ou ronds , courbes ou droits , ou figurés de mille manières , suivant l'exigence des cas. Leur action ne se borne pas à une compression sur les bosses ; elle s'étend sur toute la partie , par une compression & deux attractions. Ils ont le singulier avantage qui leur est entièrement propre , de recevoir leur efficacité des mouvemens qu'opère celui qui les porte ; & , par une suite nécessaire , ce sont , de toutes les machines , les moins gênantes & les plus actives. Un ressort fait toute la machine. En est-il donc de plus simple ? Il est vrai que les difformités étant

NOVEMBRE. 1772. 199

presque toujours compliquées , l'artiste applique sur un membre difforme autant de muscles artificiels qu'il y croit reconnoître de fausses directions ; mais il a la nature pour garant. Si toutes les puissances contribuent à déformer un membre, peut-on trouver mauvais que l'art leur en oppose autant pour le redresser ?

Je suis tout à vous , &c.

*VERS pour mettre au bas du Portrait de
M. Perronet , à l'occasion du superbe
Pont de Neuilly.*

Hic mediis surgens summus velut arbiter
undis

Inponit certâ fluctibus arte jugum.

Barbarus est olim Pontem indignatus Araxes,

Latus & egregium Sequana lambit opus.

*Par M. l'Abbé Coffon , professeur de belles-
lettres au collège de Mazarin.*

A V I S.

I.

Nous avons annoncé précédemment la souscription des Campagnes de M. le Maréchal de Maillebois , mises en ordre par M. le Marquis de

I iv

Nesay, mestre de camp de Dragons, aide maréchal - général des logis, des camps & armées du Roi. Cette souscription, qui se fait à Paris chez Delalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Française, devoit être fermée, suivant le *Prospectus*, au premier Septembre dernier. Mais le Sieur Delalain, vu l'absence de MM. les Militaires, & pour avoir le tems de terminer les négociations relatives à cette entreprise, entamées avec les libraires étrangers, continuera la souscription jusqu'au premier Décembre prochain. Les plans de ces campagnes sont presque tous gravés. On imprime actuellement le second volume. La prolongation annoncée ci-dessus n'empêchera point que l'ouvrage ne soit livré au mois de Mai 1773, tems prescrit par le *prospectus*. Le prix de la souscription est de 96 livres, dont 60 seront payées en souscrivant, & le surplus en retirant l'exemplaire. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront l'ouvrage 144 livres.

I I.

Le Sieur Obry, marchand épicier - droguiste, rue Dauphine, au magasin d'Angleterre, vis-à-vis la Botte d'or, continue de vendre avec succès différens remèdes qu'il tire des chymistes Anglois;

S Ç A V O I R,

Le taffetas d'Angleterre pour les blessures, coupures & brûlures.

Les emplâtres écossaises pour guérir & déraciner toutes torses de cors.

L'eau de perle du Sr Dubois, pour blanchir la peau & en ôter les rougeurs.

Les teintures pour blanchir les dents & en guérir le mal.

Des broches à l'usage de ces teintures.

L'essence volatil d'ambre gris pour les vapeurs & maux de tête.

Les tablettes pectorales d'Archbald, pour les rhumes opiniâtres.

L'éllixir du docteur Stoughton, d'Angleterre, pour les fièvres & maux d'estomacs.

La véritable moutarde d'Angleterre, qui se prépare au moment de se mettre à table.

La véritable eau de Cologne à 36 s. la bouteille.

Le véritable éllixir de Garrus, si connu pour ses rares vertus; il y a des bouteilles de 3, 6 & 12 liv.

La nouvelle cire d'Angleterre propre à noircir les souliers, les bottes, & tous autres ouvrages de cuir & de maroquin.

Cette cire ne tache ni les mains ni les bas, est sans odeur; elle entretient le cuir mol & flexible, donne un beau noir que l'on peut rendre, à son gré, mat ou luisant. Cette cire ne se vend que 12 sols la tablette, qui fait une chopine de cire liquide.

I I I.

Le sieur Moreau, marchand en gros, rue St Martin, vis-à-vis celle de Montmorency, qui a découvert un rouge onctueux, nommé *Rouge à la Dauphine*, donne avis que plusieurs Dames, qui font usage de son rouge, lui ont observé que la qualité en étoit très-bonne, mais qu'il pouvoit tendre à une plus haute perfection.

I v

202 MERCURE DE FRANCE.

Le Sieur Moreau s'est appliqué, depuis un mois, à lui donner la qualité que toutes les Dames désirent, qui est de prendre facilement sur la peau & de ne point se détacher. C'est à quoi il est parvenu par l'onction incorruptible dont il se sert; cette onction plus préparée s'insinuera plus facilement dans les pores, en conservant toujours l'uni, la finesse & la douceur de la peau.

Les Dames peuvent être assurées qu'elles en seront très-satisfaites présentement. Le Sr Moreau ne demande le paiement qu'après que les Dames, par un usage répété, seront convaincues de la perfection de ce rouge.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 17 Août 1772.

ON vient d'apprendre, par des lettres de Salonique, datées du premier de ce mois, que le Sr Broche, consul de France, y est mort de la peste. On a été informé, par la même voie, que l'amiral Spiritow a fait publier à Scopoli (*Scopelus*) isle de l'Archipel, l'armistice signé à Paros, le 13 Juillet, suivant lequel on rend aux Grecs la liberté de la navigation, en leur défendant seulement d'introduire dans les ports du Grand Seigneur des munitions de guerre & du bled. On ne peut cependant concilier cet avis avec ceux qu'on reçoit de Smyrne, d'une date postérieure. Ces derniers portent que depuis la conclusion de l'armistice, les Armateurs Russes arrêtent tous les

NOVEMBRE. 1772. 203
jours des bâtimens neutres , chargés de café &
d'autres denrées.

De Petersbourg , le 18 Septembre 1772.

Le Chambellan de Taube , qui a apporté à l'Impératrice une lettre du Roi de Suède , par laquelle il lui fait part de la révolution arrivée dans ce royaume , est reparti pour Stockholm. Sa Majesté Impériale l'a chargé d'une lettre pour le Roi , à qui Elle témoigne le désir qu'elle a de conserver la bonne intelligence qui règne entre les deux Nations , & la part qu'Elle prendra toujours à ce qui pourra arriver d'heureux à Sa Majesté Suédoise.

*Des Frontières de la Prusse , le 23 Septembre
1772.*

Les raisons que les Prussiens ont fait valoir , en s'emparant de l'entrée du port de Dantzick , c'est qu'elle se trouve située dans un terrain qui a originairement appartenu à l'abbaye d'Oliva , laquelle passe , avec toutes ses dépendances , au pouvoir du Roi de Prusse. C'est par le même motif que trois des faubourgs de la ville même , sçavoir , Slorzemberg , Schottland & Schidlitz , ont été occupés par les Prussiens , comme appartenans à l'Evêché de Cujavie. Dans tous les endroits , dont ils ont pris possession , ils ont exigé un dénombrement des habitans & un état de leurs biens. On ignore encore quel sera le sort des Starosties & des autres biens royaux , & à quel taux on réduira le revenu de l'Evêque de Warmie & des Chanoines de Frawembourg.

Les Prussiens se sont emparés des Districts de

I vj

Thorn & de Dantzick , & ces deux villes , dont l'indépendance a été réservée dans le Traité de partage signé à Petersbourg , le 5 Août dernier , ont eu la douleur de voir leurs fauxbourgs & toutes leurs anciennes dépendances assujettis à la nouvelle domination. Le port de Dantzick , ou , pour parler plus exactement , le Fahr - Waiser , c'est-à-dire , le canal de jonction entre ce port & la Mer Baltique , est entièrement occupé par les Prussiens , & leurs Préposés aux Douanes y levent , pour le Roi , les mêmes droits qu'on est encore obligé de payer à la ville. Il en résulte un impôt de 10 pour 100 sur tout ce qui entre dans le port & sur ce qui en sort. Les Consuls d'Angleterre , de Danemarck & de Hollande n'ayant pu obtenir que ces droits fussent suspendus , ont donné ordre aux Patrons des navires de leur Nation de les acquitter , en protestant contre cette exaction.

Le Roi de Prusse vient d'établir , pour sa nouvelle acquisition , une Chambre des Guerres & des Domaines & une Cour Souveraine qui siégera à Marienwerder. On s'attend à voir paroître un règlement concernant les Starosties de l'ancienne Prusse Polonoise , dont le revenu est évalué à 100,000 ducats (environ un million cinquante mille livres.)

On apprend de Thorn que les Prussiens ont étendu leurs frontières fort au-delà de la Netzawa , ancienne limite de la Prusse & de la Cujavie , & qu'ils ont enfermé dans leurs possessions une grande partie de la Terre Dobrzyn & quelques dépendances du Palatinat de Plocko.

De Warsovie , le 24 Septembre 1772.

On a été consterné ici des déclarations publiées par les trois Puissances qui viennent de s'emparer d'une partie de la Pologne , & plus encore de leur prise de possession. Par ce partage , la Prusse prend neuf cens lieues quarrées d'une heure à la lieue ; l'Autriche , deux mille sept cens , & la Russie , trois mille quatre cens quarante , ainsi ce démembrement enleve à la Pologne sept mille quarante lieues quarrées. Les portions les plus essentielles sont celles échues aux Prussiens & aux Autrichiens. Les Russes ont un terrain plus étendu mais moins important. Les titres cités dans le manifeste du Roi de Prusse ont donné occasion à quelques recherches historiques.

Des Frontières de la Pologne , le 9 Octobre.

1772.

Toute la Noblesse des Pays *reconquis* , comme les appellent les Autrichiens , est dans la consternation , & voudroit être dispensé de prêter le serment de fidélité qu'on doit exiger de tous les habitans. On ne permet pas aux Gentilshommes revêtus de quelques charges d'en exercer les fonctions ; plusieurs ont voulu se retirer chez l'Etranger , mais on leur a refusé des passe-ports.

Le Roi de Prusse fait procéder , avec la plus grande célérité , à la prise de possession de toutes les nouvelles acquisitions. Par-tout où ses Préposés arrivent , ils s'emparent des archives des villes , des églises & des couvens. Tous les papiers de Culm ont été enlevés. On croit qu'ils seront transportés à Berlin. Ce greffe contenoit une suite

précieuse de titres & d'actes originaux concernant la Prusse Royale , relativement à la République. Déjà on percevoit le péage établi sur la Vistule à Verdan , petite ville éloignée de quatre lieues de Thorn. On parle d'en établir un seul sur la même rivière , au - dessous de Dantzick , dans l'isle de *Platten* , qui est vis-à-vis de la riche abbaye d'O-liva.

Les Autrichiens ont pris possession de Wilicza , & ont traité les Russes , qui ont voulu s'y opposer , avec la même rigueur qu'ils ont éprouvée du général Suwarow , à l'affaire de Tynieck. Le général d'Alton s'est fait remettre , le 24 , la caisse des Salines de cette ville , qui étoit très considérable. On n'y travaille plus que pour le compte de Sa Majesté Impériale. On dit que les Autrichiens ne pouvant , sous aucun prétexte , garder les sommes perçues avant leur prise de possession , les tiendront en réserve pour la sûreté des dettes contractées , par les Confédérés , dans les pays reconquis. Au reste , leurs armées éprouvent une désertion à laquelle il n'y a point de remède dans un pays ouvert de toutes parts. Une seule compagnie a perdu jusqu'à vingt-quatre hommes.

De Copenhague , le 26 Septembre 1772.

Tous les régimens de troupes réglées de ce royaume viennent d'être réduits à deux bataillons de cinq compagnies. Les régimens repartis dans le Holstein ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher. Le Prince Charles de Hesse-Cassel , beau-frère du Roi , doit se rendre en Norwege pour prendre le commandement des troupes de ce royaume.

De Stockholm , le 18 Septembre 1772.

Le Roi , accompagné du Prince Frédéric , se rendit , le 12 de ce mois , à l'hôtel de-ville où le Magistrat & la Bourgeoisie s'étoient assemblés par ses ordres ; pour leur témoigner la satisfaction qu'Elle avoit des marques de zèle qu'ils lui avoient données dans les dernières circonstances , Sa Majesté permit aux officiers de la Milice Bourgeoise de porter l'épée & la cocarde , & accorda à ceux qui s'étoient le plus distingués des médailles d'or & d'argent qu'ils attacheront à leurs habits. Le corps de la Bourgeoisie , pénétré de reconnoissance, offrit au Roi d'équiper à ses frais vingt-cinq vaisseaux de guerre ou de lever un régiment.

De Vienne , le 30 Septembre 1772.

Le nouveau bâtiment de la Douane est entièrement achevé. Cet hôtel augmente le nombre des superbes édifices publics dont cette ville a été embellie pendant le règne de l'Impératrice - Reine ; tels que ceux de l'Université de la Chancellerie de Bohême , de celle de Hongrie & la maison de la Banque & du Commerce.

Le Comte Nicolas de Bethlen a été nommé, par Leurs Majestés Impériales & Royale , Grand Trésorier de la Principauté de Transylvanie.

De Ratisbonne , le 21 Octobre 1772.

Le Commissaire de Sa Majesté Impériale & le Ministre Electoral de Brunswick ont fait savoir aux Ministres Comitiaux qui sont restés ici pendant les vacances , que l'affaire du sieur Falcke ,

208 MERCURE DE FRANCE.

qui avoir fait tant de bruit , étoit arrangée à la satisfaction des deux parties , & que les séances de Sub-délégués-Visiteurs de la Chambre de Wetzlar recommenceroient le premier de Novembre.

De Francfort , le 6 Octobre 1772.

On vient d'apprendre qu'un nouveau corps de troupes Autrichiennes , venant des Pays - Bas , va déboucher de Luxembourg sur le Pays de Trèves , pour se rendre en Souabe , & delà en Autriche.

De la Haye , le 2 Octobre 1772.

Toutes les lettres arrivées de Danzick annoncent la ruine du commerce de cette ville , & les principaux Négocians font des dispositions pour l'abandonner. La domination du nouveau Souverain de la Prusse Polonoise s'étend jusques aux portes de Dantzick. Plusieurs vaisseaux qui étoient sur la côte n'ont eu permission d'entrer dans le port qu'après avoir payé des droits de havre ajoutés à ceux qu'on payoit précédemment. Ils n'ont pu en sortir avec des chargemens de grains qu'en acquittant de nouveaux droits.

On ne peut pas encore deviner le but des armemens ni des emprunts projetés par le Danemarck. On a peine à concevoir les motifs qui ont déterminé la Russie à recommencer la guerre puisqu'elle n'a plus l'intégrité de la Pologne à garantir comme dans l'origine des troubles , & qu'elle ne pourra plus tirer , des provinces actuellement détachées de la Pologne , les secours de toute espèce , auxquels elle a dû , en grande partie , le succès de ses campagnes passées.

Les sieurs Soermans, Commissaire des Provinces-Unies, Kur, Résident de Danemarck, & Herriot Corison, Consul d'Angleterre à Dantzick, ont fait de fortes représentations sur les nouveaux droits qu'on veut imposer aux navires de leurs Nations, & n'ayant point été écoutés, ils ont dressé un procès-verbal, contenant les demandes qu'ils ont faites, & le refus qu'ils ont essuyé de la part des Préposés à la Régie Prussienne, & ils ont envoyé cet acte à leurs maîtres respectifs.

Ce qui se passe à Dantzick attire principalement l'attention du commerce. Le 30 du mois dernier, il y avoit dans le port de cette ville plus de cinquante navires, tant Hollandois qu'Anglois & Danois, que le Roi de Prusse vouloit assujettir aux nouveaux péages. On dit que le Peuple a arraché à Schonee, les armes du Roi qu'on venoit d'y placer, & qu'un gros détachement Prussien y a été envoyé. Le parti opposé au parti prétend que les Rois de Pologne ne peuvent souscrire, même tacitement, aux invasions du territoire soumis à leur Couronne, sans violer le serment fondamental qui leur ouvre le chemin du Trône.

On a appris, par la voie des Colonies Angloises, qu'il y avoit eu, cet été, à Surinam, un nouveau soulèvement de Nègres. C'est un fléau qui afflige presque habituellement cette habitation Hollandaise, où le nombre des Blancs semble diminuer dans la même proportion que s'augmente celui des Noirs.

De Londres, le 16 Octobre 1772.

Les Matelots Anglois employés à la marine marchande ont commis quelques désordres aux

210 MERCURE DE FRANCE.

portes de Londres. Ils ont voulu forcer les Armateurs à leur donner une augmentation de paie , & ils ont chassé & maltraité les matelots étrangers , qui servent à meilleur marché qu'eux.

En vertu d'une proclamation du Conseil du Roi , le parlement s'assemblera le 26 du mois prochain. On croyoit que la rentrée des chambres n'auroit lieu que le 20 Janvier ; mais les affaires de la Compagnie des Indes ont obligé le Gouvernement à les convoquer plutôt.

De Bastia , le 13 Septembre 1772.

Il est entré dans ce port , pendant le cours du mois dernier , cent soixante-sept bâtimens , tant bateaux que pinques & tartanes ; il en est sorti cent vingt-sept , chargés de diverses marchandises.

De Tripoly , le 14 Juillet 1772.

Le Grand Emir des Druses , tranquille du côté de Baruth , a fait une incursion sur quelques hordes de Mutualis établis du côté de Gébail (Giblis) dans le lieu de sa dépendance , & soupçonnés d'entretenir des intelligences avec leurs compatriotes. Environ trois cents de ces malheureux ont été massacrés , & une quarantaine de familles se sont retirées à Tripoly où on leur a donné asyle.

De Rome , le 30 Septembre 1772.

La petite vérole a fait , cette année , de grands ravages dans cette capitale. Il est mort de cette maladie , dans le seul hôpital du Saint-Esprit , onze cens Enfans-Trouvés.

NOVEMBRE 1772. 211

De Civita-Vecchia, le 18 Septembre 1772.

Les deux galères de Sa Sainteté, après avoir poursuivi dans les parages de Toscane & de Gênes, deux galiotes Barbaresques, sans avoir pu les joindre, ont relâché à Bastia, en Corse, pour prendre des provisions. Le Chevalier Ranieri, chargé du commandement de ces galères, y a été reçu avec tous les honneurs dûs à son rang. Le Comte de Narbonne, commandant de l'Île de Corse, lui a donné un repas splendide que le Chevalier Ranieri lui a rendu. On apprend qu'une frégate du Grand-Duc a pris l'une des deux galiotes Barbaresques, & que l'autre s'est sauvée à la faveur de ses voiles & de ses armes.

De Marseille, le 2 Octobre 1772.

On a appris, par un bâtiment venu d'Alexandrette (Alexandrie de Syrie) que le Cheik Daher & Ali-Bey se dispoient à faire le siège de Jaffa (Joppé) dont le Cheik de la Naplouse (Sichem) s'est emparé.

De Paris, le 26 Octobre 1772.

Le 18 de ce mois, le sieur d'Hallot, major du régiment de Mgr le Comte de Provence, fit au Havre-de-Grace, avec tout l'appareil militaire, la réception des Vétérans.

On a découvert, auprès des murs d'Arnay-le-Duc, plusieurs pièces d'or de Henry VI, Roi d'Angleterre, & de Charles VII, Roi de France.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a nommé le Baron d'Espagnac Exempt de ses Gardes, compagnie de Luxembourg, sur la démission du Chevalier de Tillet.

Sa Majesté a accordé l'Evêché de Sagone, en Corse, à l'Evêque de Nebbio; & celui de Nebbio, à l'Abbé Citadella, Vicaire Général de Sagone.

Le Roi a donné au Marquis de Marigny la place de Conseiller d'Etat d'Epée, vacante par la démission du Comte de Baschy. Le Marquis de Marigny a prêté serment, le 20 Octobre, & pris sa séance au Conseil.

Sa Majesté vient d'accorder les Entrées de sa Chambre à l'Archevêque d'Aix.

Le Roi vient d'accorder l'adjonction à la place d'Instituteur des Enfans de France, dont est pourvu l'Abbé Berthelot, à l'Abbé de Lezines, chanoine Cuié de Vivonne, en Poitou.

N A I S S A N C E S.

Le 31 du mois dernier, une jeune femme, de la province d'Upland, accoucha d'une fille, & dix-huit heures après, elle accoucha d'un garçon & d'une fille; ces enfans furent baptisés sur le champ. Il vivent tous les trois, & la mère a repris ses forces. Cette même femme avoit mis au monde, le 7 Février de l'année dernière, quatre enfans; ainsi dans l'espace de dix neuf mois, elle a été mère de sept enfans; savoir, de trois garçons & de quatre filles.

M O R T S.

Le nommé Armand Patrouilleur , surnommé *Rabion* , est mort au commencement du mois d'Octobre , à l'âge de cent six ans , dans la paroisse de Saint-Martin de Haux , près de Langoiran. Il n'a cessé de travailler à la terre que six jours avant sa mort. Peu de tems auparavant un habitant de la même paroisse , nommé Michel d'Anguygue , y étoit mort à l'âge de cent ans. Marie Roulland , de la paroisse de St Martin de Montbertrand , diocèse de Bayeux , vient d'y mourir dans la cent deuxième année de son âge.

La Dame Redrick est morte dernièrement à Shrensbury , à l'âge de cent cinq ans Elle avoit recouvré l'usage de la vue dont elle avoit été longtems privée. Ce qu'il y a de remarquable dans cet événement , c'est qu'il a été l'ouvrage de la nature seule , & que la Dame Redrick n'y avoit employé aucun secours de l'art.

Jeanne Léonard , veuve d'Antoine Colette , est morte à Sainte-Marie-aux Mines , en Lorraine , à l'âge de cent trois ans. Jacqueline Louvet , veuve de Christophe Loisel , est morte à Séez , généralité d'Alençon , âgé de cent un ans & treize jours. Ces deux femmes n'avoient jamais été malades pendant leur vie , & ont joui de leur raison jusqu'au dernier moment.

Henriette - Rosalie de Baylens de Poyanne , épouse de Maximilien-Alexis de Bethune , Duc de Sully , est morte à Paris , le 14 Octobre , dans la vingt-troisième année de son âge.

214 MERCURE DE FRANCE.

Urselina Leffring. veuve de Jean Van Tongeren, née à Ower Yffel, est morte à la Haye, dans la cent septième année de son âge.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Ode à Licinius,	<i>ibid.</i>
La Maricule, <i>comédie en un acte, en vers,</i>	7
L'Enthousiasme vertueux; conte du tems passé,	47
Stances à Madame de C.,	66
A mes amis, au retour de la campagne;	68
Stances sur la mort de Tircis,	70
Imitation des vers de Catulle à Lesbie;	73
Explication des Enigmes & Logogryphes,	74
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	77
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	81
Lettre amoureuse d'Héloïse à Abailard, par M. Collardeau,	<i>ibid.</i>
Réflexions sur les sermons nouveaux de M. Bossuet par M. l'Abbé Maury,	100
Histoire véritable & merveilleuse d'une jeune Angloise,	109
Histoire générale d'Allemagne,	116
Cours d'études des jeunes Demoiselles; par M. l'Abbé Fromageot,	118

Supplément à la Diplomatie de M. Le-	
moine ,	120
Préceptes de santé ,	121
Réflexions sur le triste sort des personnes	
qui , sous une apparence de mort , ont été	
enterrées vivantes , & sur les moyens de	
prévenir une telle méprise ,	123
Le Clergé de France ,	128
Dictionnaire raisonné-universel des Arts &	
Métiers ,	136
Méthode pour étudier l'Histoire ,	144
Vers de M. de Voltaire , adressés au Roi de	
Suède ,	151
ACADÉMIE de Villefranche ,	152
SPECTACLES ,	154
Opéra ,	154
Comédie françoise ,	156
A Madame Vestris ,	157
Comédie italienne ,	158
Ernelinde , opéra donné à Bruxelles ,	159
ARTS , Peinture ,	161
Gravures ,	173
Musique ,	177
Géographie ,	178
Compliment adressé à Mde la Comtesse de	
Provence , à son arrivée en France , par	
M. l'Archevêque de Lyon ,	179
Réponse à M. Jacquin , sur la proposition	
des bains de cendres pour les Noyés ,	181

216 MERCURE DE FRANCE.

Bienfaisance,	187
Anecdotes,	188
Char-volant par M. Desforges, chanoine de Ste Croix d'Etampes,	191
Lettre de M. Verdier, sur un nouvel art de guérir les boîles, &c.	195
Vers pour mettre au bas du Portrait de M. Perronet, à l'occasion du superbe Pont de Neuilly,	199
Avis,	<i>ibid.</i>
Nouvelles politiques,	202
Nominations,	212
Naissances,	<i>ibid.</i>
Morts,	213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le volume du Mercure du mois de Novembre 1772, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Octobre 1772.

LOUVET.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.